



Bulletin Officiel

N° 4931 Jeudi 03 Septembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR - 2-4

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION
DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2015 5

AVIS DES SOCIETES

REDISTRIBUTION DES ACTIONS NON SOUSCRITES ENTRE LES ACTIONNAIRES

STB 6

AVIS CU CMF

DISPENSE DE SOUMISSION A L'OBLIGATION DE DEPOT D'UNE OFFRE PUBLIQUE
D'ACHAT OU A UNE PROCEDURE DE MANTIEN DE COURS SUR LES ACTIONS DE TELNET
HOLDING 7

AVIS DE SOCIETES

PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE TELNET HOLDING 8-9

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE 10

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE -AGE-

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE NABEUL 11

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

« CIL 2015-2 » 12-15

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « Emprunt subordonné HL 2015-1 » 16-22

COURBE DES TAUX

23

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

24-25

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2015

- TGH
- UADH
- SOTEMAIL
- HL
- EL WIFACK LEASING
- GIF
- ATTIJARI LEASING

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2015

- SICAV AVENIR

COMMUNIQUE DU CMF

REPUBLIQUE TUNISIENNE

جمهورية التونسية



CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

هيئة السوق المالية

FINANCIAL MARKET COUNCIL

قرار هيئة السوق المالية عدد 38 المؤرخ في 20 أوت 2015
في إلزام بالقيام بعرض عمومي للسحب بهدف اقتناء أسهم في رأس مال شركة
"سيفاكس أرلاينز"

إن رئيس هيئة السوق المالية،

بعد الإطلاع على القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق
بإعادة تنظيم السوق المالية وخاصة الفصول 3 و 21 و 21 مكرر و 23 و 24 و 30 و 52
منه،

وعلى مجلة الشركات التجارية وخاصة الفصلين 275 و 388 منها،

وعلى الترتيب العام ليورصة الأوراق المالية بتونس وخاصة الفصل 175 منه،

وعلى ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة وخاصة الفصول 4 و 5 و 42
و 44 مكرر و 86 منه،

وعلى تقرير ختم البحث المعد من قبل مصالح هيئة السوق المالية بتاريخ
9 جويلية 2015، والمتعلق بشركة 'سيفاكس أرلاينز' SYPTIAX Airlines، والذي تبين
من خلاله أن الشركة لم تحترم واجبات الاعلام المحمولة عليها إذ قامت خاصة بنشر
معلومات مالية بعنوان سنة 2013 للعموم لا تعكس الوضعية الحقيقية للشركة، حيث أن
القوائم المالية لسنة 2013 المنشورة للعموم كانت غير صادقة ومضللة تضمنت أرقاما
مغلوبة حول رقم المعاملات والأعباء والديونوية والأموال الذاتية، إلى جانب عدم احترام
الشركة لالتزاماتها تجاه المساهمين والواردة صلب نشرة الاصدار والاراج المؤشر عليها
من قبل هيئة السوق المالية في 17 أفريل 2013 تحت عدد 0823-13.

وعلى مکتوب مراقبي حسابات الشركة الوارد على هيئة السوق المالية بتاريخ
31 جويلية 2015 والذي جاء فيه خاصة تدهور الوضعية المالية للشركة ومواجهتها لعدة
مخاطر ذات علاقة بفترتها على مواصلة نشاطها والوفاء بتعهداتها مما يستوجب حسب
مراقبي الحسابات رفع تقرير إلى لجنة متابعة المؤسسات الاقتصادية.

وحيث أن الشركة لم تقم بنشر قوائمها المالية المختومة في 31 ديسمبر 2014 ولم تعقد جلستها العامة العادية في الأجل القانوني كما أنها لم تنشر مؤشراتها للثلاثية الرابعة لسنة 2014 والثلاثيتين الأولى والثانية لسنة 2015، مما يقوم حجة على عدم وقاء الشركة المعنية بالالتزامات المحمولة عليها قانوناً بموجب القوانين والتراتيب المنظمة لشركات المساهمة العامة وبعدّ مساساً يميذاً الشفافية وبيداً المساواة بين المدخزين في الحصول على المعلومات مع ما لذلك من تأثير سلبي على مصالح المدخزين في رأس مال الشركة،

وحيث نظراً لما آلت إليه التوضعية المالية للشركة والمخاطر المرتبطة باستمرار اية نشاطها وما لكل ذلك من انعكاسات محتملة على الشركة طبقاً لمقتضيات القانون عدد 34 لسنة 1995 المؤرخ في 17 أبريل 1995 المتعلق بإنقلا المؤسسات التي تمر بصعوبات اقتصادية كما تم تنقيحه بالنصوص اللاحقة،

وحيث يتبين من خلال توزيع رأس مال شركة سيفاكس آرلاينز" إلى حد هذا التاريخ أن السيد محمد الفريخة هو الحائز بصفة مباشرة وغير مباشرة على الأغلبية في رأس مال الشركة المذكورة، مما حتم استدعائه لتدارس إمكانية قيامه بعرض عمومي للسحب طبقاً لأحكام الفصل 175 من الترتيب العام ليورصة الأوراق المالية بتونس،

وحيث حضر المعني بالأمر بتاريخ 17 أوت 2015 ووافق على القيام بعرض عمومي للسحب بهدف إقتناء الأسهم التي تم اكتتابها في إطار عملية الترفيع في رأس مال شركة "سيفاكس آرلاينز" وإدراجها بالسوق البديلة لليورصة موضوع نشرة الإصدار والاندراج المؤشر عليها من قبل هيئة السوق المالية في 17 أبريل 2013، والتي ليست بحوزته و عددها 2.402.671 سهما بسعر 3,900 دينار للسهم الواحد، وهو آخر سعر إقتان قبل تعليق تداول الأسهم ابتداء من 18 نوفمبر 2014،

وبعد الاطلاع على المكتوب الصادر عن المعني بالأمر الوارد على هيئة السوق المالية بتاريخ 20 أوت 2015 والمتضمن تجديد التزامه بالقيام بالعرض العمومي للسحب مقابل توفر جملة من الشروط التي عددها لوفاء بالتزامه المنكور،

وترتيباً على كل ما سبق وحماية لحقوق ومصالح بقية حاملي أوراق المساهمة في رأس مال شركة سيفاكس آرلاينز"، طبقاً لما تتمتع به هيئة السوق المالية من صلاحيات في هذا المجال،

وبعد تداول مجلس هيئة السوق المالية في خصوص الملف في جلسته بتاريخ 21 جويلية 2015 و موافقته على دعوة المعني بالأمر للقيام بعرض عمومي،

قرّر ما يلي :

الفصل الأول : يلزم السيد محمد القريخة، بوصفه المالك للأغلبية في رأس مال شركة "سيفاكس أرلاينز"، بالقيام بعرض عمومي للسحب بهدف اقتناء الأسهم التي تم اكتتابها في إطار عملية الترفيع في رأس مال شركة "سيفاكس أرلاينز" عن طريق المساهمة العامة وإدراجها بالسوق البديلة للبورصة موضوع نشرة الإصدار والإدراج المؤشر عليها من قبل هيئة السوق المالية في 17 أفريل 2013 والتي ليست بحوزة المعني بالأمر.

الفصل الثاني : يتم إنجاز العرض العمومي للسحب المشار إليه حسب الشروط التالية:

- سعر العرض: 3,900 دينار للنسهم الواحد

- عدد الأسهم المعنية بالعرض : 2.402.671 سهما

- مدة العرض العمومي للسحب: من 21 سبتمبر 2015 إلى 30 أكتوبر 2015 بدخول الغاية.

الفصل الثالث : في نهاية العرض ومهما كانت نتيجته يقع التصريح بشطب مجموع أوراق المساهمة في رأس مال شركة سيفاكس أرلاينز من الإدراج بالسوق البديلة للبورصة.

الفصل الرابع: ينشر هذا القرار بالشرعية الرسمية لهيئة السوق المالية و يبلغ إلى المعني بالأمر.


رئيس هيئة السوق المالية

الإمضاء: صالح الصايل

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2015**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2015**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

REDISTRIBUTION DES ACTIONS NON SOUSCRITES

ENTRE LES ACTIONNAIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Noura -1001 Tunis-

La Société Tunisienne de Banque -STB- porte à la connaissance de ses actionnaires que la période de redistribution à titre réductible des actions non souscrites dans le cadre de l'augmentation de son capital en cours de souscription, est ouverte **du 02/09/2015 au 14/09/2015 inclus**, conformément à ce qui a été annoncé au niveau de la note d'opération visée par le CMF sous le n°15-911 en date du 13/07/2015.

Ainsi, les actionnaires désirant souscrire peuvent en faire la demande auprès de la STB Finance, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, ou auprès de l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel leurs titres sont inscrits en compte.

AVIS DU CMF

DISPENSE DE SOUMISSION A L'OBLIGATION DE DEPÔT D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU A UNE PROCEDURE DE MANTIEN DE COURS SUR LES ACTIONS DE TELNET HOLDING

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Telnet Holding et du public que :

- le Consortium Tuniso Koweïtien de Développement -CTKD- a porté sa participation dans le capital de la société Telnet Holding à 27,67% et ce, suite à l'acquisition en date du 12 août 2015, d'une part de 22,32% des droits de vote de ladite société, revenant à Mr Mohamed Frikha (principal fondateur de Telnet Holding),
- à l'issue de cette opération, Mr Mohamed Frikha détient désormais de concert avec les autres fondateurs de la société (Messieurs Brahim Khouaja, Fayçal Gargouri, Moncef Marrakchi et Lotfi Zghal) une part de 22,95% du capital de la société Telnet Holding;
- un pacte d'actionnaires a été conclu entre Mr Mohamed Frikha et le CTKD en date du 8 juillet 2015;
- une demande de la part de Mr Mohamed Frikha et du CTKD, qui venant à détenir de concert 50,62% dans le capital de la société Telnet Holding dépassant ainsi la part légale de 40% des droits de vote, sollicitent une dispense de procéder à une offre d'achat portant sur le reste des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de la société Telnet Holding sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé et ce, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le CMF,

-Vu les dispositions des articles 7 et 51 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier;

-Vu la demande de dispense susmentionnée ;

-Considérant que le pacte d'actionnaires susvisé conclu entre Mr Mohamed Frikha et le CTKD :

- définit les conditions de leur collaboration, notamment en matière de leur participation commune au capital de la société Telnet Holding, de sa gestion et de leurs relations futures en son sein;
- considère le CTKD comme partenaire financier, et le pacte conclu comme action de concert entre les parties au sens des dispositions de l'article 10 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier;

-Et considérant que l'opération d'acquisition par le CTKD d'une part du capital de la société Telnet Holding revenant à Mr Mohamed Frikha, n'a pas d'incidence sur le contrôle de la société, dans la mesure où le pacte d'actionnaires conclu avec le partenaire financier permet à Mr Mohamed Frikha de maintenir le contrôle de la société aussi bien sur le plan économique que financier;

Par décision, n° 39 datée du 21 août 2015, a décidé de dispenser les fondateurs de la société Telnet Holding et le CTKD, détenant de concert 50,62% du capital de ladite société à l'obligation de procéder à une offre d'achat portant sur le reste des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de la société, sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé, sachant que tout dépassement ultérieur par les parties contractantes, d'une manière individuelle, du seuil de 40% des droits de vote de la société en question, entraînerait leur soumission aux dispositions des articles 6, 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

**PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE LES
ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TELNET HOLDING**

1. LES PARTIES AU PACTE

▮ Pour les personnes physiques :

- Nom et prénom : **Mohamed FRIKHA**
- Adresse : **Telnet Technocentre, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac 1053 Tunis.**
- Numéro de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce d'identité si la partie concernée est de nationalité étrangère : **CIN n° 01273527**

▮ Pour les personnes morales :

- Dénomination sociale : le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement, le **CTKD**
- Forme juridique : **SA**
- Adresse du siège social : **Les Berges du Lac II, Zone 5, Lotissement Al Nakhil, Cite les Pins Lot n° 3/5/3 HSC, 1053 Tunis**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **B158941996**

2. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

- Dénomination sociale : **TELNET HOLDING**
- Nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à la date de la signature du pacte) : **11 028 000 actions**

**3. LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS
ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE.**

- Pacte conclu et signé le 08 juillet 2015
- Le pacte entrera en vigueur à la date d'exécution à la bourse des valeurs mobilières de Tunis de l'acquisition par le CTKD de 22,32% du capital de la société Telnet Holding, soit le 12 août 2015, et demeurera en vigueur entre les parties tant que l'investisseur détiendra une participation supérieure à 5,35% de la société.

- Suite -

4. LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE. POUR LES TITRES CONFERANT UN DROIT DE PARTICIPER AU CAPITAL, LE NOMBRE DE TITRES DETENUS PAR CHACUN DES SIGNATAIRES :

Avant la réalisation de l'opération les pourcentages du capital et des droits de vote étaient les suivants :

- Mohamed Frikha : 34,66%
- Le CTKD : 5,35%

A la réalisation de l'opération, le 12 août 2015, les pourcentages du capital et des droits de vote sont les suivants :

- Mohamed Frikha : 12,34%
- Le CTKD : 27,67%

5. LA TENUE DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

Le CTKD a décidé d'augmenter de manière substantielle sa participation dans la société Telnet Holding, de façon à pouvoir consolider son actionnariat, accompagner le développement du groupe Telnet à moyen et long terme et alléger de manière substantielle les engagements financiers de Telnet Holding par rapport à la société Syphax Airlines.

Le pacte prévoit les conditions de collaboration des partenaires dans la gestion de la société, et détaille l'implication du CTKD dans les décisions importantes de gestion, dont notamment l'adoption du business plan et du budget, les projets d'acquisition et de cession, et les opérations avec les parties liées.

Afin de consolider la bonne gouvernance de la société, le pacte prévoit également que le CTKD participe à la nomination d'administrateurs indépendants, à la composition du comité d'audit et au choix du commissaire aux comptes. Le CTKD est également membre du comité de nomination et de rémunération.

Enfin, le pacte prévoit les modalités de sortie du CTKD, et ce après une période minimale de 3 ans.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Néant

7. SIGNATAIRE(S)

M. Mohamed Frikha

Le Consortium Tuniso Koweïtien de Développement (CTKD)

Directeur Général Adjoint chargé des Affaires Financières et Administratives

M Hamdi Barka

Le 12 août 2015

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège Social : 37, Rue des Entrepreneurs, ZI Charguia II, Ariana Aéroport -2035 ARIANA-

La Société Air Liquide Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 12 juin 2015 a décidé de porter le capital social de **32 805 550 dinars** à **34 117 750 dinars** par incorporation de **1 230 000 dinars** à prélever sur les réserves exonérées et de **82 200 dinars** à prélever sur le poste « Autres réserves » et l'émission de **52 488 actions nouvelles gratuites** de nominal **25 dinars chacune**, à attribuer aux détenteurs des 1 312 222 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires en bourse des droits d'attribution, à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour vingt cinq (25) actions anciennes** et ce, **à partir du 7 septembre 2015.**

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

La Société Air Liquide Tunisie procédera à **l'acquisition et l'annulation de vingt-deux (22) droits d'attribution** et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits d'attribution sus mentionnée.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2015.**

Cotation en bourse :

-Les actions anciennes Air Liquide Tunisie seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **7 septembre 2015.**

-Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **7 septembre 2015** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

-Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **7 septembre 2015.**

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du **7 septembre 2015.**

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul

Siège social: 144, Avenue Habib Thameur- Nabeul 8019

Les actionnaires de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul –SRTGN- sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 01 octobre 2015 à 11h00, à la salle des réunions au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des dispositions à prendre en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.
2. Mise à jour de l'article 23 du statut social de la société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur, arrêtés au 30 juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «CIL 2015-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **15 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (**100.000.000 DT**) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2015, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **10 août 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (**15**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt cinq (**25**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,65% et/ou variable à TMM+2% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 15 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 25 000 000 de dinars, divisé en 150 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 250 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **8 septembre 2015** et clôturées au plus tard le **30 octobre 2015**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30 octobre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **7 décembre 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **8 septembre 2015** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

But de l'émission :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2015, des mises en force qui s'élèvent à 210 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 55 MDT par deux emprunts obligataires (dont 15 millions susceptibles d'être portés à 25 millions de dinars, objet de la présente note d'opération et correspondant à la deuxième tranche), 155 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt :** « CIL 2015-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créances.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I, Intermédiaire en bourse.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 octobre 2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **30 octobre 2015**, date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- *Taux variable*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

- *Taux fixe:*

Taux annuel brut de 7,65% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30 octobre 2020**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paielement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **30 octobre 2016**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,65% l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2015 (à titre indicatif) qui est égale à 4,855%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,855%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations « CIL 2015-2 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,730 Années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir négative et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du **16 février 2015**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB-(tun)** à présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **12 août 2015**.

- Suite -

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Générale Spéciale laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2015/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe à fin juillet 2015, 9 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 16 lignes de cotation.

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2015/2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 24/08/2015 sous le numéro 15-0913, du document de référence « CIL 2015 » enregistré par le CMF en date du 20/07/2015 sous le n°15-006, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2015..

La présente note d'opération et le document de référence «CIL 2015» sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2015 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2015. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2015 .

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « Emprunt subordonné HL 2015-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de Hannibal Lease réunie le 27/05/2015 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars (120.000.000 DT) au cours de 2015 et 2016 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 29/07/2015 a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » et a décidé de fixer le montant, les modalités et les conditions dudit emprunt comme suit :

- | | |
|--|--|
| a. Montant de l'emprunt obligataire subordonné | : 25 000 000 dinars ; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par Obligation ; |
| c. Forme d'Obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ; |
| e. Taux d'intérêt | : Catégorie A : 7,72% et/ou TMM+2,4% brut par an au choix du souscripteur,
Catégorie B : 7,92% brut par an ; |
| f. Durée | : 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ; |
| g. Amortissement | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

Le Conseil d'Administration autorise la Direction Générale de Hannibal Lease d'effectuer toutes les modifications nécessaires dans les conditions et les modalités de l'Emprunt Obligataire Subordonné HL 2015-1 en fonction des conditions du marché si cela s'avère nécessaire.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-1 » est d'un montant de 25 000 000 DT, divisé en 250 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **15/09/2015** et clôturées sans préavis et au plus tard le **25/11/2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (25 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient 250 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/11/2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/12/2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **15/09/2015** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission :

Hannibal Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- **Dénomination de l'emprunt** : « Emprunt subordonné HL 2015-01 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrites dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/11/2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **25/11/2015** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,4% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N**.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,72% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,92% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts :

Les intérêts seront payés à terme échu le **25 novembre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **25/11/2020** pour la catégorie A et le **25/11/2022** pour la catégorie B.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/11/2020** pour la catégorie A et le **25/11/2022** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 novembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/11/2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/11/2016** pour la catégorie A et le **25/11/2018** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,72% l'an pour la catégorie A et 7,92% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2015 (à titre indicatif), qui est égale à 4,8550%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,2550%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,4%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une catégorie A : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Une catégorie B : sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et de 5 ans pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,728** années pour la catégorie A et **4,264** années pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **31 août 2015** sous le numéro **15/007**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Mode de placement : L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse, sis au Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, Tunis.

Notation de la société: Le 30 janvier 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme de BB- (tun) à BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 11/08/2015.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément aux dispositions du paragraphe II de l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Il existe à fin Juillet 2015, sept emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 31/08/2015 sous le n°15-914, du document de référence « Hannibal Lease 2015 » enregistré auprès du CMF en date du 31/08/2015 sous le n°15-007,

des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2015 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2015 et des indicateurs d'activité de la société relatifs au 3ème trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2015.

La note d'opération et le document de référence « HL 2015 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2015 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2015 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur le site respectivement au plus tard le 31 août 2015 et le 20 octobre 2015.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 SEPTEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,837%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,847%	1 000,045
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,860%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,883%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,906%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		4,934%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		4,952%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,971%	1 001,076
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		4,975%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		4,998%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016		5,050%	
TN0008003121	BTC 52 SEMAINES 12/07/2016		5,073%	
TN0008003147	BTC 52 SEMAINES 06/09/2016	5,119%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,189%	945,547
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,313%	998,969
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,735%	1 017,152
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,111%		982,226
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,220%	980,030
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,244%	820,263
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,281%	975,586
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,417%	965,038
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,516%	956,762
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,553%		965,193
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,579%	1 016,435
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,584%	946,425
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,617%		959,997

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	156,583	156,597		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	105,528	105,539		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
3 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,851	13,852		
4 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	101,507	101,518		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
5 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,428	1,429		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
6 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,304	38,308		
7 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,981	51,986		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
8 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	153,563	152,353		
9 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	562,500	561,485		
10 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	123,223	121,794		
11 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	133,910	133,460		
12 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	131,067	129,756		
13 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	119,074	118,091		
14 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	99,720	98,516		
15 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	141,832	141,477		
16 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	94,322	93,899		
17 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	101,114	101,018		
18 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	120,227	119,370		
19 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	116,344	115,206		
20 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	82,478	82,005		
21 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	104,824	104,617		
22 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	93,996	93,720		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
23 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 485,917	1 483,417		
24 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 414,690	2 418,999		
25 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	114,262	113,777		
26 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	108,920	108,592		
27 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	136,986	136,859		
28 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	141,532	141,770		
29 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,009	15,904		
30 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 271,428	5 248,815		
31 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 125,147	5 101,290		
32 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,352	2,311		
33 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,064	2,038		
34 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,109	1,102		
35 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,031	1,031		
36 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,035	1,033		
37 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,040	1,035		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
38 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	107,165	107,177
39 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	102,643	102,652
40 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	104,523	104,534
41 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,141	101,152
42 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	102,660	102,672
43 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,049	106,060
44 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,049	103,061
45 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	101,485	101,495
46 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	103,963	103,973
47 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	100,883	100,893
48 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	102,986	102,996
49 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	102,308	102,320
50 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	105,288	105,299
51 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,169	104,180
52 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	102,395	102,404
53 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	101,392	101,403
54 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	103,579	103,589
55 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	101,410	101,422
56 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	102,648	102,661
57 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	103,819	103,829
58 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	101,385	101,397
59 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,130	102,143
60 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	103,856	103,866
61 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	101,292	101,302

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
62	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,436	10,438
63	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	102,221	102,232
64	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	102,478	102,491
65	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	101,854	101,865
66	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	10,023	10,024
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	100,335	100,409
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	62,573	62,072
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	147,448	146,878
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 503,672	1 490,801
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,952	110,753
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	108,796	108,387
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	89,496	88,435
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	17,012	16,965
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	270,363	269,674
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	30,368	30,238
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 367,501	2 344,883
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	70,141	69,891
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	54,223	54,166
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	93,576	93,367
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	99,372	99,083
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	85,046	84,557
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,266	11,219
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,374	12,289
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	15,707	15,511
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	15,066	14,887
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	13,091	13,015
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,665	11,655
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,575	10,574
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,597	10,593
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	134,530	133,312
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,888	129,117
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	9,606	9,546
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	98,532	97,662
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	19,863	19,819
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	81,626	81,315
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	85,801	85,314
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,337	95,230
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	91,701	91,005
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	107,701	107,726
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	103,130	102,362
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	138,436	137,159
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,543	9,526
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	113,881	113,252
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	116,875	117,132
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	104,590	104,530
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	102,097	102,026
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	186,459	186,141
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,846	171,687
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,237	148,198
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 313,184	13 256,008
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	19,188	18,980
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	139,056	138,503
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	102,955	102,694
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	115,702	113,842
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 584,496	8 514,220
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,784	8,680
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	99,879	97,518
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	1012,839	1012,758
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	104,013	103,320
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,780	8,688
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	100,348	98,746

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

La société TGH, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Jabrane BEN ZINEB et Mr Othman KHEDHIRA.

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 30.06.2015 (exprimé en dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014 Proforma	Au 31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1	1 651	0	1 076
Amortissement des immobilisations incorporelles		-291	0	-82
Immobilisations incorporelles nettes		1 360	0	994
Immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles	2	4 929 354	0	118 181
Amortissement des immobilisations corporelles		-15 801	0	-4 222
Immobilisations corporelles nettes		4 913 553	0	113 959
Immobilisations financières				
Immobilisations financières	3	99 262 554	90 493 256	95 262 546
Provisions sur immobilisations financières		0	0	0
Immobilisations financières nettes		99 262 554	90 493 256	95 262 546
Total des actifs immobilisés		104 177 466	90 493 256	95 377 499
Autres actifs non courants	4	301 320	545 191	401 760
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		104 478 786	91 038 447	95 779 259
ACTIFS COURANTS				
Stocks		0	0	0
Provision		0	0	0
Valeurs d'exploitation nettes		0	0	0
Clients et comptes rattachés		0	0	0
Provision		0	0	0
Clients et comptes rattachés nets		0	0	0
Autres actifs courants	5	8 179 772	5 114 216	4 503 179
Provision		0	0	0
Autres actifs courants nets		8 179 772	5 114 216	4 503 179
Placements et autres actifs financiers	6	18 700 000	18 813 038	14 150 000
Provision		0	0	0
Placements nets		18 700 000	18 813 038	14 150 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	34 462	140 825	844 700
Provision		0	0	0
Liquidités nettes		34 462	140 825	844 700
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		26 914 233	24 068 079	19 497 879
TOTAL DES ACTIFS		131 393 019	115 106 526	115 277 138

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

BILAN AU 30.06.2015 (exprimé en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014 Proforma	Au 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES	8			
Capital social		108 000 000	108 000 000	108 000 000
Réserves légales		238 728	0	0
Autres capitaux propres		1 799 584	1 799 584	1 799 584
Résultats reportés		755 828	-232 472	-232 472
Effet des modifications comptables		0	0	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		110 794 140	109 567 113	109 567 113
Résultat de l'exercice		3 250 005	4 925 928	5 007 027
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		114 044 145	114 493 041	114 574 140
PASSIFS				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts	9	4 501 979	0	83 368
Autres passifs non courants		0	0	0
Provisions		0	0	0
Total des passifs non courants		4 501 979	0	83 368
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs & comptes rattachés	10	36 673	316 896	42 933
Autres passifs courants	11	8 039 374	296 590	554 946
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	4 770 849	0	21 752
Total des passifs courants		12 846 896	613 485	619 630
TOTAL DES PASSIFS		17 348 875	613 485	702 998
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		131 393 019	115 106 526	115 277 138

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE RESULTAT AU 30.06.2015 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	NOTE	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2014 Au 30/06/2014 Pro forma	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION				
+ Revenus	13	3 139 896	4 999 728	4 999 728
+ Autres produits d'exploitation		0	0	0
+ Production immobilisée		0	0	0
Total des produits d'exploitation		3 139 896	4 999 728	4 999 728
CHARGES D'EXPLOITATION				
- Variation de stock de produits finis et encours		0	0	0
+ Achats de marchandises consommés		0	0	0
+ Achats d'approvisionnement consommés	14	-5 974	0	0
+ Charges de personnel	15	-115 853	-33 635	-141 994
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	16	-112 228	0	-205 184
+ Autres charges d'exploitation	17	-167 452	-71 193	-200 184
Total des charges d'exploitation		-401 507	-104 828	-547 362
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 738 389	4 894 899	4 452 366
AUTRES CHARGES ET PRODUITS ORDINAIRES				
- Charges financières nettes	18	-36 245	26 561	-4 759
+ Produits des placements	19	575 289	13 113	578 064
+ Autres gains ordinaires		87	0	1
- Autres pertes ordinaires		12	-8 645	-8 645
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 277 532	4 925 928	5 017 027
Impôt sur le bénéfice		-27 527	0	-9 999
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 250 005	4 925 928	5 007 027
Eléments extraordinaires		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 250 005	4 925 928	5 007 027

TAWASOL GROUP HOLDING SA.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 30.06.2015 (exprimé en dinars Tunisiens)

Désignation	Du 01/01/2015 Au 30/06/2015	Du 01/01/2014 Au 30/06/2014 Pro forma	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
+ Résultat net	3 250 005	4 925 928	5 007 027
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et provisions	112 228	0	205 184
Variation des stocks	0	0	0
Variation des créances clients	0	0	0
Variation des autres actifs	-3 676 593	0	-4 491 689
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	-6 260	-5 102 727	-33 427
Variation des autres passifs	-295 579	369 525	387 344
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-616 199	192 726	1 074 439
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	-4 811 747	0	-119 257
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	0	0	0
- Décaissement affecté à l'acquisition d'immobilisations financières	0	-499 100	-5 268 390
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'autres actifs non courants	0	-545 191	-602 640
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-4 811 747	-1 044 291	-5 990 287
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
+ Encaissement suite à la souscription des parts sociales	0	19 795 428	19 795 428
- dividendes et autres distribution	0	0	0
+ Encaissement provenant des emprunts	6 801 845	0	105 120
- Remboursement d'emprunts	-10 704	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	6 791 141	19 795 428	19 900 548
VARIATION DE TRESORERIE	1 363 194	18 943 863	14 984 700
Trésorerie au début de l'exercice	14 994 700	10 000	10 000
Trésorerie à la clôture de l'exercice	16 357 895	18 953 863	14 994 700

METHODES COMPTABLES

I- Présentation de la société

La **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** est une Société Anonyme au capital de 108 000 000 Dinars ayant pour objet, notamment, les prises d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit.

II- Faits marquants de l'exercice

La **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** a acquis un bâtiment à la Charguia dans le but d'en faire le siège social de toutes les sociétés du groupe. Par ailleurs, la société a acquis deux nouvelles filiales RETEL SERVICES SARL et GREEN TECHNOLOGIES SARL.

III- Référentiel d'élaboration des états financiers

La **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** est une Société Anonyme au capital de 108 000 000 Dinars ayant pour objet, notamment, les prises d'intérêts et de participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit.

Les comptes de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)**, sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises tel que fixé la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 :

- Les états financiers comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.
- Les états financiers de la **SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING (T.G.H.)** sont libellés en Dinar Tunisien.

Le système en place, permet l'édition des documents suivants :

- Journal auxiliaire Opérations Diverses ;
- Journal centralisateur ;
- Balance générale des comptes ;
- Grand livre des comptes ;
- Balance auxiliaire des comptes tiers (clients et fournisseurs) ;
- Grand-livre auxiliaire des comptes (clients et fournisseurs)...

Ce système est organisé au tour de journaux de types suivants :

- Des journaux de trésorerie ;
- Des journaux d'achats ;
- Des journaux de vente ;
- Des journaux OD ;
- Un journal d'Ouverture.

L'exercice comptable couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

La société tient les livres légaux énoncés par le code de commerce dans ses articles 7 à 13 et en particulier le livre d'inventaire et le livre journal.

Les états financiers arrêtés au 30.06.2015 ont été établis conformément aux méthodes comptables généralement admises et plus particulièrement les hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de réalisation de revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de la permanence des méthodes
- Convention de prudence.
- Convention de l'importance relative.

Nous n'avons pas relevé lors de nos travaux de contrôle des changements de méthode comptable ayant des incidences significatives sur les états financiers de la société.

IV- Principes comptables pertinents

IV- Principes comptables pertinents

1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement, sans valeur résiduelle, aux taux suivants :

Désignation	Taux
- Matériel de transport	20%
- Matériel et Mobilier de Bureau	20%
- Matériel informatique	20%

Les immobilisations de faible valeur (inférieur à 200 dinars) sont amorties intégralement à l'exercice de leurs acquisitions.

Les taux d'amortissement pratiqués sont conformes aux règles fiscales prescrites par le décret n°2008-412 du 25 Février 2008.

3- Immobilisations financières

Figurent sous cet intitulé les titres de participation, ainsi que les dépôts et cautionnements.

4- Liquidités et équivalents de liquidités

Les comptes « banques » présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan, ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

5- Comptes de régularisation

Conformément à l'hypothèse de la comptabilité d'engagement et à la convention de périodicité, les achats non réceptionnés au cours de l'exercice mais dont les factures sont déjà comptabilisées ont été inscrits dans le compte « charges comptabilisées d'avance », et les intérêts des placements sur le marché monétaire ainsi que les intérêts relatifs aux prêts accordés, perçus d'avance ont été logés dans le compte produits constatés d'avance.

6- Modèles de présentation des états financiers

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

7- Changement de méthodes comptables

Au 31 décembre 2014, l'entité a procédé au changement de méthode de comptabilisation des charges liées à l'opération d'augmentation du capital et les a comptabilisé parmi les charges à répartir. Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2014 ont été retraités en conséquence.

L'impact du changement de méthode sur les rubriques des états financiers se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Bilan			
Autres actifs non courants	+ 301 320	+ 545 191	+ 401 760
Résultats reportés	+ 401 670	0	0
Résultat de l'exercice	- 100 440	+ 545 191	+ 401 760
Etat de résultat			
Dotations aux amortissements et aux résorptions	+ 100 440	0	+ 200 880
Autres charges d'exploitation	0	-545 191	- 602 640

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles présentent un solde brut débiteur de 1 651 dinars au 30.06.2015 contre un solde nul au 30.06.14. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Logiciel	1 651	0	1 076
Total	1 651	0	1 076

1-1- Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde créditeur de 291 dinars contre un solde nul au 30.06.14 :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Logiciel	-291	0	-82
TOTAL	-291	0	-82

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles présentent un solde brut débiteur de 4 929 354 dinars au 30.06.15 contre un solde nul au 30.06.14. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Terrains	1 961 759	0	0
Constructions	2 840 086	0	0
Agencements. Aménagements. Installations Divers	980	0	980
Matériel & Mobilier de Bureau	2 905	0	1 184
Matériel informatique	6 184	0	4 577
Matériel de transport	111 440	0	111 440
Avance sur acquisition d'immobilisations	6 000	0	0
Total	4 929 354	0	118 181

2-1- Amortissement des immobilisations incorporelles

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde créditeur de 15 801 dinars contre un solde nul au 30.06.14 :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Agencements. Aménagements. Installations Divers	-195	0	-98
Matériel & Mobilier de Bureau	-317	0	-77
Matériel informatique	-615	0	-167
Matériel de transport	-14 673	0	-3 879
TOTAL	-15 801	0	-4 222

3- Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net débiteur de 99 262 554 dinars au 30.06.15 contre un solde net débiteur de 90 493 256 dinars au 30.06.14. Il se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Titres de participation	99 262 554	90 493 256	95 262 546
TOTAL	99 262 554	90 493 256	95 262 546

3-1- Titres de participation

Cette rubrique présente un solde brut débiteur de 99 262 554 dinars au 30.06.2015. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde 2014	Acquisition/ Souscription	Cession /Reclassement	Solde au 30 juin 2015
RETEL	77 186 134	0	0	77 186 134
HAYATCOM	16 107 812	0	0	16 107 812
TAWASOL INVESTMENT SICAR	499 100	0	0	499 100
RETEL BETON NORD OUEST	10 000	0	0	10 000
RETEL PREFAB	198 000	0	0	198 000
UNITE DE TRAITEMENT DES SURFACES	1 188 000	0	0	1 188 000
JUPITER IMMOBILIERE	73 500	0	0	73 500
RETEL SERVICES	0	4 000 000	0	4 000 000
GREEN TECHNOLOGIES	0	8	0	8
Total	95 262 546	4 000 008	0	99 262 554

4- Autres actifs non courants

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde débiteur de 301 320 dinars se détaillant comme suit :

Désignation	Solde 2014	Acquisition	Résorption 2015	Solde au 30.06.15
Charges à répartir liées à l'opération d'introduction en bourse	401 760	0	100 440	301 320
Total	401 760	0	100 440	301 320

5- Autres actifs courants

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde net débiteur de 8 179 772 dinars, contre un solde de 5 114 216 dinars au 30.06.14 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Retenue à la source	247 208	8 080	169 012
Etat, TVA récupérable	165 510	97 126	142 303
Débiteur, créditeur GI	29 435	4 296	0
Débiteur, créditeur RETEL	202 377	2 444	174 019
Produit à recevoir	6 889 624	4 999 728	3 749 728
Charge constatées d'avance	5 709	2 542	0
Débiteur divers / Salaires	200	0	159
Débiteur divers / JUPITER IMMOBIERE	269 675	0	241 259
Débiteur divers / HAYATCOM	20 000	0	20 000
Débiteur divers / RETEL BETON NORD OUEST	2 177	0	2 177
Débiteur divers / RETEL PREFAB	388	0	388
Débiteur divers / SOGETRAS	4 469	0	4 134
Débiteur divers / UTS	250 000	0	0
Débiteur divers / GREEN TECHNOLOGIES	3 000	0	0
Débiteur divers / TIS	90 000	0	0
Total	8 179 772	5 114 216	4 503 179

6-Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 18 700 000 dinars au 30.06.15 contre un solde net débiteur de 18 813 038 dinars au 30.06.14. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Placement Billets de trésorerie	10 700 000	5 000 000	6 150 000
Placement SICAV	0	13 813 038	0
Placement Bancaire	8 000 000	0	8 000 000
Total	18 700 000	18 813 038	14 150 000

7- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente un solde net débiteur de 34 462 dinars au 30.06.15 contre un solde de 140 825 dinars au 30.06.14. Elle se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Banques	34 153	140 495	844 580
Caisse	309	330	120
Total	34 462	140 825	844 700

8- Capitaux propres

Au 30.06.2015, les capitaux propres après résultat de la période présentent un solde créditeur de 114 044 145 dinars. La variation du premier semestre de l'exercice 2015 se détaille comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de la période	Total des capitaux propres
Solde au 31.12.14	108 000 000	0	1 799 584	-232 472	5 007 027	114 574 140
Affectation du résultat 2014	0	238 728	0	988 300	-5 007 027	-3 780 000
Résultat du premier semestre 2015	0	0	0	0	3 250 005	3 250 005
Solde au 30.06.15	108 000 000	238 728	1 799 584	755 828	3 250 005	114 044 145

9- Emprunts

Au 30.06.15, les emprunts présentent un solde créditeur de 4 501 979 dinars contre un solde nul au 30.06.14. Lesolde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Emprunt leasing ATL 1	41 598	0	48 635
Emprunt leasing ATL 2	30 634	0	34 733
Emprunt leasing ZITOUNA	4 429 747	0	0
Total	4 501 979	0	83 368

10- Fournisseurs et comptes rattachés

Au 30.06.2015, les dettes fournisseur et comptes rattachées présentent un solde créditeur de 36 673 dinars contre un solde créditeur de 316 896 dinars au 30.06.2014.

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Fournisseurs d'exploitation	36 673	316 896	42 933
Total	36 673	316 896	42 933

11- Autres passifs courants

Au 30.06.2015, cette rubrique présente un solde créditeur de 8 039 374 dinars, contre un solde de 296 590 dinars au 30.06.2014. Lesolde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Personnel, rémunérations dues	17 267	24 914	4 296
Etat, Retenues à la source	32 590	61 029	9 317
Etat, impôts et taxes	3 077	2 110	823
Etat, impôt sur les sociétés	38 027	500	500
Comptes courants des associés	0	21 122	0
Comptes courants des sociétés du groupe	0	33 638	0
Charges à payer	25 102	141 572	40 000
Produit constaté d'avance	127 838	11 704	370 277
Dettes sur congés payés	4 930	0	4 930
Créditeurs divers / GHZALA INDUSTRIE	0	0	114 853
Autres débiteurs divers	1 670	0	1 140
C.N.S.S	8 866	0	8 810
Dividendes à payer	3 780 000	0	0
Dettes sur acquisition d'immobilisations	4 000 008	0	0
Total	8 039 374	296 590	554 946

12- Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30.06.15, les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde créditeur de 4 770 849 dinars contre un solde nul au 30.06.14. Lesolde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Echéances à - 1 an sur leasing	394 282	0	21 752
Billet de trésorerie	2 000 000	0	0
Concours bancaire	2 376 567	0	0
Total	4 770 849	0	21 752

Notes sur les éléments de l'état de résultat

13- Revenus

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde débiteur de 3 139 896 dinars, contre un solde 4 999 728 dinars au 30.06.14. Le solde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Revenus des participations	3 139 896	4 999 728	4 999 728
Total	3 139 896	4 999 728	4 999 728

14- Achats d'approvisionnements consommés

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde débiteur de 5 974 dinars, contre un solde nul au 30.06.14. Le solde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Fournitures administratives	4 568	0	0
Autres Achats d'approvisionnements	1 405	0	0
Total	5 974	0	0

15- Charges du personnel

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde débiteur de 115 853 dinars, contre un solde de 33 635 dinars au 30.06.14. Le solde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Salaires et compléments de salaires	104 560	33 354	132 202
CNSS	11 293	281	9 792
Total	115 853	33 635	141 994

16- Dotation aux amortissements et aux provisions

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde 112 228 dinars contre un solde nul au 30.06.14. Le solde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	11 788	0	4304
Résorption des frais préliminaires	100 440	0	200 880
Total	112 228	0	205 184

17- Autres charges d'exploitation

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde débiteur de 167 452 dinars, contre un solde de 71 193 dinars au 30.06.14. Le solde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Locations	13 846	10 169	27 151
Entretien et réparation	908	0	424
Autres services extérieurs	1 429	28 088	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	37 823	31 090	200 405
Publicité, publications et relations publiques	10 007	825	212 417
Déplacements, missions & réception	15 276	1	41 358
Services extérieurs divers	7 852	0	31 842
Cotisation STICODIVAM	31 558	0	27 530
Services bancaires et assimilés	32 064	0	8 585
Commissions sur prestation de service	5 000	0	244 218
Frais postaux et de télécommunications	6 536	0	927
Impôts et taxes	5 152	1 020	7 967
Transfert de charges	0	0	-602 640
Total	167 452	71 193	200 184

18- Charges financières nettes

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde débiteur de 36 245 dinars contre un solde créditeur de 26 561 dinars au 30.06.14. Le solde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Intérêts bancaires	31 495	2 137	460
Frais financiers sur leasing	4 751	0	4 299
Produits financiers bancaires	0	-28 698	0
Total	36 245	-26 561	4 759

19- Produits des placements

Au 30.06.15, cette rubrique présente un solde 575 289 dinars contre un solde de 13 113 dinars au 30.06.14. Le solde au 30.06.15 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30 juin 2015	Solde au 30 juin 2014	Solde au 31 décembre 2014
Produits financiers	575 289	0	486 005
Produits de placement SICAV	0	13 113	92 059
Total	575 289	13 113	578 064

Notes sur les éléments de l'état de flux de trésorerie

20-1-Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les décaissements de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation s'élèvent aux 30 juin 2015 à 616 199 dinars. Les bénéfices réalisés s'élevant à 3 250 005 dinars ont été compensées par une variation négative du BFR provenant de l'augmentation des autres actifs d'un montant 3 676 593 dinars et de la baisse des dettes fournisseurs et des autres passifs d'un montant 301 839 dinars.

20-2-Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les décaissements de trésorerie nets liés aux activités d'investissements s'élèvent aux 30 juin 2015 à 4 811 747 dinars. Ces décaissements ont été alloués principalement à l'acquisition du siège social de la société.

20-3-Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les encaissements de trésorerie nets liés aux activités de financements élèvent aux 30 juin 2015 à 6 791 141 dinars. Ces encaissements proviennent des emprunts contractés par la société au cours du premier semestre 2015 pour un montant de 6 801 845 dinars compensés par les remboursements d'emprunts d'un montant de 10 704 dinars.

21- Réconciliation de la trésorerie au bilan avec la trésorerie de clôture de l'état de flux de trésorerie

Le rapprochement de la trésorerie de clôture se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Liquidités et équivalents de liquidités	18 734 462
Concours bancaires	2 376 567
Solde net de la trésorerie au 30.06.2015 au bilan	16 357 895
Trésorerie de clôture au 30.06.2015 à l'état de flux de trésorerie	16 357 895

22- Informations sur les parties liées

1. Les contrats de location :

1.1 Contrat de location avec la société « ESSEYEHA » ayant les caractéristiques suivantes :

- Date : 14/08/2012
- Locataire : société TAWASOL GROUP HOLDING
- Objet : Local aménagé d'une superficie de 100 m² - Charguia.
- Période : du 15/08/2012 au 31/12/2012 renouvelable par tacite reconduction.
- Montant du loyer mensuel : 2 200,000 dinars TTC.

2. Acquisitions :

- La société TAWASOL GROUPE HOLDING a acquis 99 999 parts sociales représentant 99,999% du capital de la société RETEL SERVICES auprès de sa filiale RETEL pour un montant de 4 000 000 dinars.
- La société TAWASOL GROUPE HOLDING a acquis un siège social d'une surface globale de 1 564 m² sis à 20, rue des entrepreneurs Charguia 2 auprès de la société ESSEYEHA pour un montant de 4 530 000 dinars.

3. Comptes des sociétés du groupe et des sociétés liées

- Les soldes des comptes des sociétés du groupe se présentent comme suit :

Tiers	Nature	Relation	Montant en DT
RETEL	Compte courant	Filiale	202 377
GHZALA INDUSTRIE	Compte courant	Filiale	29 435
SOGETRAS	Compte courant	Filiale	4 469
RETEL PREFAB	Compte courant	Filiale	388
RETEL BETON NORD OUEST	Compte courant	Filiale	2 177
HAYATCOM TUNISIE	Compte courant	Filiale	20 000
TIS SICAR	Compte courant	Filiale	90 000
JUPITER IMMOBILIERE	Compte courant	Filiale	269 675
GREEN TECHNOLOGIES	Compte courant	Filiale	3 000
UTS	Compte courant	Filiale	250 000
RETEL	Dette sur acquisition d'immobilisations financières	Filiale	-4 000 000
ESSEYEHA	Compte Fournisseurs	Partie liée	4 411
L'AFFICHETTE	Compte Fournisseurs	Partie liée	14 213
ESSEYEHA Golf	Compte Fournisseurs	Partie liée	1 016
XPRESSCELL	Compte Fournisseurs	Partie liée	168
RETEL	Billet de trésorerie au taux d'intérêt à 8%	Filiale	5 500 000
HAYATCOM	Billet de trésorerie au taux d'intérêt à 8%	Filiale	1 300 000
TIS SICAR	Billet de trésorerie au taux d'intérêt à 8%	Filiale	1 800 000
JUPITER IMMOBILIERE	Billet de trésorerie au taux d'intérêt à 8%	Filiale	1 000 000
R INDUSTRIE	Billet de trésorerie au taux d'intérêt à 8%	Filiale	1 000 000
BAXEL	Billet de trésorerie au taux d'intérêt à 8%	Partie liée	100 000

AVIS D'EXAMEN LIMITE

A Messieurs les actionnaires de la société TAWASOL GROUP HOLDING

Messieurs,

INTRODUCTION

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier et suite à votre demande, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis d'examen limité des états financiers arrêtés au 30 juin 2015.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société TAWASOL GROUP HOLDING, comprenant le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2015, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

ETENDUE DE L'EXAMEN LIMITE

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et en conséquence ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

CONCLUSION

1. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires présentés aux pages 5 à 8 du présent rapport ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société TAWASOL GROUP HOLDING au 30 juin 2015 ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31/08/2015

Union des experts comptables

Jabrane Ben Zineb



Abdennadher et Khedhira

Othman Khedhira



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés de l'avis des co-commissaires aux comptes : Mr Cherif BEN ZINA et Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

BILAN

arrêté au 30/06/2015

(Unité : en Dinars Tunisiens)

ACTIF	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Actifs Non Courants				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		-	-	-
Moins : amortissements		-	-	-
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>		-	-	-
Immobilisations corporelles		-	-	-
Moins : amortissements		-	-	-
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>		-	-	-
Immobilisations financières	4-1	68 905 758	6 999 700	25 907 500
Moins : provisions		-	-	-
<i>Immobilisations financières nettes</i>		68 905 758	6 999 700	25 907 500
Total des actifs immobilisés		68 905 758	6 999 700	25 907 500
Autres actifs non courants	4-2	1 160 982	3 584	2 787
Total des actifs non courants		70 066 740	7 003 284	25 910 287
Actifs Courants				
Clients et comptes rattachés		-	-	-
Moins : provisions		-	-	-
<i>Clients et comptes rattachés nets</i>		-	-	-
Autres actifs courants	4-3	11 015 661	121 606	79 941
Placements et autres actifs financiers	4-4	6 116 668		6 116 366
Liquidités et équivalents de liquidités	4-5	18 097 199	290 374	4 852 219
Total des actifs courants		35 229 527	411 980	11 048 525
TOTAL ACTIF		105 296 268	7 415 264	36 958 813

BILAN

arrêté au 30/06/2015

(Unité : en Dinars Tunisiens)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	4-6			
Capital social		36 953 847	400 000	22 800 000
Capital social appelé et versé		-	-	-
Capital social appelé et non versé		-	-	-
Prime d'émission		33 846 159	-	-
Résultats reportés		- 760 349	- 76 579	- 76 579
<i>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		70 039 656	323 421	22 723 421
Résultat de l'exercice		3 928 136	- 137 525	- 683 771
Total capitaux propres avant affectation		73 967 792	185 897	22 039 651
<u>PASSIFS</u>				
<i>Passifs non courants</i>				
Emprunts	4-7	20 000 000	6 854 167	5 979 167
Autres passifs financiers non courants		-	-	-
Provisions pour risques		-	-	-
<i>Total des passifs non courants</i>		20 000 000	6 854 167	5 979 167
<i>Passifs courants</i>				
Fournisseurs et comptes rattachés	4-8	216 046	16 800	5 993
Autres passifs courants	4-9	9 755 089	159 741	7 813 916
Concours bancaires et autres passifs financiers	4-10	1 357 340	198 659	1 120 086
<i>Total des passifs courants</i>		11 328 475	375 200	8 939 995
Total des passifs		31 328 475	7 229 367	14 919 162
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		105 296 268	7 415 264	36 958 813

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 30 Juin 2015

(Unité : en Dinars Tunisiens)

<u>DESIGNATION</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>			
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>							
Revenus	5-1	6 198 750	-	-			
Autres produits d'exploitation		-	-	-			
<i>Total des produits d'exploitation</i>		6 198 750	-	-			
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>							
Achats d'approvisionnements consommés		16	-	-			
Charges de personnel		-	-	-			
Dotations aux amortissements/résorptions et aux provisions	5-2	580 292	796	1 593			
Autres charges d'exploitation	5-3	337 381	109 712	226 979			
<i>Total des charges d'exploitation</i>		917 689	110 508	228 572			
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>							
		5 281 061	-	110 508	-	228 572	
Charges financières nettes	5-4	-	1 693 732	-	27 016	-	593 535
Produits de placements	5-5		341 303		-		138 336
Autres pertes ordinaires			-		-		-
Autres gains ordinaires			4		-		-
Gains/Pertes extraordinaires			-		-		-
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>							
			3 928 636	-	137 525	-	683 771
Impôts sur les sociétés			500		-		-
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u>							
			3 928 136	-	137 525	-	683 771
RESULTAT NET DE L'EXERCICE							
			3 928 136	-	137 525	-	683 771

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

arrêté au 30 Juin 2015

(Unité : en Dinars Tunisiens)

<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Résultat net		3 928 136	- 137 525	- 683 771
Ajustement pour :				
Amortissements/résorptions et provisions		580 292	796	1 593
▪ Capital souscrit appelé non encore libéré		-	-	-
▪ Capital souscrit libéré			- 300 000	
▪ Variations des :				
- Stocks		-		-
- Créances		-		-
- Autres actifs courants	6-1	- 10 935 720	242 257	- 16 078
- Fournisseurs et comptes rattachés	6-1	210 054	18 918	3 875
- Autres passifs courants	6-1	9 941 173	80 960	11 231 571
- Autres passifs financiers	6-1	257 113	26 950	46 414
▪ Transfert de charges		- 1 738 487	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		2 242 561	- 67 643	10 583 604
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		- 42 998 258	- 6 999 700	- 6 999 700
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		- 42 998 258	- 6 999 700	- 6 999 700
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Dividendes et autres distributions		-		-
Libération du capital		-	300 000	300 000
Augmentation de capital		40 000 006		-
Encaissements provenant des emprunts		28 000 000	7 000 000	7 000 000
Remboursements d'emprunts		- 15 000 000		-
Décassements provenant de l'acquisition des placements à court terme		-		- 6 116 158
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		53 000 006	7 300 000	1 183 842
Variation de la trésorerie		12 244 309	232 657	4 767 746
Trésorerie au début de l'exercice		4 799 587	31 841	31 841
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6-2	17 043 896	264 498	4 799 587

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

NOTE 1 : D'ORDRE GENERAL

1-1. Présentation de la société

La société « Universal Auto Distribution Holding » « UADH - SA » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 05 Juillet 2013.

Le capital social s'élève à 36 953 847 dinars divisés en 36 953 847 actions d'une valeur de 1 dinar totalement libéré.

La société a pour objet :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés, l'étude, le conseil, l'assistance et la réalisation de projets informatiques ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés, le diagnostic, l'audit, l'étude, le développement, la mise en place et la maintenance des systèmes informatiques industriels et d'automatisme ;
- La participation sous toutes ses formes, y compris la fusion par voie d'apport, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, société ou syndicats, consortiums, association en participation ou autres, créées ou à créer.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1-2. Présentation des états financiers

Les états financiers intermédiaires de la société « Universal Auto Distribution Holding », arrêtés au 30/06/2015, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

* **Le bilan** fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *L'état de flux de trésorerie* renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

1-3. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers intermédiaires de la société « **Universal Auto Distribution Holding** », arrêtés au 30/06/2015, sont exprimés en dinars tunisiens et sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ses états.

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2015 sont préparés selon les mêmes règles que celles de clôture de l'exercice au 31 décembre. Les dividendes acquis courant la période intermédiaire sont constatés en totalité en produits sans tenir compte du prorata.

1-4. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Pour l'élaboration de ses états financiers intermédiaires, au 30/06/2015 la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- notamment : la convention de l'entité,
- la convention de l'unité monétaire,
- la convention de la périodicité,
- la convention de réalisation du revenu,
- la convention de rattachement des charges aux produits,
- la convention de l'objectivité,
- la convention de la permanence des méthodes,
- la convention de l'information complète,
- la convention de prudence,
- la convention de l'importance relative,
- la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers intermédiaires dans les notes correspondantes.

NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers intermédiaires ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3- 1. Placements

Un placement est classé à long terme lorsqu'il est détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Un placement est classé à court terme lorsque l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

A la date de clôture, les placements à court terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3-2. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

NOTES 4 RELATIVES AU BILAN

Note 4-1 : Immobilisations financières

Le poste immobilisations financières s'élève au 30 Juin 2015 à 68 905 758 Dinars, et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014	Note
Titres de participation	68 905 758	25 907 500	6 999 700	4-1-1
TOTAL	68 905 758	25 907 500	6 999 700	

Note 4-1-1 : TITRES DE PARTICIPATIONS

Au 30/06/2015, le solde su compte titres de participation s'élève à 68 905 758 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Pourcentage de détention	Nombre de titres	Valeur d'acquisition	Provision
Aures Auto	99,996%	1 399 940	6 999 700	-
Economic Auto	99,91%	69 940	18 883 800	-
Aures Gros	0,07%	600	21 000	-
Mazda Détails	0,20%	100	3 000	-
EVI SA	99,99%	6 999 199	42 975 082	-
TRUCKS GROS	0,04%	2	23 176	-
TOTAL		8 469 781	68 905 758	-

La variation des titres de participations s'analyse comme suit :

Solde au 31/12/2014	25 907 500
<i>Acquisitions</i>	42 998 258
Acquisition des titres LVI	42 975 082
Acquisition des titres Trucks Gros	23 176
<i>Cessions</i>	-
Solde au 30/06/2015	68 905 758

Note 4-2 : Autres actifs non courants

Le poste autres actifs non courants s'élève au 30 Juin 2015 à 1 160 982 Dinars, et se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014	Note
Frais préliminaires	1 991	2 787	3 584	4-2-1
Charges à répartir	1 158 991	-	-	4-2-2
TOTAL	1 160 982	2 787	3 584	

Note 4-2-1 : Frais préliminaires

Le solde des frais préliminaires, arrêté au 30/06/2015, se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<i>Valeur brute</i>	<i>4 778</i>	<i>4 778</i>	<i>4 778</i>
Résorptions antérieures	1 991	398	398
Dotation de l'exercice*	796	796	1 593
<i>Cumul des résorptions</i>	<i>2 787</i>	<i>1 194</i>	<i>1 991</i>
Valeur Comptable Nette	1 991	3 584	2 787

**La méthode de résorption des frais préliminaires est la méthode linéaire sur une période de trois années avec application de la règle du prorata temporis.*

Note 4-2-2 : Charges à répartir

Le solde des charges à répartir, arrêté au 30/06/2015, se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Valeur brute	1 738 487	-	-
Résorptions antérieures	-	-	-
Dotation de l'exercice	579 496	-	-
<i>Cumul des résorptions</i>	<i>579 496</i>	-	-
Valeur Comptable Nette	1 158 991	-	-

**Les charges à répartir sont amortis sur une période de trois années à partir de l'année 2015.*

Note 4-3 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30 Juin 2015 à 11 015 661 Dinars. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Comptes sociétés du Groupe (4-3-1)	4 073 824	66 000	2 647
Etat impôts sur les sociétés	27 118	-	27 618
Créditeurs débiteurs divers TSI	-	-	28
Produits à recevoir	6 539 746	-	-
Compte d'attente	-	-	-
Crédit de TVA à reporter	373 472	7 851	42 148
TVA Déductible	480	17 754	5 564
Charge constatées d'avance	1 022	-	1 935
Fournisseurs avance et acompte	-	30 000	-
TOTAL	11 015 661	121 606	79 941

Note 4-3-1 : Comptes sociétés du groupe

Le solde des comptes des sociétés du Groupe, arrêté au 30/06/2015, se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
LOUKILINVESTMENT GROUP - LIG	4 070 347	41 000	-
LOUKIL MANAGEMENT CONSEIL - LMC	-	-	2 147
Etablissement M.LOUKIL et cie	-	25 000	-
MIDCO	-	-	500
AURES GROS	614	-	-
SODEX	2 863	-	-
TOTAL	4 073 824	66 000	2 647

Note 4-4 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs courants s'élève au 30/06/2015 a 6 116 668 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Note
Placements courants (4-4-1)	6 116 158	-	6 116 158	4-4-1
Placement SICAV ALHIFADH	509	-	207	
Total	6 116 668	-	6 116 366	

Note 4-4-1 : Placements courants

La société Universal Auto Distributors Holding a accordé des prêts sous forme des placements à court terme au profit des filiales du groupe LOUKIL sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

Le détail des placements se présente dans le tableau suivant:

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Placement à court terme LIG	4 221 158	-	4 221 158
Placement à court terme IMMOBILIERE DE CARTHAGE	1 360 000	-	1 360 000
Placement à court terme ETABLISSEMENT M LOUKIL	425 000	-	425 000
Placement à court terme MIG ENGINEERING	110 000	-	110 000
TOTAL	6 116 158	-	6 116 158

Note 4-5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2015 à 18 097 199 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Chèques à l'encaissement	592 500	290 000	1 076 724
Blocages	2 505	-	-
Compte intermédiaire en bourse TSI	19	-	-
Compte intermédiaire en bourse MAC	10 000 000	-	-
Caisse	69	163	148
Banques (4-5-1)	7 502 106	211	3 775 347
TOTAL	18 097 199	290 374	4 852 219

Note 4-5-1 : Banques

Le solde des banques, arrêté au 30/06/2015, se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
AMEN BANK	5 000 398	-	-
BT	497 773	211	32 302
BH	466	-	3 743 045
BTE	298	-	-
QNB	64 998	-	-
BNA	1 938 174	-	-
TOTAL	7 502 106	211	3 775 347

Note 4-6 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit au 30 Juin 2015 :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Note
Capital social	36 953 847	400 000	22 800 000	4-6-1
Prime d'émission	33 846 159	-	-	-
Résultat reporté	-760 349	-76 579	-76 579	-
Total des capitaux propres avant résultat	70 039 656	323 421	22 723 421	
Résultat de l'exercice	3 928 136	-137 525	-683 771	
Total des capitaux propres avant affectation	73 967 792	185 897	22 039 651	

Note 4-6-1 : CAPITAL SOCIAL

La structure du capital social, au 30/06/2015, se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Capital souscrit	%
LOUKIL INVESTMENT GROUP	24 645 853	24 645 853	66,69%
Autres actionnaires (Public)	12 307 694	12 307 694	33,31%
ZOHRA LOUKIL	50	50	0,00%
ZEINEB LOUKIL	50	50	0,00%
THOURAYA LOUKIL	50	50	0,00%
MOHAMED BEN HABIB LOUKIL	50	50	0,00%
BASSEM LOUKIL	50	50	0,00%
WALID LOUKIL	50	50	0,00%
TOTAL	36 953 847	36 953 847	100,00%

**Le Conseil d'Administration de la société « UADH », tenu le 03 juin 2015, a constaté la réalisation de l'augmentation du capital social en numéraire, décidée par l'AGE du 1er avril 2015, portant sur l'émission de 6 153 847 actions nouvelles au prix d'émission de 6,500 dinars l'action. Suite à cette augmentation, le capital social de la société est porté à 36 953 847 dinars divisé en 36 953 847 actions, de nominal un (01) dinar chacune.*

La variation des capitaux avant affectation durant l'exercice 2015

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2015

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultats de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31 décembre 2014 avant affectation	22 800 000	-	(76 579)	(683 771)	22 039 651
Affectation du résultat de l'exercice 2014 suivant décisions de l'AGO du 29/06/2015	-	-	(683 771)	683 771	-
Soldes au 31 décembre 2014 après affectation	22 800 000	-	(760 349)	-	22 039 651
Augmentation du capital par incorporation de compte courant actionnaire LIG (AGE du 02/02/2015)	8 000 000	-	-	-	8 000 000
Augmentation du capital par apport en numéraire (AGE du 01/04/2015)	6 153 847	33 846 159	-	-	40 000 006
Résultat de la période	-	-	-	3 928 136	3 928 136
Soldes au 30 juin 2015	36 953 847	33 846 159	(760 349)	3 928 136	73 967 792

Note 4-7 : Emprunts

Au 30/06/2015, le solde de la rubrique emprunts s'élève à 20 000 000 dinars contre un solde de 5 979 167 au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Note
Emprunts à long terme	20 000 000	6 854 167	5 979 167	<i>4-7-1</i>
TOTAL	20 000 000	6 854 167	5 979 167	

Note 4-7-1 : Emprunts à long terme

Le détail des emprunts à long terme se présente dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS

Au 30 juin 2015

(Montants exprimés en dinars)

Organisme prêteur	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Solde au 31/12/2014		Nouveaux emprunts	Reclassement	Remboursement	Solde au 30/06/2015	
			Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an				Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
<i>Banque de la Tunisie</i>	7 000 000	TMM + 3%	5 979 167	1 020 833			7 000 000	-	-
<i>Attijari Bank</i>	8 000 000	TMM + 1,5%			8 000 000		8 000 000	-	-
<i>Amen Bank</i>	5 000 000	TMM + 2,75%			5 000 000			5 000 000	-
<i>Qatar National Bank</i>	10 000 000	TMM + 2,75%			10 000 000			10 000 000	-
<i>Banque de Tunisie et des Emirats</i>	5 000 000	TMM + 2,75%			5 000 000			5 000 000	-
TOTAL			5 979 167	1 020 833	28 000 000		15 000 000	20 000 000	

Note 4-8 : Fournisseurs et comptes rattachés

Au 30/06/2015, le solde de la rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 216 046 Dinars contre un solde de 16 800 Dinars au 30/06/2014.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Fournisseurs locaux	216 046	16 800	5 993
TOTAL	216 046	16 800	5 993

Note 4-9 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent, au 30 Juin 2015, à 9 755 089 Dinars et s'analysent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Note
Comptes sociétés du Groupe	9 076 782	149 505	7 550 555	4-9-1
Comptes courants actionnaires	11 300	3 500	11 300	4-9-2
Recette des finances	120 394	-	5 310	-
Avance sur règlement de placement	227 160	-	-	-
Charges à payer	319 453	6736	246 751	-
TOTAL	9 755 089	159 741	7 813 916	

Note 4-9-1 : Comptes sociétés du Groupe

Le solde des comptes des sociétés du Groupe, arrêté au 30/06/2015, se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Générale Industrielle de filtration - GIF Filter	2 331 147	-	1 226 795
ECONOMIC AUTO	65 546	66 905	66 160
AURES AUTO	6 680 088	82 600	6 257 600
TOTAL	9 076 782	149 505	7 550 555

Note 4-9-2 : Comptes courants actionnaires

Le solde des comptes courants actionnaires, arrêté au 30/06/2015, se détaille ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Mr Mohamed LOUKIL	300	-	300
Mme Zohra LOUKIL	2 300	-	2 300
Mr Bassem LOUKIL	3 800	3 500	3 800
Mr Walid LOUKIL	300	-	300
Mme Zeineb LOUKIL	2 300	-	2 300
Mme Thouraya LOUKIL	2 300	-	2 300
TOTAL	11 300	3 500	11 300

**Les soldes de ces comptes courants actionnaires représentent le reliquat des créances revenant auxdits actionnaires suite à l'augmentation du capital par conversion de créances faite en 2014.*

Note 4-10 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 30/06/2015, le solde de la rubrique concours bancaires et autres passifs financiers s'élève à 1 357 340 Dinars contre un solde de 198 659 Dinars au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Note
Échéances à (-) d'un an sur emprunt	-	145 833	1 020 833	
Intérêt courus échus	303 527	26 950	46 414	
Concours bancaires	1 053 813	25 876	52 839	4-10-1
TOTAL	1 357 340	198 659	1 120 086	

Note 4-10-1 : Concours bancaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à 1 053 813 Dinars et se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
AMEN BANK CHARGUIA	-	21 536	25 227
AMEN BANK TUNIS	-	4 340	27 568
ATB	69	-	27
BTE	-	-	18
Attijari	1 053 743	-	-
TOTAL	1 053 813	25 876	52 839

NOTES 5 RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 5-1 : Revenus

Au 30/06/2015, le solde de la rubrique revenus s'élève à 6 198 750 Dinars contre un solde nul au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dividendes - Aures Auto	4 499 807	-	-
Dividendes - Economic Auto	1 698 543	-	-
Dividende Truks Gros	400	-	-
TOTAL	6 198 750	-	-

Note 5-2 : Dotation aux amortissements et aux provisions

Au 30/06/2015, le solde de la rubrique dotations aux amortissements et aux provisions s'élève à 580 292 Dinars contre un solde de 796 Dinars au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	796	796	1 593
Dotations aux résorptions des charges à répartir	579 496	-	-
TOTAL	580 292	796	1 593

Note 5-3 : Autres charges d'exploitation

Au 30/06/2015, le solde de la rubrique autres charges d'exploitation s'élève à 337 381 dinars contre un solde de 109 712 dinars au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Location	2 118	2 118	4 236
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	96 127	17 500	29 465
Commission	21 420	2 163	76 460
Publicité, publication et relations publiques	9 275	-	2 531
Voyages et déplacements	1 022	-	133
Frais postaux	-	-	-
Commissions bancaires	144 773	88 420	111 158
Jetons de présence	26 250	-	-
Droit de timbre et enregistrement	35 461	11	3 469
Pénalité de retard	100	-	15
Autres droits et taxes	-	-	13
Frais de déplacement	-	-	-
Réceptions	536		
Transfert de charges			-
Impôts et taxes liés à une modification comptable		-500	-500
Diverses charges	300		
TOTAL	337 381	109 712	226 979

Note 5-4 : Charges financières nettes

Au 30/06/2015, le solde de la rubrique charges financières nettes s'élève à 1 693 732 Dinars contre un solde de 27 016 Dinars au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Intérêts sur des emprunts et dettes	1 202 273	26 950	308 677
Intérêts sur des comptes courants	131 484	66	4 181
Intérêts sur prêts	350 489		279 139
Intérêts sur comptes à terme	7 208		1 538
Pertes de Change	2 278		
TOTAL	1 693 732	27 016	593 535

Note 5-5 : Produits de placement

Au 30/06/2015, le solde de la rubrique produits des placements s'élève à 341 303 dinars contre un solde nul au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Produits sur placements bancaires	-	-	138 336
Intérêts sur prêts accordés	99 701	-	-
Produits des placements courants	241 603	-	-
TOTAL	341 303	-	138 336

Note 5-6 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre du premier semestre 2015 a été déterminé comme suit :

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(Montants exprimés en dinars)

Résultat Comptable	3 828 435,722
<u>A réintégrer</u>	2 877,410
- Impôts sur les sociétés	500,000
Transactions, amendes, confiscations et pénalités de toute nature	99,650
Pertes de change non réalisées	2 277,760
<u>A déduire</u>	(6 198 750,000)
- Dividendes	(6 198 750,000)
<u>Résultat fiscal avant prov déductible</u>	<u>(2 367 436,868)</u>
Amortissement de l'exercice	0,000
<u>Résultat fiscal avant déduction de l'amortissement</u>	<u>(2 367 436,868)</u>
• Reports déficitaires	(759 804,231)
• Amortissement de l'exercice	0,000
• Amortissements différés	0,000
Résultat fiscal après imputation de l'amortissement	(3 127 241,099)
Minimum d'impôt 0,2% CA local TTC	0,000
Minimum de perception	500,000
Impôt sur les sociétés	500,000
Report d'impôt	27 617,705
Retenues à la source	0,000
Acomptes provisionnels payés	0,000
report	(27 117,705)

NOTES 6 RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 6-1 : Variation des éléments du besoin en fond de roulement

Désignation	30/06/2015	31/12/2014	Variation
Stocks	-	-	-
Créances	-	-	-
Autres actifs courants	11 015 661	79 941	(10 935 720)
<i>Variation des Actifs Courants</i>	<i>11 015 661</i>	<i>79 941</i>	<i>(10 935 720)</i>
Fournisseurs et comptes rattachés	216 046	5 993	210 053
Autres passifs courants	9 755 089	7 813 916	1 941 173
<i>Augmentation du capital par incorporation de compte courant actionnaire LIG</i>	<i>8 000 000</i>	-	<i>8 000 000</i>
	17 755 089	7 813 916	9 941 173
Autres passifs financiers	303 527	46 414	257 113
<i>Variation des Passifs Courants</i>	<i>18 274 662</i>	<i>7 866 324</i>	<i>10 408 339</i>
Variation du besoin en fonds de roulement	-7 259 002	- 7 786 383	527 381

Note 6-2 : Trésorerie à la fin de l'exercice

La trésorerie à la fin de la période se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	18 097 199	290 374	4 852 219
Placements (titres SICAV)	509	-	207
concours bancaires	1 053 813	25 876	52 839
<u>Trésorerie à la fin de l'exercice</u>	17 043 896	264 498	4 799 587

NOTES 7 RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les engagements de la société Universal Auto Distributors Holding – UADH au 30 juin 2015 :

Type d'engagements	Valeur totale du crédit	Tiers	Partie engagée
1. Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
▪ Cautionnement	8 000 000	Attijari Bank	Mrs Bassem et Walid LOUKIL
▪ Aval			
▪ Autres garanties			
b) Garanties réelles			
▪ Hypothèques			
	7 000 000	Banque de la Tunisie	UADH
	5 000 000	Amen Bank	UADH
	10 000 000	Qatar National Bank	UADH
▪ Nantissement	5 000 000	Banque Nationale Agricole	UADH
	5 000 000	Banque de Tunisie et des Emirats	UADH
	8 000 000	Attijari Bank	UADH
c) Effets escomptés non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
2. Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
▪ Cautionnement			
▪ Aval			
▪ Autres garanties			
b) Garanties réelles			
▪ Hypothèques			
▪ Nantissement			
c) Effets escomptés non échus			
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
f) Garantie de soumission			
3. Engagements réciproques			
▪ Emprunt obtenu non encore encaissé			
▪ Crédit consenti non encore versé			
▪ Opération de portage			
▪ Crédit documentaire			
▪ Commande d'immobilisation			
▪ Commande de longue durée			
▪ Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective			

NOTE 8 RELATIVE AUX PARTIES LIEES

a/ Contrat de location :

La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, depuis le 5 Juillet 2013, un contrat de location avec Monsieur Mohamed LOUKIL (Actionnaire personne physique et administrateur de la société) ayant pour objet la location d'une partie du local afin qu'elle puisse exercer son activité dans le cadre de son objet social. Ce bail est conclu moyennant un loyer mensuel s'élevant à la somme de trois cents dinars par mois (300 Dinars) incluant la déduction de la retenue à la source légale. Le loyer est payable d'avance chaque trimestre. Le montant du loyer relatif à la période arrêtée au 30 juin 2015, s'élève à 2 118 dinars hors taxes.

b/ Conventions de placement à court terme :

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2014, avec la société Etablissements Mohamed LOUKIL et Cie une convention de placement à court terme.

La société UADH (prêteur) a prêté à la société Etablissements Mohamed LOUKIL et Cie (emprunteur) des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 30/06/2015, à **425 000,014 DT**.

Les fonds prêtés sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

L'emprunteur a versé au prêteur, courant le premier semestre de l'année 2015, une somme de 160 160 DT représentant une avance sur le remboursement des fonds empruntés.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2014, avec la société LOUKIL INVESTMENT GROUP une convention de placement à court terme.

La société UADH (prêteur) a prêté à la société LOUKIL INVESTMENT GROUP (emprunteur) des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 30/06/2015, à **4 221 158,304 DT**.

Les fonds prêtés sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2014, avec la société Immobilière de Carthage une convention de placement à court terme.

La société UADH (prêteur) a prêté à la société Immobilière de Carthage (emprunteur) des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 30/06/2015, à **1 360 000 DT**.

Les fonds prêtés sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

L'emprunteur a versé au prêteur, courant le premier semestre de l'année 2015, une somme de 67 000 DT représentant une avance sur le remboursement des fonds empruntés.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2014, avec la société MIG ENGINEERING une convention de placement à court terme.

La société UADH (prêteur) a prêté à la société MIG ENGINEERING (emprunteur) des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 30/06/2015, à **110 000 DT**.

Les fonds prêtés sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

c/ Crédits obtenus :

- La société Universal Auto Distributors Holding a emprunté auprès de la société Economic Auto des fonds pour un montant, arrêté au 30/06/2015, de **65 546,400 DT**.
- La société Universal Auto Distributors Holding a emprunté auprès de la société Aures Auto des fonds pour un montant, arrêté au 30/06/2015, de **141 600 DT**.
- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 22 juillet 2014, avec la société Aures Auto une convention de prêt.

La société UADH (emprunteur) a obtenu auprès de la société Aures Auto (prêteur) des fonds pour un montant de **5 000 000 DT** remboursable in fine sur une période d'une année.

Le crédit obtenu est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 8%.

Les intérêts de la période s'élèvent à 198 356,164 DT (HT).

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 10 juillet 2014, avec la société Aures Auto une convention de prêt.

La société UADH (emprunteur) a obtenu auprès de la société Aures Auto (prêteur) des fonds pour un montant de **1 175 000 DT** remboursable in fine sur une période de deux années.

Le crédit obtenu est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 9%.

Les intérêts de la période s'élèvent à 53 047,340 DT (HT).

- La société Universal Auto Distributors Holding (emprunteur) a conclu, le 27 avril 2015, avec la société Aures Auto (prêteur) une convention portant sur un prêt pour un montant de **164 500 DT**.

Le crédit obtenu est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 8%.

Les intérêts de la période s'élèvent à 2 343,562 DT (HT).

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 21 juillet 2014, avec la société Générale Industrielle de Filtration une convention de prêt.

La société UADH (emprunteur) a obtenu auprès de la société Aures Auto (prêteur) des fonds pour un montant de **1 174 000 DT** remboursable in fine sur une période de deux années.

Le crédit obtenu est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 9,5%.

Les intérêts de la période s'élèvent à 55 001,096 DT (HT).

- La société Universal Auto Distributors Holding (emprunteur) a conclu, le 15 janvier 2015, avec la société Générale Industrielle de Filtration (prêteur) une convention portant sur un prêt pour un montant de **1 000 000 DT**.

Le crédit obtenu est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 9,2%.

Les intérêts de la période s'élèvent à 42 422,222 DT (HT).

d/ Comptes courants actionnaires :

Au 30/06/2015, les actionnaires personnes physiques ont une créance sur la société UADH représentant le reliquat des prêts en comptes courants actionnaires accordés à la société suite à l'augmentation du capital par conversion de créances faite en 2014. Le solde des créances par actionnaire se présente comme suit :

Actionnaires	Montant
Mr Mohamed LOUKIL	300
Mme Zohra LOUKIL	2 300
Mr Bassem LOUKIL	3 800
Mr Walid LOUKIL	300
Mme Zeineb LOUKIL	2 300
Mme Thouraya LOUKIL	2 300
TOTAL	11 300

e/ Comptes de sociétés du Groupe :

- La société Universal Auto Distributors Holding (prêteur) a conclu, le 30/06/2015, avec la société LOUKIL INVESTMENT GROUP (emprunteur) une convention portant sur un prêt pour un solde arrêté à ladite date de **4 070 347,357 DT**.

Le prêt accordé est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 8%.

Les intérêts de la période s'élèvent à 99 700,522 DT (HT).

- La société UADH a une créance, arrêtée au 30/06/2015, sur la société Aures Gros de **614 DT**.
- La société UADH a une créance, arrêtée au 30/06/2015, sur la société SODEX de **2 862,500 DT**.

Note 9 : EFFET DES CHANGEMENTS DANS LA STRUCTURE DE L'ENTREPRISE PENDANT LA PERIODE INTERMEDIAIRE

1. Acquisitions de filiales :

En vertu des termes de l'acte de cession signé le 20/11/2014, le consortium composé de la société UADH (Chef de file) et les sociétés Economic Auto, Aures Auto et Aures Gros, a acquis un bloc d'actions de 6 999 399 actions représentant 99,99% du capital de la société Ennakl Véhicules Industriels – EVI (devenu Loukil Véhicules Industriels – LVI) détenues par la société Al Karama Holding, ainsi que 100 actions représentant 0,001% du capital de la société Ennakl Véhicules Industriels détenues par l'Etat Tunisien et 2 parts sociales dans le capital de la société Trucks Gros détenues par l'Etat Tunisien. Le prix de cession du bloc d'actions, ci-avant défini, s'élevait à 43 000 100 DT.

La part acquise par la société UADH est de 6 999 199 actions représentant 99,989% du capital de la société Ennakl Véhicules Industriels et 2 parts sociales représentant 0,04% du capital de la société Trucks Gros (voir note 1.1).

La date de réalisation et de transfert de propriété est celle du paiement du prix de cession, soit le 20/01/2015.

2. Remboursements de dettes :

Courant la période intermédiaire arrêtée au 30/06/2015, la société UADH a procédé au remboursement intégral des crédits bancaires obtenus auprès de la Banque de Tunisie et Attijari Bank respectivement pour 7 000 000 DT et 8 000 000 DT (voir note 7.1).

Note 10 : EVENEMENTS SURVENUS APRES LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la fin de la période intermédiaire et la date de préparation du présent rapport.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Introduction

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » (**UADH-SA**) et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la dite société arrêtés au 30 Juin 2015.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 105 296 268 Dinars et un bénéfice de la période s'élevant à 3 928 136 Dinars.

Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers semestriels sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers semestriels ci-joints de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » arrêtés au 30 Juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Août 2015

P/C.M.C-DFK International
Chérif BEN ZINA

P/ F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-

SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA (CRG Audit) et Mr Nizar BARKIA (K.B.H Audit et Conseil).

BILAN
Arrête au 30 juin 2015
(exprimé en dinars tunisien)

ACTIFS	NOTE	30-juin-15	30-juin-14	31-déc.-14
Actifs non courants				
Actifs immobilises				
Immobilisations incorporelles	1	54 033	54 033	54 033
Amortissements	2	(50 055)	(46 308)	(48 539)
Immobilisations corporelles	3	61 099 889	57 880 516	59 726 332
Amortissements	4	(13 862 099)	(9 991 406)	(11 830 614)
Immobilisations financières	5	3 780 808	3 173 070	3 505 815
Provision sur immobilisations financières		(41 000)	0	0
Total des actifs immobilises		50 981 576	51 069 905	51 407 028
Autres actifs non courants	6	794 393	1 376 372	1 087 323
Total des actifs non courants		51 775 970	52 446 277	52 494 351
Actifs courants				
Stock	7	18 320 500	10 585 475	16 992 259
Provisions sur stocks	8	(143 707)	(51 574)	(142 707)
Clients & comptes rattaches	9	11 899 631	9 189 764	7 198 895
Provisions pour dépréciation des clients	10	(535 119)	(530 119)	(380 119)
Autres actifs courants	11	9 568 809	6 348 689	9 236 553
Placements et autres actifs financiers	12	2 137 000	3 937 000	3 737 000
Liquidités et équivalent de liquidités	13	1 160 172	1 380 149	886 839
Total des actifs courants		42 407 287	30 859 384	37 528 721
Total des actifs		94 183 256	83 305 661	90 023 072

BILAN
Arrête au 30 juin 2015
(exprimé en dinars tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	30-juin-15	30-juin-14	31-déc.-14
Capitaux propres				
Capital social	14	26 200 000	26 200 000	26 200 000
Réserves légales	15	553 146	359 938	359 938
Résultats reportes	16	2 063 534	1 603 665	1 603 665
Autres capitaux propres	17	8 405 774	5 332 898	8 551 414
Total des capitaux propres avant résultat		37 222 454	33 496 501	36 715 017
Résultat de l'exercice		759 811	2 086 495	2 260 483
Total des capitaux propres avant affectation		37 982 265	35 582 996	38 975 500
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	18	15 160 138	18 012 896	16 824 492
Total passifs non courants		15 160 138	18 012 896	16 824 492
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	19	25 487 226	20 953 772	19 116 545
Autres passifs courants	20	3 120 115	2 874 822	1 703 927
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	12 433 512	5 881 175	13 402 608
Total des passifs courants		41 040 854	29 709 769	34 223 080
Total des passifs		56 200 992	47 722 665	51 047 572
Total des capitaux propres et des passifs		94 183 256	83 305 661	90 023 072

Etat de résultat
Arrête au 30 juin 2015
(exprimé en dinars tunisien)

	NOTE	30-juin-15	30-juin-14	31-déc.-14
Produits d'exploitation				
Revenus	22	20 630 103	18 123 024	32 396 500
Autres produits d'exploitation	23	684 662	110 259	2 962 550
Total des produits d'exploitation		21 314 764	18 233 283	35 359 050
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours (en + ou -)	24	(1 630 493)	(6 275 062)	(12 497 662)
Achats d'approvisionnement & MP consommées	25	13 441 665	14 784 495	30 577 127
Charges de personnel	26	2 561 662	1 915 957	4 197 431
Dotations aux amortissements & aux provisions	27	2 496 853	2 391 091	4 569 823
Autres charges d'exploitation	28	1 776 882	1 873 410	3 772 292
Total des charges d'exploitation		18 646 569	14 689 891	30 619 011
Résultat d'exploitation		2 668 195	3 543 392	4 740 039
Charges financières nettes	29	2 026 721	1 564 325	3 085 480
Produits financiers	30	126 643	100 029	382 259
Autres gains ordinaires	31	943	20 188	250 382
Autres pertes ordinaires	32	9 249	12 790	26 717
Résultat des activités ordinaires av. impôt		759 811	2 086 495	2 260 483
Impôt sur les bénéfices	33	0	0	0
Résultat des activités ordinaires AP. impôt		759 811	2 086 495	2 260 483
Résultat net de l'exercice		759 811	2 086 495	2 260 483

Etat de flux de trésorerie
Arrête au 30 juin 2015
(exprimé en dinars tunisien)

	NOTE	30-juin-15	30-juin-14	31-déc.-14
Flux de trésorerie lies a l'exploitation				
Résultat net		759 811	2 086 495	2 260 483
Ajustements pour :				
Amortissements et provisions		2 496 853	2 391 091	4 569 823
Modification comptable		0	0	0
Quote part subvention d'investissement		(181 046)	(64 771)	3 153 745
Variation des :				
Stocks		(1 328 241)	(7 617 432)	(14 024 216)
Créances		(4 700 735)	(5 326 017)	(3 335 149)
Autres actifs		(332 256)	(758 350)	(3 646 215)
Fournisseurs et autres dettes		7 296 358	6 112 315	4 621 008
Plus value sur cession des immobilisations			0	(53 225)
Transfert de charges			0	
Reprise sur provision stocks			0	(18 349)
Flux de trésorerie provenant de (affectes a) l'exploitation		4 010 743	(3 176 669)	(6 472 095)
Flux de trésorerie lies aux activités d'investissement				
Dec. affectes a l'acquisition d'imm. Cor & incorp et autres actifs non courants	34	(856 967)	(1 236 820)	(3 538 133)
Enc. provenant de la cession d'imm corporelles et incorporelles	35	0	0	82 144
Dec affectes a l'acquisition d'immobilisations financières	36	(274 993)	(85 294)	(418 039)
Enc provenant de la cession d'immobilisations financières				
Encaissements provenant de la prime d'investissements				
Flux de trésorerie provenant des (affectes aux) activités d'investissements		(1 131 960)	(1 322 114)	(3 874 028)
Flux de trésorerie lies aux activités de financement				
Encaissement suite a la libération du capital	37	0	3 000 000	3 000 000
Encaissement de titre de placement	38	2 300 000	1 900 000	3 800 000
Décaissement de titre de placement		(700 000)	(2 500 000)	(4 200 000)
Encaissement cca		0	0	0
Dividendes et autres distributions	39	(1 572 000)	0	(1 179 000)
Encaissements provenant des emprunts	40	286 551	268 874	3 830 010
Remboursements d'emprunts	41	(1 620 745)	(1 538 764)	(4 147 490)
Flux de trésorerie provenant des (affectes aux) activités de financement		(1 306 194)	1 130 110	1 103 519
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0	0
Variation de trésorerie		1 572 589	(3 368 673)	(9 242 604)
Trésorerie au début de l'exercice		(5 195 894)	4 046 710	4 046 710
Trésorerie a la clôture de l'exercice	42	(3 623 303)	678 036	(5 195 894)

Notes aux Etats Financiers

Les états financiers de la société SOTEMAIL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996.

Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 01 Janvier 2015 au 30 Juin 2015 totalisant au bilan de 94 183 256 dinars et dégageant un résultat positif de 759 811 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

1- Présentation de la société.

La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2014 à 26 200 000 DT divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation de carreaux en céramique et grés en porcelaine pour le revêtement de sol et mur.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

2- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables.

A- Unité Monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

B- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Logiciels	33%
* Constructions	5%
* Installations Techniques, matériel et outillage	6,67%
* Matériel industriel à statut juridique particulier	6,67%
* Matériel de transport	20%
* Matériel de transport à statut juridique particulier	20%
* Mobilier et matériel de bureau	10%
* Matériel informatique	15%
* Agencement, aménagement et installation	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de leasing.

C- Les Emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

D- La Valorisation Des Stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

☒ Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;

☒ Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et

☒ Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

E- La Comptabilisation Des Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

3- Notes sur le bilan

Note 1 : Immobilisations incorporelles

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Logiciels	54 033	54 033	54 033
Total	54 033	54 033	54 033

Note 2 : Amortissement immobilisations incorporelles

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Amortissements Logiciels	(50 055)	(46 308)	(48 539)
Total	(50 055)	(46 308)	(48 539)

Note 3 : Immobilisations corporelles

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Terrains	851 884	851 884	851 884
* Matériels roulants	257 860	222 860	222 860
* Matériels de trans. à statuts jur. Part	2 120 882	2 197 286	2 120 882
* Matériels indus. à statuts jur. Part	3 861 591	2 804 989	3 575 149
* Matériels informatiques	112 800	96 982	103 498
* Matériels de bureaux	81 817	35 803	40 143
* Constructions	9 316 937	7 382 962	7 441 586
* Matériels industriels	41 089 674	40 246 518	40 521 564
* Agencements et ménagements divers	3 166 070	2 906 150	2 912 972
* Immobilisations en cours	70	653 907	1 462 418
* Avance versée / cde d'imm.	120 000	120 000	120 000
* Avance Fournisseurs d'immobilisations	120 304	361 175	353 376
Total	61 099 889	57 880 516	59 726 332

Détails des immobilisations en cours

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Construction en cours	0	648 723	1 276 318
Matériels industriels en cours	70	5 184	0
Agencements et Aménagements en cours	0	0	186 100
Total	70	653 907	1 462 418

Note 4 : Amortissement immobilisations corporelles

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Amts Matériels de transports	(195 693)	(166 777)	(179 777)
* Amts Mat. de trans. à statuts jur. Part	(1 359 536)	(1 101 875)	(1 180 389)
* Amts Matériels ind. à statuts jur. Part	(477 616)	(251 026)	(348 843)
* Amts Matériels informatique	(62 878)	(50 516)	(56 836)
* Amts Constructions	(1 732 349)	(1 343 307)	(1 527 944)
* Amts Matériels industriels	(8 794 636)	(6 141 849)	(7 453 234)
* Amts agen & amen	(1 222 433)	(924 666)	(1 070 283)
* Amts Matériels MMB	(16 958)	(11 392)	(13 308)
Total	(13 862 099)	(9 991 406)	(11 830 614)

Note 5 : Immobilisations financières

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Titre de participation	3 049 128	2 835 000	2 835 000
*Prov pour Dép. des Titres de participation	(41 000)	0	0
*Dépôt et cautionnements	387 679	246 672	385 933
*Fonds de garantie Unifactor	333 619	69 169	274 500
*Fonds de garantie Tunisie factoring	10 382	22 228	10 382
Total	3 739 808	3 173 070	3 505 815

Tableau détaillé des immobilisations financières

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisitions/ Libération	Cessions	Au 30/06/2015	Provisions	VCN au 30/06/2015	% de détention
SOMOCER							
NEGOCE	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	0	75 000	0	75 000	15,00%
ABC	2 700 000	0	0	2 700 000	0	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	0	50 000	41 000	9 000	0,41%
LTD "KIT"	0	214 128	0	214 128	0	214 128	
TOTAL	2 835 000	214 128	0	3 049 128	41 000	3 008 128	

Note 6 : Autres actifs non courants

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* <u>Charge à répartir</u>	652 257	652 257	652 257
Moins (Amortissements)	(652 257)	(652 257)	(652 257)
Charge à répartir nettes	0	0	0
* <u>Frais préliminaires</u>	993 060	2 200 154	1 489 596
Moins (Amortissements)	(244 560)	(958 502)	(496 536)
Frais préliminaires nettes	748 500	1 241 652	993 060
* <u>Ecart de conversion</u>	160 656	202 525	147 540
Moins (Amortissements)	(114 764)	(67 806)	(53 277)
Ecart de conversion nets	45 893	134 720	94 263
Total	794 393	1 376 372	1 087 323

- La résorption des charges à répartir et des frais préliminaires se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est de 3 ans.

- L'écart de conversion est amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire correspondant et ce comme suit :

Emprunt	Montant en €	Valeur brute	Durée d'Amts	Amts Au 30-06-2015	Σ Amort	valeur nette
LB	901 000	62 313	3	10 386	51 928	10 386
		24 027	2	6 007	18 020	6 007
RICOTH	788 800	92 112	5	9 211	46 056	46 056
		24 074	4	3 009	9 028	15 046
		- 15 792	4	- 1 974	- 5 922	- 9 870
		- 26 078	3	- 4 346	- 4 346	- 21 732
Total		160 656		22 293	114 764	45 893

Note 7 : Stocks

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Stocks Mat. premières & consommables	3 516 354	3 634 422	3 818 606
* Stocks PF & en cours	14 804 147	6 951 054	13 173 654
Total	18 320 500	10 585 476	16 992 259

Note 8 : Provision sur stocks

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Provisions sur stocks PF	(143 707)	(33 225)	(142 707)
* Provisions sur stocks MP	0	(18 349)	0
Total	(143 707)	(51 574)	(142 707)

Note 9 : Clients et comptes rattachés

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Clients ordinaires	10 911 796	8 058 962	6 589 945
* Clients effet à recevoir	559 716	899 463	228 832
* Clients douteux	380 119	380 119	380 119
* Clients Avoir à établir	0	(148 781)	0
* Clients Facture à Etablir	48 000	0	0
Total	11 899 631	9 189 763	7 198 896

Note 10 : Provisions pour dépréciation des clients

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Prov. pour dép. des Clts & comptes ratt	(535 119)	(530 119)	(380 119)
Total	(535 119)	(530 119)	(380 119)

Note 11 : Autres actifs courants

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Personnel (Actifs)	480 426	545 829	527 914
* Etats et collectivités publiques (Actifs)	1 978 870	2 044 516	2 583 381
* Fournisseurs Débiteurs	4 747 399	3 618 391	3 644 323
* Débiteurs divers	363 255	42 053	309 976
* Produit à recevoir	1 885 616	95 913	1 916 112
* Compte de régul actif	113 244	1 986	254 848
Total	9 568 809	6 348 689	9 236 553

Note 12 : Placements et autres actifs financiers

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Titres de placements	2 137 000	3 937 000	3 737 000
Total	2 137 000	3 937 000	3 737 000

Ces placements sont détaillés conformément au paragraphe 27 de la NCT 07 au tableau suivant :

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisitions/ Libération	Remboursement/émission	Au 30/06/2015
Placement auprès de la BNA	700 000	0	700 000	0
Placement auprès de la BH	1 600 000	0	1 600 000	0
Billet de trésorerie émis par AB CORP	1 437 000	0	0	1 437 000
Placement auprès de la BNA	0	700 000	0	700 000
Placement auprès de la BH	0	0	0	0
Placement auprès de la BH	0	0	0	0
Placement auprès de la AFC	0	0	0	0
Placement auprès de la BTK	0	0	0	0
TOTAL DES PLACEMENTS	3 737 000	700 000	2 300 000	2 137 000

Note 13 : Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Banques (Actifs)	1 018 790	1 367 171	872 263
*Caisse	141 383	12 978	14 576
Total	1 160 172	1 380 149	886 839

Note 14 : Le capital social

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Capital	26 200 000	26 200 000	26 200 000
Total	26 200 000	26 200 000	26 200 000

Le capital social de notre société s'élève à 26 200 000 dinars divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées.

Note 15 : Réserves légales

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Réserves légales	553 146	359 938	359 938
Total	553 146	359 938	359 938

Note 16 : Résultats reportés

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Résultats reportés	2 063 534	1 603 665	1 603 665
Total	2 063 534	1 603 665	1 603 665

Note 17 : Autres capitaux propres

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Primes d'émissions	4 800 000	4 800 000	4 800 000
*Mod comp affec les résultats antérieurs	0	(35 406)	(35 406)
*Subvention d'investissements	3 605 774	568 305	3 786 820
Total	8 405 774	5 332 898	8 551 414

La société a encaissé au cours des exercices 2006 et 2008 deux subventions d'investissements pour un montant de 750 000 dinars chacune. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Conformément à l'accord de principe signé entre la société et le ministère de l'industrie, il a été décidé d'accorder à notre société un montant de 3 515 838 dinars au titre d'une subvention de mise à niveau. Une partie de ce montant qui s'élève à 1 645 246 dinars a été encaissé au cours de l'exercice 2014 et le reste sera encaissé en 2015.

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2015 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Affectation de résultat 2014	Résultat de l'exercice	Amortissement subvention	Solde au 30/06/2015
Capital	26 200 000				26 200 000
Réserves légales	359 938	193 207			553 145
Prime d'émission	4 800 000				4 800 000
Résultats reportés	1 603 665	495 276			2 098 941
Modifications comptables	(35 407)				(35 407)
Subvention d'investis	5 015 838				5 015 838
Sub d'inves inscrite au résultat	(1 229 018)			(181 045)	(1 410 063)
Dividende		1 572 000			
Résultat de l'exercice 2014	2 260 483	(2 260 483)			0
Résultat Au 30-06-2015			759 811		759 811
Total	38 975 500	0	759 811	(181 045)	37 982 265

Le résultat par action (bénéfice) Au 30-06-2015= 759 811/26 200 000= 0,029 dinars.

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31-12-2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 31/12/2013 totalisent 6 764 653 dinars.

Note 18 : Emprunts

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Emprunt leasing	1 879 662	1 924 487	2 138 493
*Emprunt BH (1)	0	526 053	178 705
*Emprunt BNA	2 666 664	3 333 332	2 999 998
*Emprunt BH (2)	6 431 939	6 975 105	6 793 527
*Emprunt BTK	3 666 851	4 000 000	4 000 000
*Emprunt Fournisseurs d'immobilisations	515 023	1 253 919	713 769
Total	15 160 138	18 012 896	16 824 492

Note 19 : Les fournisseurs et comptes rattachés

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Fournisseurs effets à payer	15 400 140	13 949 867	11 261 228
*Fournisseurs d'exploitations	9 201 341	5 928 829	7 333 040
*Fournisseurs d'immobilisations	490 512	577 420	239 605
*Fournisseurs retenue de garantie	307 788	278 461	326 287
*Fournisseurs factures non parvenues	87 445	219 195	(43 615)
Total	25 487 226	20 953 772	19 116 545

Note 20 : Autres passifs courants

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Personnel (Passifs)	249 163	166 502	3 409
*Etat et collectivités publiques (Passifs)	232 468	396 223	554 867
*Actionnaires dividende à payer	1 573 050	1 180 050	1 050
*Créditeurs divers	226 494	108 365	235 173
*Charge à payer	838 940	1 023 681	909 427
Total	3 120 115	2 874 822	1 703 926

Note 21 : Concours bancaires

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Banques (Passifs)	4 783 476	702 113	6 082 733
*Emprunt courant	3 050 000	1 100 000	3 050 000
*Intérêts courus et non échus	422 535	415 992	146 477
*Échéance à -1 an leasing	939 795	737 698	863 719
*Échéance à -1 an emprunt BNA	666 668	666 668	833 335
*Échéance à -1 an emprunt BH	1 069 220	673 105	871 896
*Échéance à -1 an emprunt BTK	333 149	0	0
*Échéance à -1 an Frs. d'immobilisations	1 168 669	1 585 598	1 554 448
Total	12 433 512	5 881 175	13 402 608

4- Notes sur l'état de résultat

Note 22 : Revenus

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* V. LOC. GRES 18%	18 188 750	15 933 945	28 975 688
* V. LOC. GRES 22,5%	0	118 177	256 686
* Vente à l'export	2 523 892	2 219 683	3 163 129
* R.R.R accordés	(129 000)	(148 781)	0
* Vente en suspension	46 460	0	996
Total	20 630 103	18 123 024	32 396 500

Note 23 : Autres produits d'exploitation

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Quote parts des subventions d'inv.	181 047	64 771	362 093
*Reprise sur provision stocks	0	0	18 349
*transfert de charges	503 615	45 488	2 582 108
Total	684 662	110 259	2 962 550

Note 24 :Vart° des produits finis et encours

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Variations de stocks	1 630 493	6 275 062	12 497 662
Total	1 630 493	6 275 062	12 497 662

Note 25 : Achats d'app. et MP consommés

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Achats Matières	9 157 379	11 767 897	21 349 823
* Achats d'approvisionnements	1 933 051	2 091 376	6 071 994
* Vart° de stocks MP & app	302 252	(1 342 370)	(1 526 554)
* Achats non stockés	2 048 984	2 267 592	4 681 864
Total	13 441 665	14 784 495	30 577 127

Note 26 : Charges de personnel

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Salaire et complément de salaire	2 382 532	1 853 633	4 004 049
* Charges sociales légales	179 130	62 323	193 382
Total	2 561 662	1 915 957	4 197 431

Note 27 : Dotations aux amts et provisions

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*DAP immob corp et incorp	2 277 561	2 212 479	4 407 063
*DAP pour dépréciation stocks	1 000	0	109 482
*DAP pour dépréciation clients	155 000	150 000	0
*DAP pour dép des Titres de participation	41 000	0	0
*DAP "Ecart de conversion"	22 292	28 613	53 277
Total	2 496 853	2 391 091	4 569 823

Note 28 : Autres charges d'exploitations

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Locations	130 315	173 852	419 382
*Entretien&r�paration	125 090	114 931	276 583
*Assurances	105 050	94 998	191 530
*Etudes, recherche et divers services	0	349	349
*Autres services ext�rieurs	9 606	21 402	32 515
*Honoraires	221 000	362 785	614 074
*Frais de formations professionnels	1 680	3 281	12 315
*Publicit�	487 050	384 728	647 040
*Transports sur achats	5 041	0	0
*Transports sur ventes	204 866	130 203	290 880
*Dons cotisations et subventions	45 000	60 000	166 110
*Jetons de pr�sence	62 502	89 394	151 272
*Voyages et d�placements	104 281	105 340	242 007
*Missions&r�ceptions	39 912	56 168	83 271
*Cadeaux	0	15 563	15 563
*Frais de PTT & t�l�com	44 047	31 703	72 569
*Commissions bancaires	103 527	144 302	337 621
*Imp�ts et taxes	87 915	84 411	219 212
Total	1 776 882	1 873 410	3 772 292

Note 29 : Charges financi res

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Int�r�t sur op�ration escompte	559 319	246 573	520 668
*Int�r�t d�biteurs	361 189	147 041	425 911
*Int�r�t sur cr�dit de gestion	196 559	183 299	203 573
*Int�r�t des emprunts et dettes	514 797	438 151	1 135 835
*Int�r�t leasing	144 477	134 654	280 886

*Escompte accordé	118 254	255 452	446 897
*Pertes de change	132 126	159 155	71 710
Total	2 026 721	1 564 325	3 085 480

Note 30 : Produits financiers

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Produits financiers	49 811	98 410	214 060
*Gain de change	76 832	1 620	168 199
Total	126 643	100 029	382 259

Note 31 : Autres gains ordinaires

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Autres gains : différence de règlement	943	10 188	250 382
*Reprises / provision clients	0	0	0
*Pdt / Cession Actifs	0	10 000	0
Total	943	20 188	250 382

Note 32 : Autres pertes ordinaires

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Autres pertes	9 249	12 790	26 717
Total	9 249	12 790	26 717

Note 33 : Impôts sur les sociétés

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
*Impôt sur les sociétés	0	0	0
Total	0	0	0

5 - Notes sur l'état de flux de trésoreries

Note 34 : Déc. affectés à l'acq d'immob corp et incorp

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Logiciel	0	(6 150)	(6 150)
* Station d'epuration d'eau	0	0	0
* Outillage industriel	(298 571)	(152 680)	(311 098)
* Grosses réparations four 1	(43 200)	0	0
* Grosses réparations four 2	(108 153)	0	0
* Grosses réparations ligne 1	(108 614)	0	0
* Ligne de prdt° 2	(9 571)	(7 726)	(7 726)
* Ligne de prdt° 2 en cours	(70)	7 675	7 726
* Matériel informatique	(9 302)	(8 679)	(15 195)
* Matériels de bureaux	(41 674)	(4 673)	(9 013)
* AAI divers	(4 479)	(39 125)	(45 947)
* Const.usine	(1 081 202)	(2 512 425)	(2 512 425)
* Const usine en cours	1 028 688	1 958 076	1 278 532
* Const Administration	(780 972)	0	0
* Const Administration en cours	247 629	(51 949)	0
* Const métallique	(13 177)	(1 319 148)	(1 377 771)
* Const métallique en cours	0	1 227 653	1 227 653
* Ligne de prdt° 3	0	(27 579 936)	(27 696 564)
* Ligne de prdt° 3 en cours	0	27 425 485	27 430 618
* Matériel de transport	(35 000)	0	0
* AAI électricité	(241 669)	(1 600 672)	(1 600 672)
* AAI électricité en cours	186 100	1 574 316	1 388 216
* AAI divers en cours	0	38 175	38 175
* AAI gaz	(6 950)	(133 400)	(133 400)
* AAI gaz en cours	0	109 692	109 692
* Mat de trans à statut juridique particulier	0	(220 759)	(277 828)
* Mat indus à statut juridique particulier	(286 442)	0	(770 160)
* Avance versée / cde d'immobilisation	233 072	69 684	77 483
* Fournisseurs d'immobilisations	490 512	577 420	239 605
* Frais préliminaires	0	(539 575)	(539 575)
* Ecart de conversion	26 078	(48 100)	(32 309)
Total	(856 967)	(1 236 822)	(3 538 133)

Note 35 : Encaissement provenant de la cession des immobilisations Corporelles

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Matériel de transport à statut juridique particulier	0	0	82 144
Total	0	0	82 144

Note 36 : Décaissement affectés à l'acquisition d'immob financière

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Titres de participation	(214 128)	0	0
* Dépôt et cautionnements	(1 746)	(110 363)	(249 624)
* Fond de garantie unifactors	(59 119)	25 069	(180 262)
* Fond de garantie Tunisie Factoring	0	0	11 846
Total	(274 993)	(85 294)	(418 039)

Note 37 : Encaissement suite à la libération du capital

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Augmentation du capital	0	3 000 000	3 000 000
Total	0	3 000 000	3 000 000

Note 38 : Encaissement et Décaissement de titre de placement

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Encaissement titres de placements	2 300 000	1 900 000	3 800 000
* Décaissement titres de placements	(700 000)	(2 500 000)	(4 200 000)
Total	1 600 000	(600 000)	(400 000)

Note 39 : Dividendes et autres distributions

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Distribution dividendes 2014	(1 572 000)	0	0
Total	(1 572 000)	0	0

Note 40 : Encaissements d'emprunts

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Emprunt leasing	286 551	220 759	1 131 909
* Emprunt BH (3 000 000)	0	0	0
* Emprunt BNA	0	0	0
* Emprunt LB	0	24 027	24 027
* Emprunt RICOTH	0	24 074	24 074
* Emprunt BH (7 000 000)	0	0	0
* Emprunt BTK	0	0	0
* Emprunts courants	0	0	2 650 000
Total	286 551	268 860	3 830 010

Note 41 : Remboursements d'emprunts

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Emprunt leasing	0	0	0
* Emprunt BH (3 000 000)	0	0	0
* Emprunt BNA	0	0	0
* Emprunts courants		(1 000 000)	(1 700 000)
* Intérêts courus et non échus	276 058	202 984	(66 530)
* Échéance a -1 an leasing	(469 308)	(423 952)	(995 074)
* Échéance a -1 an terrains	0	0	
* Échéance a -1 an emprunt BH	(342 969)	(317 783)	(647 918)
* Échéance a -1 an emprunt BNA	(500 001)	0	(166 667)
* Échéance a -1 an Crédit fournisseurs	(584 525)	0	(571 300)
Total	(1 620 745)	(1 538 750)	(4 147 490)

Note 42 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Banques	-3 764 686	665 058	(5 210 470)
* Caisse	141 383	12 978	14 576
Total	-3 623 304	678 036	(5 195 893)

6 - Informations sur les parties liées :

6.1 Ventes – clients :

Le chiffre d'affaires au 30-06-2015 réalisé avec les sociétés du groupe totalise un montant de 2 151 081 DT et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Société A.B.C.	1 557 620	1 367 675	2 235 745
* Société SOMOCER	592 864	69 987	3 136 551
* Société AB CORPORATION	0	2 758	2 757
* Société Agrimed	0	0	3 110
* Société Sanimed	597	0	0
Total	2 151 081	1 440 420	5 378 163

(*) : Chiffre d'affaires TTC en DT

6.2 Achats - fournisseurs :

Les achats jusqu'au 30 Juin 2015 réalisés avec les sociétés du groupe se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
* Société A.B.C.	244	2 529	2 529
* Société SOMOCER	8 611 802	11 304 347	20 359 798
* Société ATD SICAR	0	0	0
* Société AB CORPORATION	148 682	188 803	0
Total	8 760 728	11 495 679	20 362 327

6.3 Comptes Courants des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directement ou par personne interposée avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOMOCER	27 186	0
AB-CORPORATION	336 069	0
TOTAL	363 255	0

7 - Engagements de la société :

7.1- Engagements donnés.

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
Garanties personnelles		
Cautionnement et autres garanties	731 680	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricités et de gaz (STEG) ainsi que L'UNIFACTOR et le TUN-FACTORING.
Garanties réelles		
- Hypothèques	369 198	Ministère des domaines de l'état : Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07 mai 2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain, et ce, jusqu'à paiement intégral de son prix. Au 31 12 2013, SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom
	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine
- Nantissements	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage.
	4 400 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit de gestion : Nantissement sur le matériel.
	1 800 000	UBCI: Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fond de commerce.
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce.
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce.
	4 000 000	Banque Tuniso-Koweïtienne, contrat de crédit à long terme Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce.
	2 350 000	Banque Tuniso-Koweïtienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce.
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme : Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce.
Effet Escomptés et non échus & Factoring	9 717 977	

7.2 - Engagements reçus

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties réelles		
- Hypothèques	234 020	Ets Lazreg d'équipement: hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
	264 415	Ste Ghaddab de bâtiments : hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
- nantissements	20 000	Ste EL Meniar : Nantissement en 1 er rang sur le fond de commerce

7.3 Intérêt sur contrats Leasing non encore échus.

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
UBCI	240350	653 494	9 538
El Wifack Leasing	73450	226 926	4 682
El Wifack Leasing	89000	273 074	5 430
El Wifack Leasing	116310	132 500	2 002
El Wifack Leasing	121480	26 979	134
El Wifack Leasing	122380	38 068	1 202
Tunisie Leasing	110021	349 319	34 701
El Wifack Leasing	132750	24 147	431
El Wifack Leasing	139340	370 911	22 352
El Wifack Leasing	127920	1 302 176	168 253
Tunisie Leasing	112935	78 136	4 963
El Wifack Leasing	154170	56 271	8 371
El Wifack Leasing	161750	164 487	26 349
El Wifack Leasing	163850	57 069	9 600
El Wifack Leasing	162800	770 160	137 183
El Wifack Leasing	162830	286 442	46 517
Total			481 708

8. intérêt sur crédit Bancaires non encore échus.

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	3 000 000	77 596
BNA	4 000 000	953 320
BH	145 000	36 769
BH	6 855 000	2 129 697
Total		3 197 382

9. Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination:

La classification des produits et des charges Au 30-06-2015 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		5%	20%	5%	70%
Achats Consommés	13 441 665	672 083	2 688 333	672 083	9 409 166
Autres Charges d'Exploitation	1 688 967	84 448	337 793	84 448	1 182 277
Frais de Personnel	2 561 662	128 083	512 332	128 083	1 793 163
Impôts et Taxes	87 915	4 396	17 583	4 396	61 540
Dotations Aux Amort. Et Provisions nettes des reprises	2 496 853	124 843	499 371	124 843	1 747 797
Charges Financières	2 026 721	101 336	405 344	101 336	1 418 705
TOTAL	22 303 783	1 115 189	4 460 757	1 115 189	15 612 648

10. Les Immobilisations acquises en Leasing:

Contrat N°240350: KERAJET

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	73 656	6 222	79 878
2016	103 189	3 316	106 505
Total	176 845	9 538	186 383

Contrat N°73450: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	23 796	2 894	26 690
2016	38 248	1 788	40 036
Total	62 044	4 682	66 726

Contrat N°89000: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	28 443	3 348	31 791
2016	45 942	2 082	48 024
Total	74 385	5 430	79 815

Contrat N°116310: Mercedes benz E 200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	14 892	1 306	16 198
2016	20 900	696	21 596
Total	35 792	2 002	37 794

Contrat N°121480: Peugeot partner 1.4 6 CV

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	5 020	134	5 154
Total	5 020	134	5 154

Contrat N°122380: Chariot elevateur CLARK

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	5 073	645	5 718
2016	10 880	557	11 437
Total	15 953	1 202	17 155

Contrat N°110021: Machine digitale de décoration

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	33 987	10 362	44 349
2016	73 197	15 502	88 699
2017	80 757	7 942	88 699
2018	36 063	895	36 958
Total	224 004	34 701	258 705

Contrat N°132750: Patner 1,9 L BVN

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	4 227	313	4 540
2016	4 423	118	4 541
Total	8 650	431	9 081

Contrat N°139340: 2 TRACTEUR HYUNDAI 600L + BENNE +PLATEAU

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	46 155	8 508	54 663
2016	98 254	11 073	109 327
2017	79 224	2 771	81 995
Total	223 633	22 352	245 985

Contrat N°127920: Machine de décoration system

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	111 750	44 100	155 850
2016	242 167	69 535	311 702
2017	269 376	42 326	311 702
2018	247 459	12 292	259 751
Total	870 752	168 253	1 039 005

Contrat N°112935: 02 Chariots élévateurs DIESEL

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	9 658	1 829	11 487
2016	20 541	2 434	22 975
2017	18 446	700	19 146
Total	48 645	4 963	53 608

Contrat N°154170: Tracteur Agricole + Godget + Remorque

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	5 104	2 010	7 114
2016	10 974	3 254	14 228
2017	12 080	2 148	14 228
2018	13 298	931	14 228
2019	2 343	28	2 371
Total	43 799	8 371	52 171

Contrat N°161750: Tracteur Routier SCANIA

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	14 649	5 944	20 593
2016	31 397	9 790	41 186
2017	34 417	6 769	41 186
2018	37 729	3 458	41 186
2019	16 772	389	17 161
Total	134 964	26 349	161 313

Contrat N°163850: Chariot Elevateur CLARK+Jerguer Electrique

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	5 054	2 161	7 215
2016	10 866	3 564	14 430
2017	11 961	2 469	14 430
2018	13 166	1 264	14 430
2019	5 870	142	6 012
Total	46 917	9 600	56 517

Contrat N°162800: Machine de Décoration Carreaux CREADIGIT

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	57 848	27 950	85 798
2016	124 331	47 267	171 598
2017	136 801	34 797	171 598
2018	150 521	21 076	171 597
2019	136 904	6 093	142 997
Total	606 405	137 183	743 588

Contrat N°162830: Ligne de Profilage

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2°SEMESTRE 2015	21 968	8 906	30 874
2016	46 534	15 215	61 749
2017	50 226	11 523	61 749
2018	54 211	7 538	61 749
2019	58 513	3 237	61 750
2020	10 194	98	10 292
Total	241 646	46 517	277 871

Schémas des Soldes Intermédiaires de Gestion

(Exprimé en dinars)

PRODUITS	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	CHARGES			SOLDES	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014			
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation				Coût d'achat des marchandises vendues			Marges commerciale						
Revenus et autres produits d'exploitation	21 133 718	18 168 512	34 996 957										
Production stockée	1 630 493	6 275 062	12 497 662	Ou (Déstockage de production)									
Production immobilisée		0	0										
Total	22 764 211	24 443 574	47 494 619	Total	0	0	0	Production	22 764 211	24 443 574	47 494 619		
Production	22 764 211	24 443 574	47 494 619	Achats consommés			13 441 665	14 784 495	30 577 127	Marge sur Coût matières	9 322 545	9 659 079	16 917 492
Marge Commerciale				Autres charges externes			1 688 967	1 788 999	3 553 080				
Marge sur cout matière	9 322 545	9 659 080	16 917 492										
Subvention d'exploitation	0	0	0										
Total	9 322 545	9 659 080	16 917 492	Total	1 688 967	1 788 999	3 553 080	Valeur ajoutée Brute	7 633 578	7 870 081	13 364 412		
Valeur Ajoutée Brute	7 633 578	7 870 081	13 364 412	Impôt et taxes			87 915	84 411	219 212				
				Charges de personnel			2 561 662	1 915 957	4 197 431				
										Excédent Brut ou insuffisance D'exploitation			
				Total	2 649 577	2 000 368	4 416 643				4 984 002	5 869 713	8 947 769
Excédent brut d'exploitation	4 984 002	5 869 713	8 947 769	Ou insuffisance brute d'exploitation									
Autres produit ordinaires	943	20 188	250 382	Autres charges ordinaires			9 249	12 790	26 717				
Produits financiers	126 643	100 029	382 259	Charges financières			2 026 721	1 564 325	3 085 480				
Transferts et reprises de charges		0	0	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires			2 496 853	2 391 091	4 569 823				
Quôtes parts des subventions d'investissement	181 047	64 771	362 093	Impôt sur le résultat ordinaire			0	0	0				
										Résultat des activités Ordinaires (positif ou négatif)			
Total	5 292 635	6 054 701	9 942 503	Total	4 532 823	3 968 206	7 682 020				759 811	2 086 495	2 260 483
Résultat positif des Activités ordinaires	759 811	2 086 495	2 260 483	Résultat négatif des activités ordinaires			0	0	0				
Gains extraordinaires	0	0	0	Pertes extraordinaires			0	0	0				
Effets positif des modifications comptables	0	0	0	Effet négatif des modifications comptables			0	0	0				
				Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modification comptables			0	0	0				
										Résultat Net après Modifications Comptables			
Total	759 811	2 086 495	2 260 483	Total	0	0	0				759 811	2 086 495	2 260 483

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL

« SOTEMAIL »

OBJET: RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015.

Messieurs, les actionnaires,

1. En exécution du mandat de co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SOTEMAIL couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2015.
2. Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société SOTEMAIL, comprenant le bilan au 30 juin 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
3. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
4. Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.
L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.
5. Suivant la lettre d'affirmation signée par la direction en date du 07 août 2015, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société SOTEMAIL dans le capital de la société ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER à savoir le fonds de commerce et les dépôts.

L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 12 250 000 dinars.

6. Suivant la lettre d'affirmation signée par la direction en date du 07 août 2015, la non réalisation du chiffre d'affaires prévu au prospectus est du essentiellement aux difficultés rencontrées lors de la réalisation des opérations d'export et surtout celles réalisées avec la Lybie.
7. Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes (5) et (6), nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SOTEMAIL arrêtés au 30 juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fait à Sfax le 11 Août 2015

KBH AUDIT & CONSEIL

Nizar BARKIA

CRG AUDIT

Chiraz DRIRA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes Mohamed LOUZIR et Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2015 (exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	<u>30 Juin</u> <u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2014</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	4	3 749 626	2 982 494	3 506 061
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	386 381 146	336 013 157	350 684 451
Portefeuille-titres de placement	6	2 437 919	871 141	1 256 783
Portefeuille d'investissement	7	5 556 951	4 317 451	5 556 951
Valeurs Immobilisées	8	3 964 641	3 818 284	3 664 728
Autres actifs	9	4 193 515	5 906 689	2 894 116
TOTAL DES ACTIFS		406 283 798	353 909 216	367 563 091
PASSIFS	Notes	<u>30 Juin</u> <u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2014</u>
Concours bancaires	10	1 316 004	4 016 644	2 349 967
Dettes envers la clientèle	11	5 186 226	4 574 876	4 586 936
Emprunts et dettes rattachées	12	315 135 818	262 445 357	289 261 943
Fournisseurs et comptes rattachés	13	34 944 496	33 464 582	22 828 474
Autres passifs	14	2 783 034	4 034 166	2 605 124
TOTAL DES PASSIFS		359 365 579	308 535 624	321 632 443
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		28 700 000	28 700 000	28 700 000
Réserves		4 650 995	4 390 508	4 390 508
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000	8 830 000
Complément d'apport		11 985	-	-
Actions propres		-	-	(1 199 602)
Résultats reportés		2 940 255	2 084 392	2 084 392
Résultat de la période		1 784 983	1 368 693	3 125 350
Total des capitaux propres	15	46 918 218	45 373 593	45 930 648
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		406 283 798	353 909 217	367 563 091

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2015
(Exprimé en dinars)

	<u>2015</u>	<u>30 juin</u> <u>2014</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2014</u>
ENGAGEMENTS DONNES	71 448 991	54 273 852	52 189 934
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	33 488 174	29 642 706	20 780 023
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	37 960 817	24 631 146	31 409 911
ENGAGEMENTS RECUS	846 534 757	712 855 551	758 718 987
Cautions Reçues	281 782 497	252 184 454	259 715 241
Avals reçus	23 000 000	-	4 250 000
Garanties Reçues	1 073 122	1 073 122	1 003 274
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	61 523 651	49 094 965	53 613 652
Valeurs des biens, objet de leasing	479 155 488	410 503 011	440 136 820
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	38 500 000	2 500 000	7 008 121
Emprunts obtenus non encore encaissés	38 500 000	2 500 000	7 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	-	-	8 121

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2014</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	18 397 584	14 943 382	32 099 540
Intérêts et charges assimilées	17	(11 188 409)	(8 681 574)	(19 066 695)
Produits des placements	18	324 541	114 569	161 482
Autres produits d'exploitation	19	13 561	12 915	26 145
Produit net		<u>7 547 276</u>	<u>6 389 292</u>	<u>13 220 473</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	20	2 133 855	2 030 986	3 991 089
Dotations aux amortissements	21	288 887	300 587	608 286
Autres charges d'exploitation	22	1 343 545	1 273 369	2 639 352
Total des charges d'exploitation		<u>3 766 287</u>	<u>3 604 942</u>	<u>7 238 727</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS				
		<u>3 780 990</u>	<u>2 784 350</u>	<u>5 981 746</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	1 490 701	1 134 463	1 885 084
Dotations nettes aux autres provisions	24	120 048	8 250	168 888
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		<u>2 170 241</u>	<u>1 641 637</u>	<u>3 927 774</u>
Autres pertes ordinaires	25	(15)	(9)	(40 182)
Autres gains ordinaires	26	61 003	69 206	67 342
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT				
		<u>2 231 229</u>	<u>1 710 834</u>	<u>3 954 934</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(446 246)	(342 141)	(829 584)
RESULTAT NET DE LA PERIODE				
		<u>1 784 983</u>	<u>1 368 693</u>	<u>3 125 350</u>
Résultat par action		0,320	0,238	0,547

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>2015</u>	<u>30 Juin</u> <u>2014</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2014</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	130 267 034	120 066 780	245 897 922
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(135 990 612)	(135 102 106)	(267 351 139)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(3 851 703)	(3 096 699)	(6 267 514)
Intérêts payés	31	(11 226 485)	(7 771 483)	(17 278 404)
Impôts et taxes payés	32	(1 581 325)	(236 657)	(891 264)
Autres flux liés à l'exploitation	37	(847 273)	(140 866)	238 681
		<u>(23 230 365)</u>	<u>(26 281 033)</u>	<u>(45 651 717)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(528 130)	(420 177)	(522 841)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	53 500	66 799	66 773
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	-	(748 361)	(1 987 861)
		<u>(474 629)</u>	<u>(1 101 738)</u>	<u>(2 443 929)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(450 470)	-	(1 199 602)
Encaissements suite au cession d'actions propres	15	1 662 057	-	-
Dividendes et autres distributions	36	(2 009 000)	-	(1 722 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	285 800 000	193 050 000	461 280 000
Remboursements d'emprunts	12	(260 020 065)	(171 548 145)	(413 953 423)
		<u>24 982 521</u>	<u>21 501 855</u>	<u>44 404 975</u>
		<u>1 277 527</u>	<u>(5 880 915)</u>	<u>(3 690 670)</u>
Variation de trésorerie				
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	1 156 095	4 846 765	4 846 765
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	2 433 622	(1 034 150)	1 156 095

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES						SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		
	2015	2014	2014		2015	2014	2014		2015	2014	2014		
Intérêts de leasing	17 481 936	13 994 657	30 063 837	Intérêts et charges assimilés	11 188 409	8 681 574	19 066 695						
Intérêts de retard	315 159	285 568	725 719										
Variation des produits réservés	(69 210)	17 680	57 522										
Produits accessoires	669 698	645 477	1 252 461										
Autres produits d'exploitation	13 561	12 915	26 145										
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>18 411 145</u>	<u>14 956 297</u>	<u>32 125 685</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>11 188 409</u>	<u>8 681 574</u>	<u>19 066 695</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>7 222 736</u>	<u>6 274 723</u>	<u>13 058 990</u>		
Marge commerciale (PNB)	7 222 736	6 274 723	13 058 990	Autres charges d'exploitation	1 343 545	1 273 369	2 639 352						
Produits des placements	324 541	114 569	161 482	Charges de personnel	2 133 855	2 030 986	3 991 089						
<u>Sous total</u>	<u>7 547 276</u>	<u>6 389 292</u>	<u>13 220 473</u>	<u>Sous total</u>	<u>3 477 400</u>	<u>3 304 355</u>	<u>6 630 442</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>4 069 876</u>	<u>3 084 937</u>	<u>6 590 031</u>		
Excédent brut d'exploitation	4 069 876	3 084 937	6 590 031	Dotations aux amortissements et aux résorptions	288 887	300 587	608 286						
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :									
- Suite au recouvrement des créances	631 842	866 281	1 341 704	- Pour dépréciation des créances	2 122 543	2 000 744	3 026 788						
- Sur les actions cotées	11 719	-	-	- Pour dépréciation des titres	131 767	8 250	118 888						
- Pour risques et charges	-	-	-	- Collectives	-	-	200 000						
				- Pour risques et charges	-	-	50 000						
Autres produits ordinaires	61 003	69 206	67 342	Autres pertes ordinaires	15	9	40 182						
<u>Sous total</u>	<u>4 774 441</u>	<u>4 020 424</u>	<u>7 999 077</u>	Impôts sur les bénéfices	446 246	342 141	829 584						
				<u>Sous total</u>	<u>2 989 458</u>	<u>2 651 731</u>	<u>4 873 727</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>1 784 983</u>	<u>1 368 693</u>	<u>3 125 350</u>		
								<u>Résultat net</u>	<u>1 784 983</u>	<u>1 368 693</u>	<u>3 125 350</u>		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2015, à 28.700.000 Dinars composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.

- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2015, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) *la valeur résiduelle non garantie est nulle ;*
- b) *les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.*

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Banques	3 747 151	2 980 411	3 505 552
- Caisses	2 475	2 083	509
<u>Total</u>	<u>3 749 626</u>	<u>2 982 494</u>	<u>3 506 061</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
Créances sur contrats mis en force	402 382 672	352 733 022	367 431 905
Encours financiers	385 160 926	336 391 996	352 808 106
Impayés	18 992 670	17 721 129	16 042 981
Intérêts échus différés	(1 967 096)	(1 609 760)	(1 694 907)
Valeurs à l'encaissement	196 172	184 014	275 726
Impayés sur créances abandonnées	-	45 643	-
Créances sur contrats en instance de mise en force	4 274 677	2 937 348	1 968 838
Total brut des créances leasing	406 657 349	355 670 371	369 400 743
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 389 781)	(7 340 315)	(6 768 791)
Provisions pour dépréciation des impayés	(9 812 814)	(9 319 360)	(8 943 103)
Provisions collectives	(1 900 000)	(1 700 000)	(1 900 000)
Provisions additionnelles	(83 170)	(83 170)	(83 170)
Produits réservés	(1 090 438)	(1 168 725)	(1 021 228)
Provisions sur créances abandonnées	-	(45 643)	-
Total net des créances leasing	386 381 146	336 013 157	350 684 451

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2014	354 776 944
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	130 437 876
- Relocations	4 321 739
- Consolidations	1 456
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(18 826)
- Cessions anticipées	(5 507 803)
- Relocations	(3 979 750)
- Remboursement du capital	(90 596 034)
<u>Solde au 30 juin 2015</u>	<u>389 435 603</u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Créance à plus de cinq ans		7 329 466	6 862 418	6 220 727
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		255 291 011	214 205 323	228 276 609
- Créance à moins d'un an		170 012 531	149 671 684	157 387 224
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	432 633 008	370 739 425	391 884 560
- Revenus à plus de cinq ans		900 176	996 958	895 535
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		30 760 213	23 927 012	26 288 755
- Revenus à moins d'un an		29 863 262	24 170 995	26 429 361
Total des produits financiers non acquis	(2)	61 523 651	49 094 965	53 613 652
- Valeurs résiduelles	(3)	2 839 040	2 545 863	2 563 176
- Contrats suspendus	(4)	11 212 529	12 201 674	11 974 021
- Contrats en cours	(5)	4 274 677	2 937 348	1 968 838
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	389 435 603	339 329 345	354 776 944

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	324 168 908	46 473 431	1 695 490	298 895	12 524 202	385 160 926
Impayés	1 275 875	5 039 768	759 065	466 353	11 451 610	18 992 670
Contrats en instance de mise en force	4 234 468	40 209	-	-	-	4 274 677
CREANCES LEASING	329 679 251	51 553 408	2 454 555	765 248	23 975 811	408 428 273
Avances reçues (*)	(4 619 264)	-	(81)	-	(560 881)	(5 180 226)
ENCOURS GLOBAL	325 059 987	51 553 408	2 454 474	765 248	23 414 930	403 248 047
ENGAGEMENTS HORS BILAN	33 166 848	321 326	-	-	-	33 488 174
TOTAL ENGAGEMENTS	358 226 835	51 874 733	2 454 474	765 248	23 414 930	436 736 220
Produits réservés	-	-	(57 156)	(25 629)	(1 007 653)	(1 090 438)
Provisions sur encours financiers	-	-	(685)	(5 488)	(7 383 608)	(7 389 781)
Provisions sur impayés	-	-	(96 184)	(170 036)	(9 546 594)	(9 812 814)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(83 170)	(83 170)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(154 025)	(201 153)	(18 021 025)	(18 376 203)
ENGAGEMENTS NETS	358 226 835	51 874 733	2 300 449	564 095	5 393 905	418 360 017
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,56%	0,18%	5,36%	
			6,10%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2014			6,14%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,28%	26,29%	76,96%	
			68,99%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2014			70,79%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Actions cotées	1 656 321	880 315	1 380 321
- Titres SICAV	995 183	3 727	-
Total brut	2 651 505	884 041	1 380 321
- Provisions pour dépréciation des actions	(213 586)	(12 900)	(123 538)
Total net	2 437 919	871 141	1 256 783

Le portefeuille des actions cotées se présentent comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	(84 468)	0,046%
SAH	38 500	1,000	7,792	250 002	-	0,105%
TUNIS RE	10 000	5,000	10,090	100 900	(17 300)	0,067%
TUNIS RE NS 2015	3 333	7,800	7,800	25 997	-	0,067%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	(111 818)	0,253%
Délice Holding	34 247	10,000	14,600	500 006	-	0,062%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	-	0,104%
Total				1 656 321	(213 586)	

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Titres de participation	6 645 511	5 660 611	6 645 511
- Titres immobilisés	81 112	81 112	81 112
Montant libéré	6 726 623	5 741 723	6 726 623
A déduire :			
- Versements restant à effectuer	(1 169 672)	(1 169 672)	(1 169 672)
Montant libéré	5 556 951	4 572 051	5 556 951
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	-	(254 600)	-
Montant net	5 556 951	4 317 451	5 556 951

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2015 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA Versements restant à effectuer	19,74%	2 606 011	1	2 606 011 (1 169 672)	2010-2014
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
Total				5 475 839	

(*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2015 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
Total					81 112	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2015
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	304 822	-	-	-	304 822	275 205	11 103	-	286 308	-	18 515
Total des immobilisations incorporelles		304 822	-	-	-	304 822	275 205	11 103	-	286 308	-	18 515
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	529 729	65 223	-	594 952	-	2 035 573
Matériel de transport	20,0%	789 766	162 593	-	95 431	856 928	459 292	58 195	95 431	422 056	-	434 871
Equipements de bureau	10,0%	592 571	32 643	-	-	625 214	356 977	26 030	-	383 007	-	242 206
Matériel informatique	33,3%	361 541	10 995	-	-	372 536	278 217	22 966	-	301 183	-	71 353
Installations générales	10% et 20%	560 997	2 083	15 318	-	578 397	240 395	29 208	-	269 603	-	308 794
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	29 545	1 685	-	31 230	-	14 656
Immobilisations en cours		190 700	306 008	(15 318)	-	481 390	-	-	-	-	-	481 390
Total des immobilisations corporelles		5 779 267	514 321	-	95 431	6 198 157	1 894 156	203 306	95 431	2 002 032	250 000	3 946 124
TOTAUX		6 084 089	514 321	-	95 431	6 502 979	2 169 361	214 410	95 431	2 288 340	250 000	3 964 639

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Charges reportées	907 595	771 561	819 845
- Dépôts et cautionnements versés	38 500	38 500	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 040 995	914 810	868 612
- Personnel, avances et acomptes	44 968	34 099	24 977
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	-	210 579	-
- Etat, crédit de TVA	1 055 164	2 655 863	-
- Etat, compte d'attente TVA	294 997	-	458 850
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	111 389	118 054
- Compte courant "AMILCAR LLD"	100 000	750 000	-
- Produits à recevoir des tiers	422 942	290 575	388 231
- Débiteurs divers	40 260	38 669	37 063
- Charges constatées d'avances	95 415	25 658	76 153
- Prestataires de services débiteurs	794	1 154	-
Total brut	4 259 836	5 943 010	2 930 437
A déduire :			
- Provisions	(66 321)	(36 321)	(36 321)
Montant net	4 193 515	5 906 689	2 894 116

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 30 JUIN 2015
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	471 270	-	471 270	340 314	74 478	414 792	56 478
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	2 648 065	326 874	2 974 939	1 959 176	164 645	2 123 822	851 117
TOTAUX		3 277 614	326 874	3 604 488	2 457 769	239 123	2 696 892	907 595

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 164 645 figure parmi les charges financières.

Les charges à répartir englobent principalement les dépenses engagées pour l'élaboration du manuel de procédures.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Banques, découverts	1 316 004	4 016 644	2 349 967
<u>Total</u>	<u>1 316 004</u>	<u>4 016 644</u>	<u>2 349 967</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Avances et acomptes reçus des clients	5 180 226	4 568 876	4 580 936
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 186 226</u>	<u>4 574 876</u>	<u>4 586 936</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Banques locales	99 099 320	82 068 664	86 713 385
- Banques étrangères	5 996 434	5 996 434	5 996 434
- Emprunts obligataires	116 724 000	88 000 000	100 080 000
- Billets de trésorerie	14 050 000	40 200 000	48 150 000
- Certificats de dépôt	30 500 000		
- Certificats de leasing	44 500 000	43 000 000	44 150 000
<u>Total emprunts</u>	<u>310 869 755</u>	<u>259 265 098</u>	<u>285 089 820</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	683 566	820 784	727 868
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 502 580	2 470 862	3 329 428
- Intérêts courus sur certificats de leasing	449 213	434 399	617 068
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(369 296)	(545 787)	(502 241)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>4 266 063</u>	<u>3 180 258</u>	<u>4 172 123</u>
<u>Total</u>	<u>315 135 818</u>	<u>262 445 357</u>	<u>289 261 943</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 30 JUIN 2015
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
<u>Certificats de Leasing</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	30 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	30 000 000	52 500 000	52 500 000	30 000 000	-	30 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	26 000 000	26 000 000	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 500 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 150 000	2 800 000	2 450 000	1 500 000	-	1 500 000
<u>Sous-total</u>			44 150 000	81 300 000	80 950 000	44 500 000	-	44 500 000
<u>Billets de trésorerie</u>								
Billets de Trésorerie à court terme	14 050 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	48 150 000	97 500 000	131 600 000	14 050 000	-	14 050 000
Certificats de dépôt	30 500 000	Remboursement après 10 jours, 30 ou 100 jours de la date de souscription de chaque certificat	-	47 500 000	17 000 000	30 500 000	-	30 500 000
<u>Sous-total</u>			48 150 000	145 000 000	148 600 000	44 550 000	-	44 550 000
Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie			92 300 000	226 300 000	229 550 000	89 050 000	-	89 050 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	-	6 000 000	-	6 000 000
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	12 000 000	-	-	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	30 000 000	-	3 356 000	26 644 000	23 288 000	3 356 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	30 080 000	-	-	30 080 000	26 640 000	3 440 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	-	30 000 000	-	30 000 000	27 760 000	2 240 000
Total des emprunts obligataires			100 080 000	30 000 000	13 356 000	116 724 000	93 688 000	23 036 000
BAD	5 996 434	Semestriellement (2016-2023)	5 996 434	-	-	5 996 434	4 524 412	1 472 022
Total des crédits des banques étrangères			5 996 434	-	-	5 996 434	4 524 412	1 472 022

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES LOCALES								
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	300 000	-	300 000	-	-	-
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	250 000	-	250 000	-	-	-
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	125 000	-	125 000	-	-	-
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	125 000	-	125 000	-	-	-
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	750 000	-	583 333	166 667	-	166 667
B.I.A.T 1 MDT	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	166 330	-	59 459	106 871	-	106 871
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	718 546	-	237 032	481 514	-	481 514
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	300 000	450 000	-	450 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	300 000	450 000	-	450 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	300 000	450 000	-	450 000
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	691 191	-	270 096	421 095	-	421 095
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	415 578	-	162 395	253 183	-	253 184
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	600 000	-	200 000	400 000	-	400 000
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	310 245	-	119 826	190 420	-	190 420
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 750 000	-	500 000	1 250 000	250 000	1 000 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 943 123	-	532 152	1 410 972	291 717	1 119 255
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	2 000 000	-	500 000	1 500 000	500 000	1 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	3 748 428	-	707 985	3 040 443	1 563 827	1 476 617
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	1 350 000	-	300 000	1 050 000	450 000	600 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	947 369	-	210 526	736 842	315 790	421 053
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	900 000	-	150 000	750 000	450 000	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	2 260 880	-	543 927	1 716 952	588 373	1 128 579
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 431 575	-	344 606	1 086 969	372 324	714 645
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	953 576	-	228 197	725 379	251 031	474 348
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	999 753	-	241 208	758 545	256 557	501 988
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	1 063 538	-	254 001	809 537	279 922	529 615
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	264 999	-	63 314	201 685	69 398	132 287
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	1 200 000	-	200 000	1 000 000	600 000	400 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	4 437 517	-	571 284	3 866 233	2 666 290	1 199 943
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 500 000	-	200 000	1 300 000	900 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 656 377	-	726 170	2 930 206	1 903 145	1 027 061
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	4 133 766	-	456 187	3 677 578	2 716 316	961 262
BIAT 1 MDT (2013)	1 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	428 571	-	285 714	142 857	-	142 857
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 482 659	-	272 888	2 209 770	1 633 811	575 959
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 896 444	-	460 525	3 435 920	2 464 538	971 381
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	750 000	-	750 000	-	-	-
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 750 000	-	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2015)	750 000	-	500 000	250 000	-	250 000
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 550 000	-	300 000	2 250 000	1 650 000	600 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 700 000	-	200 000	1 500 000	1 100 000	400 000
AMEN BANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 580 531	-	660 818	3 919 712	2 980 477	939 235
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 897 036	-	338 356	1 558 680	1 077 657	481 023
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 782 383	-	227 182	1 555 201	1 075 741	479 460
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 901 929	-	224 082	1 677 847	1 204 959	472 887
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 425 000	-	150 000	1 275 000	975 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 425 000	-	150 000	1 275 000	975 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 361 111	-	277 778	2 083 333	1 527 778	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2019)	5 000 000	-	419 316	4 580 684	3 695 497	885 187
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 789 930	-	431 504	4 358 427	3 448 031	910 396
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2015-2019)	1 500 000	-	150 000	1 350 000	1 050 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2015-2019)	2 500 000	-	147 059	2 352 941	1 617 647	735 294
BIAT 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	5 000 000	-	5 000 000	3 750 000	1 250 000
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	-	5 000 000	357 143	4 642 857	3 928 571	714 286
BNA 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
CITI 3,5MDT(2015)	3 500 000	Remboursement en bloc (le 24/11/2015)	-	3 500 000	-	3 500 000	-	3 500 000
CITI 3MDT(2015)	3 000 000	Remboursement en bloc (le 22/10/2015)	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
BIAT 5MDT (2015)	5 000 000	Remboursement en bloc (le 15/07/2015)	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
<u>Sous-total</u>			86 713 386	29 500 000	17 114 065	99 099 321	56 979 397	42 119 923
<u>Total général</u>			285 089 820	285 800 000	260 020 065	310 869 755	155 191 809	155 677 946

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	54 416	51 203	123 920
Sous total	54 416	51 203	123 920
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs d'immobilisation	-	-	-
- Fournisseurs, retenue de garantie	-	43 808	13 808
Sous total	-	43 808	13 808
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	5 048 282	1 843 320	747 205
- Effets à payer	29 792 949	31 518 420	21 935 711
- Factures non parvenues	48 849	7 830	7 830
Sous total	34 890 080	33 369 570	22 690 746
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	34 944 496	33 464 582	22 828 474

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Personnel, rémunérations dues	-	887	-
- Personnel, provisions pour congés payés	122 933	101 595	67 655
- Personnel, autres charges à payer	150 000	150 000	200 000
- Etat, retenues sur salaires	70 621	79 073	88 587
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	503 505	503 835	393 904
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	58 186	11 877	27 974
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	17 257	12 500	20 610
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	172 505	342 141	207 611
- Etat, autres impôts et taxes à payer	80 705	62 696	84 951
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	3 688	3 048	2 030
- Etat, TVA à payer	-	-	31 539
- Etat, Redevance de compensation	18 291	-	58 731
- CNSS	176 992	163 041	193 671
- CAVIS	18 551	16 528	22 948
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	25 827	22 758	15 268
- Actionnaires, dividendes à payer	-	1 722 000	-
- Crédoeurs divers	246	203 558	78 233
- Prestataires Assurances	1 032 572	382 496	724 796
- Diverses Charges à payer	263 655	238 632	319 116
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	17 500	17 500	17 500
- Provisions pour risques et charges	50 000	-	50 000
Total	2 783 034	4 034 166	2 605 124

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	1 163 016	902 529	902 529
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	-	-	(1 199 602)
- Complément d'apport		11 985	-	-
- Résultats reportés		2 940 255	2 084 392	2 084 392
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(E)	45 133 235	44 004 899	42 805 298
Résultat de la période (1)		1 784 983	1 368 693	3 125 350
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	46 918 218	45 373 593	45 930 648
Nombre d'actions (2)	(C)	5 578 906	5 740 000	5 710 418
Résultat par action (1) / (2)		0,320	0,238	0,547

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2015 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2014	160 790	1 199 602
Achats de la période	57 476	450 470
Cession de la période	218 266	1 662 057
Solde au 30 juin 2015	-	(11 985)

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 30 juin 2015 à D : 12.393.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	3 487 979
- Primes d'émission	8 830 000
- Résultats reportés	75 392

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 30 JUIN 2015
(exprimé en dinars)**

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	-	-	2 423 622	45 726 899
Affectations approuvées par l'A.G.O du 09 juin 2014		200 337			2 223 285			(2 423 622)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(1 722 000)				(1 722 000)
Rachat d'actions propres						(1 199 602)			(1 199 602)
Résultat de l'exercice 2014								3 125 350	3 125 350
Solde au 30 juin 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	(1 199 602)	-	3 125 350	45 930 648
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			2 864 863			(3 125 350)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 009 000)				(2 009 000)
Rachat d'actions propres						(450 470)			(450 470)
Cession d'actions propres						1 650 072	11 985		1 662 057
Résultat de la période close le 30 juin 2015								1 784 983	1 784 983
Solde au 30 juin 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	2 940 255	-	11 985	1 784 983	46 918 218

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Intérêts de leasing	17 481 936	13 994 657	30 063 837
- Intérêts de retard	315 159	285 568	725 719
- Prélouer	39 976	43 298	88 884
- Frais de dossier	179 540	167 473	333 620
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	148 337	179 492	306 950
- Frais de rejet	226 845	185 214	373 442
- Commissions d'assurance	75 000	70 000	149 565
Total	18 466 794	14 925 702	32 042 018
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	119 090	218 717	269 929
Intérêts de retard antérieurs	9 673	8 073	9 826
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(190 221)	(191 478)	(207 514)
Intérêts de retard	(7 753)	(17 632)	(14 719)
Variation des produits réservés	(69 210)	17 680	57 522
Total des intérêts et des produits de leasing	18 397 584	14 943 382	32 099 540
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	340 834 085	286 910 334	286 910 334
. A la fin de la période	372 959 252	324 190 322	340 834 085
. Moyenne (A)	356 896 668	305 550 328	313 872 209
- Intérêts de la période (B)	17 481 936	13 994 657	30 063 837
- Taux moyen (B) / (A)	9,80%	9,16%	9,58%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Intérêts des emprunts obligataires	4 074 846	2 879 903	6 091 798
- Intérêts des emprunts bancaires	3 196 425	2 732 445	5 951 290
- Intérêts des crédits des banques étrangères	141 516	123 816	258 907
- Intérêts des autres opérations de financement	3 505 153	2 673 925	6 162 354
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	164 645	147 858	296 001
Total des charges financières des emprunts (A)	11 082 585	8 557 947	18 760 351
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	88 077	92 930	213 541
- Autres charges financières	17 747	30 697	92 802
Total des autres charges financières	105 824	123 627	306 343
Total général	11 188 409	8 681 574	19 066 695
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	285 089 820	237 763 243	237 763 243
. A la fin de l'exercice	310 869 755	259 265 098	285 089 820
. Moyenne ajustée (B)	297 979 788	248 514 171	261 426 532
- Taux moyen (A) / (B)	7,44%	6,89%	7,18%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Dividendes	196 406	55 431	78 256
- Plus values sur cession des actions	-	-	225
- Plus values sur placements en certificat de dépôts	102 179		
- Plus values sur cession des titres SICAV	745	-	-
- Revenus des comptes créditeurs	24 948	23 153	47 016
- Autres produits financiers	-	6 553	6 553
- Revenus des comptes courants associés	263	29 432	29 432
<u>Total</u>	<u>324 541</u>	<u>114 569</u>	<u>161 482</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Produits locatifs	13 561	12 915	26 145
<u>Total</u>	<u>13 561</u>	<u>12 915</u>	<u>26 145</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Salaires et complément de salaires	1 725 369	1 650 204	3 203 671
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	306 800	270 922	545 664
- Autres charges sociales	101 686	109 860	241 754
<u>Total</u>	<u>2 133 855</u>	<u>2 030 986</u>	<u>3 991 089</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	11 103	17 071	28 605
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	203 306	202 038	416 725
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	74 478	74 478	162 956
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	-	7 000	-
<u>Total</u>	<u>288 887</u>	<u>300 587</u>	<u>608 286</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Achat de matières et fournitures	196 793	190 763	400 433
<u>Total des achats</u>	<u>196 793</u>	<u>190 763</u>	<u>400 433</u>
- Locations	146 752	134 691	263 573
- Entretiens et réparations	32 490	26 105	48 006
- Primes d'assurances	52 186	78 094	86 371
- Etudes, recherches et services extérieurs	-	-	782
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>231 429</u>	<u>238 890</u>	<u>398 731</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	135 817	147 057	341 430
- Publicités, publications, relations publiques	111 134	94 091	156 627
- Déplacements, missions et réceptions	158 605	91 681	260 144
- Frais postaux et de télécommunications	91 960	97 398	187 022
- Services bancaires et assimilés	134 534	131 171	264 154
- Autres	83 697	77 191	165 835
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>715 746</u>	<u>638 589</u>	<u>1 375 212</u>
- Jetons de présence	22 500	21 500	44 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	6 250	6 250	12 500
- Rémunération du Comité de risques	6 250	6 250	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>35 000</u>	<u>34 000</u>	<u>69 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	50 455	45 211	91 460
- T.C.L	43 173	35 238	74 957
- Droits d'enregistrement et de timbres	62 082	79 828	155 736
- Contribution conjoncturelle	-	-	61 744
- Pénalités	641	310	-
- Autres impôts et taxes	8 227	10 541	12 079
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>164 578</u>	<u>171 127</u>	<u>395 976</u>
<u>Total général</u>	<u>1 343 545</u>	<u>1 273 369</u>	<u>2 639 352</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	2 122 543	2 000 744	3 026 788
- Dotations aux provisions collectives	-	-	200 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(631 842)	(866 281)	(1 341 704)
- Créances radiées	-	-	1 651 699
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(1 544 045)
- Reprises des agios réservés à la radiation de créances	-	-	(107 654)
<u>Total</u>	<u>1 490 701</u>	<u>1 134 463</u>	<u>1 885 084</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	131 767	8 250	118 888
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	50 000
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres	(11 719)	-	-
<u>Total</u>	<u>120 048</u>	<u>8 250</u>	<u>168 888</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Perte sur titres	-	-	254 600
- Reprise sur provision pour dépréciation des titres de participation	-	-	(254 600)
- Prise en charge de retenue à la source	-	-	40 115
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	-	27
- Autres pertes ordinaires	15	9	39
<u>Total</u>	<u>15</u>	<u>9</u>	<u>40 182</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	53 500	59 717	59 717
- Jetons de présence	600	-	-
- Autres gains sur éléments exceptionnels	6 903	9 489	7 625
<u>Total</u>	<u>61 003</u>	<u>69 206</u>	<u>67 342</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2015 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 20% du bénéfice comptable.

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	16 042 981	17 000 942	17 000 942
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(18 992 670)	(17 721 129)	(16 042 981)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	275 726	132 704	132 704
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(196 172)	(184 014)	(275 726)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(4 580 936)	(4 108 715)	(4 108 715)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	5 180 226	4 568 876	4 580 936
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(1 694 907)	(1 291 245)	(1 291 245)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	1 967 096	1 609 760	1 694 907
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	+ Note 5	-	45 643	45 643
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	- Note 5	-	(45 643)	-
- TVA collectée		17 842 265	16 336 429	33 820 807
- TVA collectée sur avances et acomptes		163 853	-	(458 850)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	108 077 970	98 159 801	201 529 448
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	998 418	943 960	2 004 325
- Perte sur créances irrécouvrables	- Note 23	-	-	-
- Créances radiées	+	-	-	(1 651 699)
- Encours financiers radiés	+ Note 5	-	-	891 881
- Consolidation	- Note 5	(1 456)	-	-
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(341 990)	(298 451)	(779 506)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	18 826	13 194	17 586
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	5 507 803	4 904 668	8 787 464
Encaissements reçus des clients		130 267 034	120 066 780	245 897 922

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	22 690 746	22 725 581	22 725 581
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(34 890 080)	(33 369 570)	(22 690 746)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	130 437 876	127 352 393	234 398 474
- TVA sur Investissements	+	17 748 718	18 392 619	32 924 856
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	20 610	13 583	13 583
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(17 257)	(12 500)	(20 610)
Investissements dans les contrats de leasing		135 990 612	135 102 106	267 351 139

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Personnel rémunérations dues en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Personnel rémunérations dues en fin de période	- Note 14	-	(887)	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(24 977)	(3 272)	(3 272)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	44 968	34 099	24 977
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(38 500)	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	38 500	38 500	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(76 153)	(23 937)	(23 937)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	95 415	25 658	76 153
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	123 920	13 884	13 884
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(54 416)	(51 203)	(123 920)
- Prestataires de services débiteurs en début de période	- Note 9	-	(4 214)	(4 214)
- Prestataires de services débiteurs en fin de période	+ Note 9	794	1 154	-
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	67 655	49 164	49 164
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(122 933)	(101 595)	(67 655)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	200 000	81 101	81 101
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(150 000)	(150 000)	(200 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	17 500	17 500	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	(17 500)	(17 500)	(17 500)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 14	58 731	-	-
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 14	(18 291)	-	(58 731)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	88 587	76 069	76 069
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(70 621)	(79 073)	(88 587)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	393 904	348 487	348 487
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(503 505)	(503 835)	(393 904)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	193 671	182 021	182 021
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(176 992)	(163 041)	(193 671)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	22 948	25 059	25 059
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(18 551)	(16 528)	(22 948)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	15 268	9 901	9 901
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(25 827)	(22 758)	(15 268)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	319 116	291 109	291 109
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(263 655)	(238 632)	(319 116)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	292 633	145 800	190 800
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(120 251)	(182 073)	(273 271)
- TVA, payée sur biens et services	+	247 442	221 017	452 818
- Charges de personnel	+ Note 20	2 133 855	2 030 986	3 991 089
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	1 343 545	1 273 369	2 639 352
- Impôts et taxes	- Note 22	(164 578)	(171 127)	(395 976)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>3 851 703</u>	<u>3 096 699</u>	<u>6 267 514</u>

NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	326 874	230 923	508 829
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(502 241)	(487 205)	(487 205)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	369 296	545 787	502 241
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	27 974	52 023	52 023
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(58 186)	(11 877)	(27 974)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	3 329 428	1 707 050	1 707 050
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(3 502 580)	(2 470 862)	(3 329 428)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	727 868	618 548	618 548
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(683 566)	(820 784)	(727 868)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	617 068	308 563	308 563
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(449 213)	(434 399)	(617 068)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	11 188 409	8 681 574	19 066 695
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(164 645)	(147 858)	(296 001)
<u>Intérêts payés</u>		<u>11 226 485</u>	<u>7 771 483</u>	<u>17 278 404</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	207 611	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(172 505)	(342 141)	(207 611)
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 9	-	(173 300)	(173 300)
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 9	-	210 579	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- Note 9	(118 054)	(113 056)	(113 056)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ Note 9	118 054	111 389	118 054
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	84 951	65 108	65 108
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(80 705)	(62 696)	(84 951)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	2 030	1 462	1 462
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(3 688)	(3 048)	(2 030)
- TVA payée		932 807	29 091	62 028
- Impôts et taxes	+ Note 22	164 578	171 127	395 976
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	446 246	342 141	829 584
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>1 581 325</u>	<u>236 657</u>	<u>891 264</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	-	3 400	3 400
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	514 321	416 778	489 441
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	13 808	43 808	43 808
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	-	(43 808)	(13 808)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>528 130</u>	<u>420 177</u>	<u>522 841</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>30 juin 2015</u>	<u>30 juin 2014</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	7 082	7 083
- Moins value sur cession d'immobilisations	- Note 25	-	-	(27)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	53 500	59 717	59 717
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>53 500</u>	<u>66 799</u>	<u>66 773</u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>30 juin 2015</u>	<u>30 juin 2014</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres de participations acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	-	748 361	1 987 861
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>-</u>	<u>748 361</u>	<u>1 987 861</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		<u>30 juin 2015</u>	<u>30 juin 2014</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dividendes	+ Note 15	2 009 000	1 722 000	1 722 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	-	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	-	(1 722 000)	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>2 009 000</u>	<u>-</u>	<u>1 722 000</u>

NOTE 37 : Autres flux de trésorerie

		30 juin 2015	30 juin 2014	31 Décembre 2014
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	388 231	239 241	239 241
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(422 942)	(290 575)	(388 231)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	37 063	36 941	36 941
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(40 260)	(38 669)	(37 063)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 380 321	580 314	580 314
- Placements en fin de période	- Note 6	(2 651 505)	(884 041)	(1 380 321)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	-	750 000	750 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(100 000)	(750 000)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(78 233)	(6 335)	(6 335)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	246	203 558	78 233
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(724 796)	(487 845)	(487 845)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	1 032 572	382 496	724 796
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	196 406	61 984	78 481
- Plus values sur placements en certificat de dépôts	+ Note 18	102 179	-	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	+ Note 18	745	-	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	25 211	52 585	83 001
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	7 503	9 489	7 625
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(15)	(9)	(40 155)
Autres flux de trésorerie		(847 273)	(140 866)	238 681

NOTE 38 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 Août 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 406 284 KDT et un bénéfice net de 1 785 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2015, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se

terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 27 Août 2015

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

FINOR

Mohamed LOUZIR

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

EL WIFACK LEASING

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

La société El wifack Leasing publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M.Béchir NEDRI et M.Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

BILAN

(Exprimé en D.T.)

Actifs	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	3	1.390.706	6.432.024	1.080.340
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing : Encours		240.738.122	231.100.292	236.888.900
Moins : Provisions		(4.151.312)	(3.618.347)	(3.632.357)
	4	236.586.810	227.481.945	233.256.543
Créances de leasing : Echues & Moins : Provisions		16.675.167	12.739.279	14.786.937
		(6.196.398)	(5.517.579)	(5.724.986)
	5	10.478.769	7.221.700	9.061.951
Intérêts constatés d'avance		(1.235.725)	(1.177.157)	(1.113.727)
Total des créances sur la clientèle		245.829.854	233.526.488	241.204.767
Portefeuille titres de placement	6	78.423	90.275	86.425
Portefeuille d'investissement				
Portefeuille d'investissement brut		8.438.523	6.988.380	7.077.400
Moins : Provisions		(200.000)	(100.000)	(200.000)
Total portefeuille d'investissement	7	8.238.523	6.888.380	6.877.400
Valeurs Immobilisées				
Immobilisations incorporelles		152.845	143.453	152.845
Moins : Amortissements		(142.605)	(134.222)	(137.852)
	8	10.240	9.231	14.993
Immobilisations corporelles		5.538.344	5.384.046	5.555.000
Moins : Amortissements		(1.552.751)	(1.349.215)	(1.476.710)
	9	3.985.593	4.034.831	4.078.290
Total des valeurs immobilisées		3.995.833	4.044.062	4.093.283
Autres actifs		3.318.641	8.111.854	3.366.874
Moins : Provisions		(344.845)	(188.388)	(344.846)
	10	2.973.796	7.923.466	3.022.028
Total des actifs		262.507.135	258.904.695	256.364.243

Capitaux propres & Passifs	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	
Passifs				
Emprunts et ressources spéciales				
Concours bancaires	11	3.293.587	2.631.227	2.568.399
Emprunts et dettes rattachés	12	183.961.831	179.497.279	192.051.278
Total Emprunts et ressources		187.255.418	182.128.506	194.619.677
Autres passifs				
Dettes envers la clientèle	13	4.598.814	4.406.814	3.239.628
Fournisseurs et comptes	14	21.123.308	25.636.282	11.727.196
Autres	15	5.942.653	4.812.852	2.497.292
Total des autres passifs		31.664.775	34.855.948	17.464.116
Capitaux propres				
Capital social		20.000.000	20.000.000	20.000.000
Prime d'émission		9.500.000	9.500.000	9.500.000
Réserves		11.306.677	9.694.817	9.694.817
Fonds pour risques bancaires		220.000	220.000	220.000
Autres capitaux propres		634.070	622.923	628.436
Résultats reportés		25.337	75.212	75.212
Total des capitaux propres avant		41.686.084	40.112.952	40.118.465
Résultat de la période		1.900.858	1.807.289	4.161.985
Total des capitaux propres av	16	43.586.942	41.920.241	44.280.450
Total des capitaux propres & Passifs		262.507.135	258.904.695	256.364.243

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en D.T)

Désignation	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Revenus de Leasing				
Revenus bruts de leasing		11.306.327	10.206.007	21.521.068
Intérêts de retard & intercalaires		371.351	234.362	758.737
Variation des produits réservés		(75.478)	(71.666)	(93.626)
Autres revenus de leasing		302.869	307.027	1.553.116
Total des revenus de Leasing	17	11.905.069	10.675.730	23.739.295
Charges financières nettes	18	(6.615.777)	(5.371.555)	(11.981.298)
Produits des placements	19	3.814	9.320	152.498
Produit net		5.293.106	5.313.495	11.910.495
Charges d'exploitation				
Charges du personnel	20	(1.538.354)	(1.255.454)	(3.168.367)
Autres charges d'exploitation	21	(837.733)	(880.708)	(1.908.595)
Dotations aux amortissements & résorptions	22	(134.683)	(125.554)	(268.220)
Dotations aux provisions	23	(1.450.309)	(1.773.873)	(2.834.044)
Reprise sur provisions	23	535.421	859.946	1.464.204
Résultat d'exploitation		1.867.448	2.137.852	5.195.473
Autres gains ordinaires	24	249.257	373.362	603.780
Autres pertes ordinaires		-	-	(545)
Résultat des activités ordinaires avant impôts		2.116.705	2.511.214	5.798.708
Impôts sur les bénéfices	25	(215.847)	(703.925)	(1.636.723)
Résultat des activités ordinaires après impôt		1.900.858	1.807.289	4.161.985
Eléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de l'exercice		1.900.858	1.807.289	4.161.985
Effets de modifications comptables		-	-	-
Résultats après modifications comptables		1.900.858	1.807.289	4.161.985

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimés en D.T)

Désignation	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		72.213.168	72.147.031	145.905.189
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(2.055.530)	(2.178.074)	(4.481.485)
Intérêts payées		(7.380.096)	(5.677.821)	(11.079.285)
Impôts et taxes payés		(2.138.214)	(1.988.224)	(3.728.282)
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing		(56.453.192)	(83.184.230)	(165.376.531)
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing		2.762.987	2.741.711	4.309.791
Restitution TVA		-	-	2.433.497
Autres flux de trésorerie		(370.401)	(544.766)	(731.307)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	26	6.578.722	(18.684.373)	(32.748.413)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(25.694)	(854.112)	(1.042.492)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		19.000	10.000	10.000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(1.439.349)	(1.650.235)	(1.812.149)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		29.349	25.421	39.056
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	27	(1.416.694)	(2.468.926)	(2.805.585)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	-	-
Dividendes et autres distributions		-	-	(2.400.000)
Encaissements provenant des emprunts		35.750.000	50.600.000	97.643.399
Remboursements d'emprunts		(41.334.852)	(28.931.864)	(64.467.271)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	28	(5.584.852)	21.668.136	30.776.128
Variation de trésorerie		(422.824)	514.837	(4.777.870)
Trésorerie au début de l'exercice		(1.401.634)	3.376.236	3.376.236
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(1.824.458)	3.891.073	(1.401.634)

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(Exprimés en D.T)

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
ENGAGEMENTS DONNES			
Garanties réelles	-	-	-
Engagements de financement donnés	13.046.355	12.183.200	13.820.503
Total	13.046.355	12.183.200	13.820.503
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues des clients	23.982.678	15.501.925	24.517.746
Intérêts à échoir sur contrats actifs	39.294.996	35.651.310	37.353.591
Total	63.277.674	51.153.235	61.871.337

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à **Cinq millions (5.000.000) de Dinars** divisé en **Cinq cent mille (500.000)** actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 2003 a décidé de porter le capital à: 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1^{er} janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de 10 DT à 5 DT, et de porter le capital à: **10.000.000 Dinars** par la création de 500.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1^{er} janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 octobre 2008, a décidé de porter le capital à 15.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 1,500 DT par actions portant jouissance le 1^{er} janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours de premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé de porter le capital à 20.000.000 DT par la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 8,000 DT par actions portant jouissance le 1^{er} janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours de premier semestre 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2015 à la somme de **20.000.000 DT** divisé en **4.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

Sur le plan fiscal, la société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Le Conseil d'Administration de la société tenu le 13 mars 2009 a opté pour la présentation des actifs et passifs des états financiers selon l'ordre décroissant de liquidité, et ce en remplacement de la notion de courants et non courants.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2: Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits leasing accordés

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK LEASING**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations). Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

<i>CHARGE REPORTEE</i>	<i>DUREE DE RESORPTION RETENUE</i>
- Frais préliminaires et charges à répartir	3 ans
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	durée de l'emprunt
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	durée de l'obligation

2-6 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -7 : Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

**Montant de l'engagement (encours de financement) + Loyers
impayés – Agios réservés – Intérêts de retard réservés – Valeur
intrinsèque.**

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-7-1 : Les classes:

	<i>Retard de paiement</i>	<i>Minimum de la provision à appliquer par classe</i>
<i>. A : Actifs courants</i>	-	-
<i>.B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	<i>Moins de 90 jours</i>	-
<i>.B2 : Actifs incertains</i>	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	20%
<i>.B3 : Actifs préoccupants</i>	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	50%
<i>.B4 : Actifs compromis</i>	<i>Plus que 360 jours</i>	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent:

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-7-2 : La valeur du bien en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants:

- **Matériel standard**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location
- **Matériel spécifique**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location

- Immeubles (terrain, construction,...): Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location

2-7-3 : Les garanties reçues

Bien que la société **EL WIFACK LEASING** détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-7-4 : Les provisions collectives

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par EL WIFACK Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par la société EL WIFACK Leasing pour la détermination de la provision collective se présente ainsi :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activité retenues sont :
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N) – (les engagements 2, 3 ou 4 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 0 ou 1 à la fin de l'année N) ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2014. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2013}}$$

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2008-2011 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

- vi. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

2-7-5 : provision additionnelle

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

A : Ancienneté dans la classe B4 ;

N : Année d'arrêt des états financiers ;

M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;

- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24.

2-8 : Comptabilisation des revenus

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 ainsi que les actifs rééchelonnées non classées et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

La société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**. En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat de leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est *crédeur* ou d'un report pour la période suivante s'il est *débiteur*.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 30 juin 2015.

2-13 : Faits saillants de la période :

Le premier semestre 2015 a été caractérisé par :

- Un engagement avancé dans la conversion de l'activité de la société en activité de banque universelle.
- Le suivi d'une politique prudente et mesurée pour assurer une transformation de l'activité dans les meilleures conditions.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités au 30 juin 2015 sont de **1.390.706 DT** contre **6.432.024 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une diminution de **5.041.318 DT**.

Le solde au 30 juin 2015 présente le détail suivant :

- | | |
|-------------------------------------|---------------|
| • Banque | 1.370.542 DT. |
| • Caisse | 4.025 DT. |
| • Effets remis à l'encaissement (a) | 16.139 DT. |

(a) : *effets remis à l'encaissement encaissés à la date d'arrêté des états financiers.*

Les liquidités et équivalents de liquidité tel que présentés au niveau de l'état de flux de trésorerie se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	1 390 706	6 432 024	1 080 340
Concours bancaires	(3 293 587)	(2 631 227)	(2 568 399)
Portefeuille titres de placement	78 423	90 275	86 425
Liquidités et équivalents de liquidités au niveau de l'état de l'état de flux de trésorerie	(1 824 458)	3 891 072	(1 401 634)

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 30 juin 2015 a atteint **240.738.122 DT** contre **231.100.292 DT** au 30 juin 2014, enregistrant une amélioration de **9.637.830 DT**.

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(en DT)		
	30 Juin 2015	30 Juin 2014	31 Décembre 2014
Créances de leasing (encours financiers)	240.211.976	228.652.135	233.108.906
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	526.146	2.448.157	3.779.994
S/Total	240.738.122	231.100.292	236.888.900
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(4.151.312)	(3.618.347)	(3.632.357)
Solde à la fin de période	236.586.810	227.481.945	233.256.543

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : ECHUES ET IMPAYEES

La valeur nette de cette rubrique a atteint, en date du 30 juin 2015 un montant **10.478.769 DT** contre de **7.221.700 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une variation de **3.257.069 DT**.

L'analyse des comptes clients se présente comme suit :

	(En DT)		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Impayés et autres facturations	16.659.613	12.708.786	14.767.258
Effets remis à l'encaissement	15.554	30.493	19.679
Montant brut	16.675.167	12.739.279	14.786.937
<u>A déduire :</u>			
- Produits réservés	(739.728)	(642.290)	(664.250)
- Provisions	(5.456.670)	(4.875.289)	(5.060.736)
Montant des provisions et agios réservés	(6.196.398)	(5.517.579)	(5.724.986)
Montant net des clients et comptes rattachés	10.478.769	7.221.700	9.061.951

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	65.463.320	165.896.446	1.113.324	514.535	7.224.351	240.211.976
Impayés	656.484	9.053.240	335.286	410.264	4.065.793	14.521.067
Avances et acomptes reçus (a)	-3.524.764	-938.847	0	0	-135.203	-4 598 814
Autres créances	177.814	698.782	50.339	32.417	1.179.194	2 138 546
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTES	-2.690.466	8.813.175	385.625	442.681	5.109.784	12.060.799
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTES	62.772.854	174.709.621	1.498.949	957.216	12.334.135	252.272.775
Produits réservés			66.431	36.796	636.501	739.728
Provisions sur les impayés			41.168	162.246	4.183.149	4.386.563
Provisions sur les encours			396	24.842	4.126.074	4.151.312
Provisions collectives		1.070.107				1.070.107
TOTAL DES PROVISIONS ET		1.070.107	107.995	223.884	8.945.724	10.347.710
Taux des créances classées au 30/06/2015	5,81%					
Taux des créances classées au 30/06/2014	4,9%					
Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2)/(1) au 30/06/2015	7,20%	23,39%	72,47%			
	62,68%					
Ratio de couverture des créances classées B2, B3 et B4= (2)/(1) au 30/06/2014	69,26%					

(a) : présenté au passif du bilan au niveau de la rubrique « Autres passifs courants »

NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 30 juin 2015 à **78.423 DT**.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

		(En DT)		
		Au 30 Juin		31/12/2014
		2015	2014	
Titres de participation (a)		1.123.100	1.123.100	1.123.100
Fonds d'investissement (b)		6.790.000	5.390.000	5.390.000
Prêts sur Fonds Social		325.423		275.280
364.300				
Placement à Long terme (Emprunt national 2014)		200.000	200.000	200.000
-				
	Valeur brute	8.438.523	6.988.380	7.077.400
	Provision (c)	(200.000)	(100.000)	(200.000)
	TOTAL	8.238.523	6.888.380	6.877.400

(a) : Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2015 comme suit :

Emetteur	TOTAL	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD S.A	100.000	2003	3,33%
ERRIADA	123.000	2007	12,30%
IMMO			
ERRIADA	900.000	2009/2010	98%
SICAR			
INSTITUT DE	100	2010	0,1%
L'APBEF			
Total	1.123.100		

(b) : Le fonds d'investissement s'analyse au 30 juin 2015 comme suit :

SICAR	MONTANT	Date d'affectation	Nature
SODIS-SICAR S.A	490.000	2003/2004/2005	Fonds gérés
ERRYADA SICAR	6.300.000	2009/2012/2013/2014/2015	Fonds gérés
Total	6.790.000		

(c) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation des participations détenues dans le capital de la société MEDFOOD directement par la société EL WIFACK Leasing pour 100 000 **Dinars** et sous forme de fonds gérés à travers la SODIS SICAR pour 150 000 **Dinars**.

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 30 juin 2015 à **152.845 DT**.

Le détail de ces immobilisations au 30 juin 2015 se présente ainsi :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 30 juin 2015
(Exprimé en dinars)

(En DT)

DESIGNATION	TAUX D'AMORT	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 30/06/2015
		AU 01/01/2015	ACQUISIT° du 01/01/2015 au 30/06/2015	CESSION du 01/01/2015 au 30/06/2015	AU 30/06/2015	AU 01/01/2015	DOTATIONS du 01/01/2015 au 30/06/2015	REINTEGRAT. DES AMORTISS. du 01/01/2015 au 30/06/2015	CUMULES AU 30/06/2015	
Logiciels	33%	99.326	-	-	99.326	98.101	1.225	-	99.326	-
Licences	33%	53.519	-	-	53.519	39.751	3.528	-	43.279	10.240
TOTAUX		152.845	-	-	152.845	137.852	4.753	-	142.605	10.240

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles brutes au 30 juin 2015 se sont élevées à **5.538.344 DT** contre **5.384.046 DT** au 30 juin 2014, enregistrant une augmentation de **154.298DT**.

Les acquisitions et les cessions de la période allant du 01/01/2015 au 30/06/2015 sont les suivants :

<i>Immobilisation</i>	<i>Montant en D.T</i>
<u>Acquisitions</u>	
<i>Matériel informatique</i>	25.003
<i>Installations technique A & A</i>	691
<i>Total</i>	25.694
<u>Cessions</u>	
<i>Matériel de transport</i>	42.350

Le détail de ces immobilisations au 30 juin 2015 se présente comme suit :

(En DT)

<i>DESIGNATION</i>	<i>VB au 01/01/2015</i>	<i>Acquisitions du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Cessions du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>VB au 30/06/2015</i>	<i>Cumul d'Amt au 01/01/2015</i>	<i>Dotation d'Amt du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Réintégrat. d'Amt du 01/01/2015 au 30/06/2015</i>	<i>Cumul d'Amt au 30/06/2015</i>	<i>VCN au 30/06/2015</i>
<i>Constructions</i>	1.588.423	-	-	1.588.423	421.730	39.384	-	461.114	1.127.309
<i>Terrain</i>	2.291.768	-	-	2.291.768	0	0	-	0	2.291.768
<i>Agencement & aménagement</i>	141.184	-	-	141.184	80.809	4.917	-	85.726	55.458
<i>Installations technique A & A</i>	169.956	691	-	170.647	71.959	8.307	-	80.266	90.381
<i>Matériel de transport</i>	754.450	-	42.350	712.100	602.031	32.554	42.350	592.235	119.865
<i>Matériel informatique</i>	377.340	25.003	-	402.343	187.144	27.293	-	214.437	187.906
<i>Equipements de bureau</i>	160.423	-	-	160.423	112.650	5.887	-	118.537	41.886
<i>Autres Immo corporelles</i>	982	-	-	982	387	49	-	436	546
<i>Immobilisations en cours</i>	70.474	-	-	70.474	-	-	-	0	70.474
<i>Total</i>	5.555.000	25.694	42.350	5.538.344	1.476.710	118.391	42.350	1.552.751	3.985.593

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs est le suivant :

Désignation	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Charges à répartir	374.209	281.659
Avances aux fournisseurs	36.009	32.573
Dépôts et cautionnements versés	612.604	612.604
Avances / Salaire	16.196	35.569
Prêt fonds social à moins d'un an	78.251	50.518
Etat, autres impôts et taxes	596.554	162.221
Etat, acomptes provisionnels	491.017	418.701
Crédit de TVA à reporter	-	6.041.922
TVA à régulariser	550.090	-
Comptes d'attentes	71.560	24.978
CAVIS	-	458
Charges constatées d'avance	316.460	443.710
Débiteurs divers	6.599	6.599
Produits à recevoir	169.092	341
TOTAL VALEUR BRUTE	3.318.641	8.111.854
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants (a)</i>	(344.845)	(188.388)
TOTAL NET	2.973.796	7.923.466

(a) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de l'avance accordée au fournisseur **AFRIQUE AUTO** et société OK restaurant ainsi que pour la couverture des risques latents liés aux dépôts et cautionnements payés.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES :

La valeur des concours bancaires s'est élevée au 30/06/2015 à **3.293.587 DT**. Il représente le solde comptable des comptes ouverts auprès de l'Amen Bank et ABC.

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 30 juin 2015 la somme de **183.961.831 DT** contre **179.497.279 DT** au 30 juin 2014 enregistrant ainsi une augmentation de **4.464.552 DT**. Le détail est comme suit :

	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Emprunts (échéances à plus d'un an) (a)	69.512.693	71.865.122
Emprunts (échéances à moins d'un an) (b)	91.409.360	91.677.187
Billets de trésorerie	20.700.000	13.750.000
Dettes rattachées (c)	2.339.778	2.204.970
TOTAL	183.961.831	179.497.279

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 30 juin 2015 s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
▪ Emprunt Obligataire	8.000.000	16.000.000
▪ Emprunt Amen Bank	10.066.780	12.730.750
▪ Emprunts BH	3.448.566	-
▪ Emprunts Attijari Bank (ex-BS)	160.435	1.068.904
▪ Emprunts BT	3.600.000	6.000.020
▪ Emprunts ATB	5.361.842	5.427.632
▪ Emprunts BTE	3.463.586	-
▪ Emprunt STB	6.032.152	11.063.794
▪ BTL	3.000.000	5.169.114
▪ BNA	9.200.000	5.450.000
▪ ABC Bank	5.679.332	8.954.908
▪ Emprunt QNB	11.500.000	-
Total	69.512.693	71.865.122

Les crédits contractés au premier semestre 2015 sont présentés comme suit :

Nouvel emprunt AB	1.500.000
Nouvel emprunt QNB	15.000.000
TOTAL	16.500.000

(b) : Les échéances à moins d'un an sur crédits bancaires s'analysent comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	8.000.000	8.000.000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	83.409.360	83.677.187
TOTAL	91.409.360	91.677.187

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus à la date du 30 juin 2015.

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(en DT)	
	30 Juin	
	2015	2014
Avances et acomptes reçus des clients	4.598.814	4.406.814
TOTAL	4.598.814	4.406.814

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	30 Juin	
	2015	2014
Fournisseurs de biens en leasing	5.568.416	6.571.339
Fournisseurs de biens en leasing, factures non parvenues	5.912.957	6.441.635
Fournisseurs de biens en leasing, effets à payer	9.472.867	12.582.438
Fournisseurs divers	169.068	40.870
TOTAL	21.123.308	25.636.282

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le total des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2015 à **5.942.654 DT** contre **4.812.852 DT** au 30 juin 2014 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	30 juin	
	2015	2014
Dettes provisionnées pour congés payés	537.771	341.615
Personnel, rémunérations dues	1.230	1.932
Etat impôts et taxes	946.798	260.244
Organismes sociaux	142.944	138.954
Charges à payer	1.226.074	714.465
Compte d'attente	28.537	35.081
Actionnaires dividendes à payer	2.600.000	2.400.000
Autres comptes créditeurs	174.259	166.830
Impôt sur les bénéfices de la période	215.838	703.916
Indemnités de départ à la retraite	69.202	49.815
TOTAL	5.942.653	4.812.852

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 30 juin 2015 se sont élevés à **43.586.942 DT** contre **41.920.241 DT** au 30 juin au 2014 enregistrant une augmentation de **1.666.701DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(en DT)		
Capitaux propres	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Capital social	20.000.000	20.000.000	20.000.000
Prime d'émission	9.500.000	9.500.000	9.500.000
Réserves	11.306.677	9.694.817	9.694.817
Fonds pour risques bancaires généraux	220.000	220.000	220.000
Autres capitaux propres	634.070	622.923	628.436
Résultats reportés	25.337	75.212	75.212
Total des capitaux propres avant Résultat	41.686.084	40.112.952	40.118.465
Résultat de la période	1.900.858	1.807.289	4.161.985
Total des capitaux propres avant affectation	43.586.942	41.920.241	44.280.450

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Au 30 juin 2015
 (Exprimé en dinars)

(en DT)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Fonds Social	Fonds Pour Risques généraux	Réserves pour réinvesti.	Autres Réserves	Résultats reportés	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2014	20.000.000	9.500.000	1.139.817	628.436	220.000	6.410.000	2.145.000	75.212	4.161.985	44.280.450
Affectations du résultat 2014	-	-	211 860	-	-	1.400.000	-	(49.875)	(1.561.985)	-
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'année 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	(2.600.000)	(2.600.000)
Intérêts sur fonds social	-	-	-	5.634	-	-	-	-	-	5.634
Résultat au 30 juin 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	1.900.858	1.900.858
Solde au 30 Juin 2015	20.000.000	9.500.000	1.351.677	634.070	220.000	7.810.000	2.145.000	25.337	1.900.858	43.586.942

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'évolution des emplois et des ressources au cours du premier semestre 2015 accompagnée du renforcement des produits et de la maîtrise des charges, a permis de dégager des revenus de leasing au 30 juin 2015 d'un montant de **11.905.069 DT** contre **10.675.730 DT** au 30 juin 2014 enregistrant, ainsi une amélioration de **1.229.339DT**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	30 Juin	
	2015	2014
Revenus de leasing	11.306.327	10.206.007
Intérêts de retard & intercalaires	371.351	234.362
Variation des produits réservés	(75.478)	(71.666)
Autres revenus de leasing	302.869	307.027
Total des revenus de Leasing	11.905.069	10.675.730

NOTE 18 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières se sont élevées au 30 juin 2015 à **6.615.777 DT** contre **5.371.555 DT** au 30 juin 2014, enregistrant ainsi une augmentation de **1.244.222 DT**.

NOTE 19 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits réalisés par le placement de l'excédent de la trésorerie se sont élevés au 30 juin 2015 à **3.814 DT** contre **9.320 DT** au 30 juin 2014.

NOTE 20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel sont passées de **1.255.454 DT** au 30 juin 2014 à **1.538.354 DT** au 30 juin 2015 enregistrant une augmentation de **282.900 DT**.

NOTE 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2015 à **837 733 DT** contre **880.708 DT** au 30 juin 2014. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
DESIGNATION	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014
Achats fournitures	108.034	92.492
Achats carburants	31.422	34.591
Consommation eaux	1.114	670
Consommation électricité	12.447	7.426
Locations	34.743	35.578
Entretiens et réparations	21.560	34.508
Maintenance	53.389	22.705
Primes d'assurance	12.922	24.339
Etudes Recherche	12.522	12.972
Charges BVMT& STICODEVAM	18.022	23.336
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	108.846	154.401
Publicité & relations publiques	11.939	10.402
Dons & subventions	10.500	500
Déplacements missions & réceptions	61.852	54.618
Frais postaux et de télécommunication	71.760	77.659
Frais bancaires	103.561	41.371
Contribution au budget APBT	4.725	8.010
Jetons de présence et honoraires des comités	56.250	62.096
TFP	19.437	(9.826)
FOPROLOS	9.718	8.209
TCL	26.256	23.679
Droit d'enregistrement et de timbre	34.764	78.009
Taxes sur les véhicules	11.385	6.663
Impôts et taxes	565	76.300
TOTAL	837.733	880.708

NOTE 22 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions se sont élevées au 30 juin 2015 à **134.683 DT**

	(En DT)	
	30 juin	
	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4.753	3.785
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	118.391	110.229
Dotations aux résorptions des charges à répartir	11.539	11.540
TOTAL	134.683	125.554

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS / REPRISES SUR PROVISIONS

Les dotations aux provisions de la période nettes des reprises se sont élevées au 30 juin 2015 à **914.888 DT** contre **913.927 DT** au 30 juin 2014. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances nettes des reprises de provisions suite aux recouvrements des créances.

Les dotations nettes aux comptes de provision se détaillent ainsi :

	(En DT)	
	30 juin	
	2015	2014
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1.450.309	1.773.873
S/Total	1.450.309	1.773.873
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(535.421)	(859.946)
Dotation nette des provisions	914.888	913.927

NOTE 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2015 à **249.257 DT** contre **373.362 DT** au 30 juin 2014, soit une baisse de **124.105 DT**.

NOTE 25 : IMPOT SUR LES BENEFICES

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de :

- la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing. Le taux d'imposition est de 35%.
- Le réinvestissement exonéré de 1 500 000 DT.

L'impôt sur les bénéfices de la période allant du 01/01/2015 au 30/06/2015 comparé à la même période de l'exercice 2014 se présente comme suit :

		(En DT)	
		30 Juin	
		2015	2014
Impôt sur les bénéfices	(a)	215.847	703.925
Impôt sur les bénéfices de la période		215.847	703.925

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 30 juin 2015 **6.578.722 DT** contre **(18.684.373) DT** au 30 juin 2014.

Au 30 juin 2015, ces flux représentent essentiellement les encaissements reçus des clients pour **72.213.168 DT** et les décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing pour **56.453.192 DT**.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

			(en DT)
Désignation	30/06/2015	30/06/2014	
Encaissements reçus des clients	72.213.168	72.147.031	
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(2.055.530)	(2.178.074)	
Intérêts payées	(7.380.096)	(5.677.821)	
Impôts et taxes payés	(2.138.214)	(1.988.224)	
Décaissements provenant de l'acquisition des biens en leasing	(56.453.192)	(83.184.230)	
Encaissements provenant de la cession des biens en leasing	2.762.987	2.741.711	
Autres flux de trésorerie	(370.401)	(544.766)	
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	6.578.722	(18.684.373)	

NOTE 27 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 30 juin 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent **(1.416.694) DT** contre **(2.468.926) DT** au 30 juin 2014 présentant le détail suivant :

	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(25.694)	(854.112)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	19.000	10.000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1.439.349)	(1.650.235)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	29.349	25.421
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1.416.694)	(2.468.926)

NOTE 28 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 30 juin 2015, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de **(5.584.853) DT** contre **21.668.136 DT** au 30 juin 2014.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	(En DT)	
	30/06/2015	30/06/2014
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des emprunts	35.750.000	50.600.000
Remboursements d'emprunts	(41.334.853)	(28.931.864)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(5.584.853)	21.668.136

NOTE 29 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **30 Juin 2015** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **28 Août 2015**, date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs, aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS SEMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2015**

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE EL WIFACK LEASING**

Av. Habib BOURGUIBA- MEDENINE

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société **ELWIFAK LEASING** ; et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité financière, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels arrêtés au **30 juin 2015** qui font apparaître un total de bilan de **262.507.135 DT**, un bénéfice net de **1.900.858 DT** et une diminution de la trésorerie de **422 824 DT**.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que celui-ci soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constituées au titres des créances classées ou au titres d'autres actifs de la société au **30 juin 2015**, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers semestriels de la société **EL WIFACK LEASING** arrêtés au **30 juin 2015** conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Aout 2015

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FMBZ - KPMG

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

T C A

Béchir NEDRI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
-GIF-**

Siège social : Km 35 GP1- 8030 Grombalia.

La Générale Industrielle de Filtration -GIF- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z KPMG TUNISIE).

BILAN AU 30 JUIN 2015

(Exprimé en DT)

ACTIFS	NOTE	juin-15	juin-14	déc-14
ACTIFS NON COURANTS				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	V-1	369 588,747	331 567,847	339 895,747
MOINS AMORTISSEMENT		-333 491,559	-319 082,974	-327 658,417
TOTAL 1		36 097,188	12 484,873	12 237,330
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	V-2-a	18 406 740,695	15 834 711,051	16 852 173,188
MOINS AMORTISSEMENT	V-2-b	-12 416 135,894	-11 768 688,936	-12 094 805,360
TOTAL 2		5 990 604,801	4 066 022,115	4 757 367,828
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	V-3	175 931,000	172 000,000	173 500,000
MOINS PROVISIONS		-50 000,000	-50 000,000	-50 000,000
TOTAL 3		125 931,000	122 000,000	123 500,000
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISEES		6 152 632,989	4 200 506,988	4 893 105,158
AUTRES ACTIFS NON COURANTS				
TOTAL		6 152 632,989	4 200 506,988	4 893 105,158
ACTIFS COURANTS				
STOCKS	V-4	6 532 377,594	5 143 249,031	4 698 135,898
MOINS PROVISIONS		-192 306,488	-191 378,759	-192 306,488
TOTAL 1		6 340 071,106	4 951 870,272	4 505 829,410
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	V-5	6 259 922,037	6 657 883,214	6 510 725,818
MOINS PROVISIONS		-2 239 623,483	-2 270 991,876	-2 265 347,430
TOTAL 2		4 020 298,554	4 386 891,338	4 245 378,388
AUTRES ACTIFS COURANTS	V-6	3 382 278,039	595 647,205	3 116 844,378
MOINS PROVISIONS		-33 889,140	-31 576,613	-33 889,140
TOTAL 3		3 348 388,899	564 070,592	3 082 955,238
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	V-7	147 321,703	333 208,540	284 830,455
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	V-8	5 737 953,851	6 746 610,337	6 134 433,606
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		19 594 034,113	16 982 651,079	18 253 427,097
TOTAL DES ACTIFS		25 746 667,102	21 183 158,067	23 146 532,255

BILAN AU 30 JUIN 2015

(Exprimé en DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE	juin-15	juin-14	déc-14
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL SOCIAL	V-9	10 563 994,000	10 442 289,000	10 442 289,000
RESERVES		3 692 668,235	3 922 932,171	3 774 838,471
AUTRES CAPITAUX PROPRES		574 074,084	643 286,934	609 015,834
RESULTATS REPORTES		7 096,520	142 347,072	142 347,072
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		14 837 832,839	15 150 855,177	14 968 490,377
RESULTAT DE L'EXERCICE		-270 420,276	389 829,226	487 868,217
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION DU RESULTAT		14 567 412,563	15 540 684,403	15 456 358,594
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
<i>PROVISIONS POUR RISQUE</i>		<i>0,000</i>	<i>0,000</i>	<i>0,000</i>
<i>EMPRUNTS</i>		<i>1 760 846,334</i>	<i>175 251,187</i>	<i>1 094 476,851</i>
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 760 846,334	175 251,187	1 094 476,851
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	V-10	3 265 141,486	1 571 733,815	2 183 842,938
AUTRES PASSIFS COURANTS	V-11	1 687 178,887	2 281 089,859	1 304 901,547
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	V-12	4 466 087,832	1 614 398,803	3 106 952,325
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		9 418 408,205	5 467 222,477	6 595 696,810
TOTAL DES PASSIFS		11 179 254,539	5 642 473,664	7 690 173,661
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		25 746 667,102	21 183 158,067	23 146 532,255

ETAT DE RESULTAT

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2015

(Exprimé en DT)

	Note	juin-15	juin-14	déc-14
PRODUITS D'EXPLOITATION				
REVENUS	VI-1	5 783 558,647	6 138 655,454	12 383 952,922
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	VI-2	54 046,318	44 542,854	87 323,954
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		5 837 604,965	6 183 198,308	12 471 276,876
CHARGES D'EXPLOITATION				
VARIATION DES STOCKS DES PROD FINA. ET DES ENC	VI-3	-503 146,013	-13 313,582	232 381,981
VARIATION DES STOCKS MATIERES PREMIERES ET CONSOM	VI-3	-1 331 095,683	71 571,582	270 989,152
ACHAT DE MARCHANDISES CONSOMMES	VI-4	4 605 143,565	2 640 709,096	5 106 918,900
ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	VI-5	216 196,053	193 625,551	401 649,424
CHARGES DE PERSONNEL	VI-6	2 232 131,877	2 090 208,128	4 127 442,097
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	VI-7	400 582,026	332 496,899	667 188,766
DOTATIONS AUX PROVISIONS	VI-7	-25 723,947	16 554,901	14 263,041
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	VI-8	523 624,043	542 356,756	1 275 210,771
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		6 117 711,921	5 874 209,331	12 096 044,132
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-280 106,956	308 988,977	375 232,744
CHARGES FINANCIERES NETTES	VI-9	180 655,900	32 294,786	126 613,872
PRODUITS DES PLACEMENTS	VI-10	218 715,266	152 204,707	336 129,127
AUTRES GAINS ORDINAIRES	VI-11	23 747,150	29 228,766	30 295,978
AUTRES PERTES ORDINAIRES	VI-12	40 614,013	958,438	23 607,060
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-258 914,453	457 169,226	591 436,917
IMPOTS SUR LES BENEFICES	VI-13	11 505,823	67 340,000	103 568,700
RESULTAT NET		-270 420,276	389 829,226	487 868,217

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2015

(Exprimé en DT)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Note	juin-15	juin-14	déc-14
Résultat net		- 270 420,276	389 829,226	487 868,217
Ajustements pour :				
- Amortissements		400 582,026	332 496,899	667 188,766
- Provisions		2 608,313	82 522,807	107 701,030
- Reprise de provision		- 28 332,260	- 66 320,880	-93 902,993
- Quotes-parts des subventions d'investissement		- 34 941,750	- 35 612,400	-69 883,500
- Régularisation des immobilisations		-	-	-
Variations des :				
- Stocks		- 1 834 241,696	58 258,000	503 371,133
- Créances		250 803,781	- 624 302,531	-477 145,135
- Autres Actifs		- 125 358,067	- 266 406,675	-2 739 225,763
- Fournisseurs et autres dettes		975 707,671	849 314,713	1 512 132,524
- Plus ou moins-values de cessions		- 1 245,644	- 29 000,000	-29 000,000
- Gains de change		-	-	-
- Pertes de change		-	-	-
- Autres pertes ordinaires		-	-	-
- Autres produits non encaissables		-	-	-
Transfert de charges (réserves pour réinvestissement exonéré)		-	-	-
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		- 664 837,902	690 779,159	-130 895,721
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corp. et incorp.		- 1 584 260,507	- 477 144,496	-1 502 934,533
Encaissements provenant de la cession d'immob. corp. et incorp.		24 000,000	29 000,000	29 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. financières		- 2 431,000	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		- 1 584 260,507	8 000,000	6 500,000
<u>Flux de trésorerie provenant affectés aux activités d'investissement</u>		- 1 562 691,507	- 440 144,496	-1 467 434,533
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Encaissement suite à l'émission d'actions		-	-	-
Dividendes et autres distribution		- 113 681,000	- 48 666,000	-1 223 657,000
Encaissements provenant des emprunts		770 378,460	1 786 205,432	1 244 433,222
Remboursement d'emprunts		- 184 783,313	- 69 182,035	-149 956,371
Subvention d'investissement		-	-	-
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		471 914,147	1 668 357,397	-129 180,149
Incidences des variations des taux de change sur liquidité et équivalent de liquidité		-	-	-
VARIATION DE TRESORERIE		- 1 755 615,262	1 918 992,060	-1 727 510,403
Trésorerie au début de l'exercice		3 027 481,281	4 754 991,684	4 754 991,684
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 271 866,019	6 673 983,744	3 027 481,281

V-1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
213000	LOGICIELS INFORMATIQUES	369 588,747	331 567,847	38 020,900	339 895,747
281300	AMORTISSEMENT LOGICIEL	-333 491,559	-319 082,974	-14 408,585	-327 658,417
	TOTAL	36 097,188	12 484,873	23 612,315	12 237,330

V-2-A IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
221000	TERRAINS	1 904 545,639	1 779 362,639	125 183,000	1 904 545,639
222000	CONSTRUCTIONS	2 623 123,293	2 623 123,293	0,000	2 623 123,293
223000	MATERIEL ET OUTILLAGE	3 296 242,201	3 296 242,201	0,000	3 296 242,201
223100	A.A.INSTALLATION	1 227 980,846	1 151 541,004	76 439,842	1 182 553,799
223400	MATERIEL INDUSTRIEL	5 689 812,170	3 665 126,354	2 024 685,816	4 400 403,664
223500	OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 230 830,003	1 026 024,211	204 805,792	1 112 171,566
223700	A.A.INST.DIVERS	531 570,694	507 137,167	24 433,527	507 414,092
224000	MATERIEL DE TRANSPORT	148 374,908	237 865,308	-89 490,400	237 865,308
224100	MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	463 252,629	480 470,028	-17 217,399	487 797,200
228200	EQUIPEMENTS DE BUREAU	262 468,036	249 257,467	13 210,569	257 395,956
228300	MATERIEL INFORMATIQUE	501 276,067	486 881,272	14 394,795	491 242,952
228700	EMBALLAGE COMMERCIAL DURABLE	61 900,310	61 900,310	0,000	61 900,310
232000	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	50 552,217	25 346,575	25 205,642	45 083,986
240000	IMMOBILISATION A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	414 811,682	244 433,222	170 378,460	244 433,222
	TOTAL	18 406 740,695	15 834 711,051	2 572 029,644	16 852 173,188

V-2-B AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
282200	AMORTISSEMENT CONSTRUCTION	-2 008 861,219	-1 918 158,163	-90 703,056	-1 966 634,691
282300	AMORTISSEMENT MATERIEL ET OUTILLAGE	-3 295 133,839	-3 293 589,303	-1 544,536	-3 294 361,571
282310	AMORTISSEMENT INSTALLATIONS TECHNIQUES	-1 053 480,627	-1 006 121,798	-47 358,829	-1 029 471,763
282340	AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-3 233 820,399	-2 905 044,045	-328 776,354	-3 035 450,852
282350	AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	-935 982,662	-844 162,988	-91 819,674	-888 197,298
282370	AMORT A A INST DIVERS	-485 518,855	-476 899,697	-8 619,158	-480 885,248
282400	AMORT DE MATERIEL DE TRANSPORT	-123 058,909	-125 779,288	2 720,379	-146 416,328
282410	AMORT MATERIEL DE TRANSPORT DE BIENS	-431 074,978	-435 379,181	4 304,203	-449 803,742
282810	AMORT EQUIPEMENT DE BUREAUX	-243 871,851	-235 125,282	-8 746,569	-230 682,532
282820	AMORT DE MOBILIER	0,000	0,000	0,000	-9 637,967
282830	AMORT MATERIEL INFORMATIQUE	-468 737,289	-449 542,015	-19 195,274	-459 723,407
282850	AMORT EMBALLAGE COMMERCIAL DURABLE	-61 848,611	-61 662,491	-186,120	-61 755,551
284000	AMORT DES IMMO A STAT JURID PA	-74 746,655	-17 224,685	-57 521,970	-41 784,410
	TOTAL	-12 416 135,894	-11 768 688,936	-647 446,958	-12 094 805,360

V-3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
251300	TITRE DE PARTICIPATION GIF DIS	99 000,000	99 000,000	0,000	99 000,000
251400	TITRES DE PARTICIPATION BTS	20 000,000	20 000,000	0,000	20 000,000
251600	TITRES DE PARTICIPATION C D F	50 000,000	50 000,000	0,000	50 000,000
265000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	6 931,000	3 000,000	3 931,000	4 500,000
	TOTAL	175 931,000	172 000,000	3 931,000	173 500,000
295100	PROVISION POUR DEPRECIATION TITRES	-50 000,000	-50 000,000	0,000	-50 000,000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES NET	125 931,000	122 000,000	3 931,000	123 500,000

LES PROVISIONS SUR TITRES AU 30/06/15 SE DETAILLENT COMME SUIT :

Désignations	juin-15	juin-14
Titres CDF	50 000,000	50 000,000
TOTAL	50 000,000	50 000,000

V-4- STOCKS :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
310000	MATIERES PREMIERES & FOURNITURES	3 573 735,889	2 531 228,885	1 042 507,004	2 371 670,041
310100	STOCKS PIECES DE RECHANGES	388 586,372	332 593,736	55 992,636	332 272,881
326000	EMBALLAGE	18 141,000	18 141,000	0,000	18 141,000
351000	PRODUITS INTERMEDIAIRE	440 414,727	343 098,003	97 316,724	367 698,383
355000	PRODUIT FINIS	2 111 499,606	1 918 187,407	193 312,199	1 608 353,593
	TOTAL BRUT	6 532 377,594	5 143 249,031	1 389 128,563	4 698 135,898
390100	PROVISIONS	-192 306,488	-191 378,759	-927,729	-192 306,488
	TOTAL NET	6 340 071,106	4 951 870,272	1 388 200,834	4 505 829,410

V-5- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
411000	CLIENTS LOCAUX	1 903 622,307	1 711 857,710	191 764,597	1 571 187,052
411100	CLIENTS ETRANGERS	860 613,707	590 915,569	269 698,138	988 457,239
413000	CLIENTS- EFFETS A RECEVOIR	23 054,664	393 692,927	-370 638,263	72 020,578
416000	CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	189 894,120	189 894,120	0,000	189 894,120
416001	CLIENTS DOUTEUX LOCAUX	696 765,862	696 765,862	0,000	696 765,862
416002	CLIENTS DOUTEUX LOC NV	611 339,648	612 954,324	-1 614,676	614 063,511
416003	CLIENTS CONTENTIEUX	603 285,716	641 196,710	-37 910,994	626 285,800
416005	CLIENTS DOUTEUX ETRANGERS	110 341,318	110 341,318	0,000	110 341,318
416100	EFFETS IMPAYES	86 375,417	42 197,769	44 177,648	68 640,107
416200	CHEQUES IMPAYES	63 725,051	7 243,439	56 481,612	22 144,341
416A13	CLIENTS CONTENTIEUX AC13	8 157,276	0,000	8 157,276	8 157,276
531200	CHEQUES CLIENTS EN CAISSE	1 102 746,951	1 660 823,466	-558 076,515	1 542 768,614
	TOTAL BRUT	6 259 922,037	6 657 883,214	-397 961,177	6 510 725,818
491000	PROV/POUR DEPRE.CLIENTS LOCAUX	-696 765,862	-696 765,862	0,000	-696 765,862
491110	PROV/POUR DEPRE.CLIENTS LOCAUX	-357 385,927	-357 461,139	75,212	-357 461,139
491120	PROV/POUR DEPRE.CLIENTS ETRAN	-110 341,318	-110 341,318	0,000	-110 341,318
491130	PROV/POUR DEPRE.CLIENTS LO ORD	-262 110,997	-255 493,185	-6 617,812	-264 759,648
491200	PROVISION CREANCES DOUTEUSES E	-189 894,120	-189 894,120	0,000	-189 894,120
491500	PROVIS./CLIENTS CONTENTIEUX NV	-603 285,716	-641 196,710	37 910,994	-626 285,800
496100	PROV. DEP. CLIENT EFFET IMPAYE	-19 599,543	-19 599,542	-0,001	-19 599,543
496200	PROV. DEP. CLIENTS CHQ IMPAYE	-240,000	-240,000	0,000	-240,000
	TOTAL NET	4 020 298,554	4 386 891,338	-366 592,784	4 245 378,388

V-6- AUTRES ACTIFS COURANTS :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
409100	FOURNIS AVANCES ET ACOMPTES VERSES	230 295,118	214 799,960	15 495,158	1 469 014,884
421000	PERSONNEL AVANCES ET ACCOMPTEES	930,000	75,000	855,000	2 187,448
421100	PERSONNEL PRET	82 489,500	59 843,500	22 646,000	44 785,500
421200	PERSONNEL PRET AID	790,000	5 230,000	-4 440,000	56 390,000
434100	RETENUE A LA SOURCE	7 778,865	2 938,152	4 840,713	11 249,097
434200	ETAT ACOMPTES PROVISIONNELS	31 070,520	28 307,520	2 763,000	84 922,560
434300	IMPOT A LIQUIDER	0,000	97 966,959	-97 966,959	125 604,730
434900	IMPOT DIFFERES	158 203,821	0,000	158 203,821	0,000
436520	CREDIT DE TVA A REPORTER	189 165,751	0,000	189 165,751	0,000
436610	ETAT TVA DEDUCTIBLE/ACHATS LOCAUX	69,965	135,326	-65,361	4 242,514
436620	ETAT TVA DEDUCTIBLE/ ACHATS ETRANGERS	0,000	0,000	0,000	0,000
436640	TVA/RET A LA SOURCE MARCHÉ	0,000	0,000	0,000	0,000
437100	TFP A PAYER	3 338,564	11 605,166	-8 266,602	0,000
441002	STE GIF DISTRIBUTION	382,292	0,000	382,292	-1 001,401
441100	SOCIETE DE GROUPE UADH	2 331 147,214	0,000	2 331 147,214	1 174 000,000
450000	DEBITEUR B.ISMAIL	31 576,613	31 576,613	0,000	31 576,613
457000	AUTRES DEBITEURS OU CREDITEURS	8 828,723	8 828,723	0,000	8 828,723
457003	ASSURANCE COMAR	3 085,700	714,220	2 371,480	714,220
457006	DISTRIBUTEUR SAMI CHAIEB	1 598,307	1 598,307	0,000	1 598,307
457004	ASSURANCES GROUPE	4 011,495	0,000	4 011,495	0,000
458700	PRODUITS A RECEVOIR	9 291,101	32 380,691	-23 089,590	9 291,101
471000	CHARGES CONSTATES D'AVANCE	165 701,293	110 967,175	54 734,118	30 709,357
461100	COMPTES D'ATTENTE ASSURANCE	898,033	898,033	0,000	898,033
475500	PRODUITS A RECEVOIR	58 179,990	0,000	58 179,990	61 832,692
478600	COMPTE REPARTITION CHARGES	55 957,695	-12 218,140	68 175,835	0,000
461000	COMPTE D'ATTENTE	7 487,479	0,000	7 487,479	0,000
	TOTAL	3 382 278,039	595 647,205	2 786 630,834	3 116 844,378
495000	PROV/DEPR FINAN B.ISMAIL	-31 576,613	-31 576,613	0,000	-31 576,613
496000	PROV.POUR DEPR.FINANC.DES COMP	-2 312,527	0,000	-2 312,527	-2 312,527
	TOTAL	3 348 388,899	564 070,592	2 784 318,307	3 082 955,238

V-7- AUTRES ACTIFS FINANCIERS

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
531300	EFFETS REMIS A L ENCAISSEMENT	2 052,985	176 922,783	-174 869,798	71 105,618
531310	CHEQUES REMIS A L'ENCAISSEMENTS	101 365,479	156 285,757	-54 920,278	213 724,837
531400	EFFETS A L'ESCOMPTE	43 903,239	0,000	43 903,239	0,000
	TOTAL	147 321,703	333 208,540	-185 886,837	284 830,455

V-8- LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
523200	PLACEMENT ATTJARI BANK	0,000	1 200 000,000	-1 200 000,000	0,000
523300	PLACEMENT UIB	800 000,000	800 000,000	0,000	800 000,000
523400	PLACEMENT AMEN BANK	3 700 000,000	4 000 000,000	-300 000,000	4 000 000,000
523500	PLACEMENT AUDIO COM	400 000,000	0,000	400 000,000	400 000,000
523510	PLACEMENT ETS MED LOUKIL	800 000,000	0,000	800 000,000	800 000,000
532200	BANQUE BT GROMBALIA	0,000	12 241,342	-12 241,342	72 398,161
532201	BANQUES BT FONDS SOCIAL	0,000	12 056,041	-12 056,041	8 134,372
532210	BANQUE BT EURO GROMBALIA	162,708	0,000	162,708	0,181
532301	AMEN BANK DJERBA	3 339,017	2 326,564	1 012,453	2 640,647
532302	AB GROMBALIA	0,000	0,000	0,000	0,000
532320	AMEN BANK EUR GROMBALIA	0,000	450 720,526	-450 720,526	-5,339
532330	AB PLACE 14 JANVIER	0,000	217 264,398	-217 264,398	9 434,900
532340	AB SFAX	8 014,146	24 193,528	-16 179,382	14 957,832
532400	BANQUE BIAT GROMBALIA	0,000	2 776,713	-2 776,713	547,317
532410	BANK BIAT PROFF EUR	1 279,201	791,818	487,383	1 329,631
532600	BANQUE UIB GROMBALIA	0,000	11 165,189	-11 165,189	73,437
532700	BANQUE ATTJARI LE BELVEDERE	7 602,177	7 696,577	-94,400	7 649,377
532800	STUSID BANK	71,415	0,000	71,415	1 298,238
532900	BH EXPLOITATION GROMBALIA	13 154,833	0,000	13 154,833	13 209,613
541100	CAISSE TUNIS	1 000,000	500,000	500,000	500,000
541000	CAISSE	1 330,354	2 377,641	-1 047,287	265,239
541200	CAISSE SFAX	1 000,000	1 500,000	-500,000	1 000,000
541300	CAISSE DJERBA	1 000,000	1 000,000	0,000	1 000,000
	TOTAL	5 737 953,851	6 746 610,337	-1 008 656,486	6 134 433,606

V-9-CAPITAUX PROPRES :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
101000	CAPITAL SOCIAL	10 563 994	10 442 289,000	121 705,000	10 442 289,000
111000	RESERVES LEGALES	1 035 317	1 003 806,034	31 510,764	1 003 806,034
112000	RESERVES STATUTAIRES	1 174 552	1 174 551,734	0,000	1 174 551,734
118200	RESERVES POUR REINVESTISSEMENT	1 076 088	1 076 088,172	0,000	1 076 088,172
118100	RESERVES POUR FONDS SOCIAL	88 917	350 691,569	-261 774,700	202 597,869
113000	RESERVES DE REGULATION DU COURS	250 000	250 000,000	0,000	250 000,000
118000	AUTRES RESERVES	67 795	67 794,662	0,000	67 794,662
	TOTAL RESERVES	3 692 668	3 922 932,171	-230 263,936	3 774 838,471
121000	RESULTATS REPOTES	7 097	142 347,072	-135 250,552	142 347,072
144000	RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION	523 512	523 512,444	0,000	523 512,444
145100	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 351 362	1 351 362,000	0,000	1 351 362,000
145900	AMORT SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-1 300 800	-1 231 587,510	-69 212,850	-1 265 858,610
	AUTRES CAPITAUX PROPRES	574 074	643 286,934	-69 212,850	609 015,834
	TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	14 837 833	15 150 855,177	-313 022,338	14 968 490,377

V-10- PASSIFS NON COURANTS:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
162000	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS LEASING	160 846,334	175 251,187	-14 404,853	94 476,851
162100	EMPRUNTS BANCAIRES	1 600 000,000	0,000	1 600 000,000	1 000 000,000
	TOTAL	1 760 846,334	175 251,187	1 585 595,147	1 094 476,851

V-11-FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
401000	FOURNISSEURS LOCAUX	1 321 125,797	594 203,886	726 921,911	804 670,685
402000	FOURNISSEURS ETRANGERS	1 415 205,480	773 525,474	641 680,006	806 838,844
403000	FOURNISSEURS EFFET A PAYER	287 345,122	152 610,321	134 734,801	148 071,118
404100	FOUR. IMMOB. LOCAL	0,000	5 292,378	-5 292,378	24 863,508
404700	FOUR-IMMO. RETENUE DE GARANTIE	9 133,003	17 393,409	-8 260,406	9 133,003
404200	FOUR. IMMOBILISATIONS ETRANGERS	163 912,328	0,000	163 912,328	348 838,795
531100	CHEQUES FOURNISSEURS EN CAISSE	68 419,756	28 708,347	39 711,409	41 426,985
	TOTAL	3 265 141,486	1 571 733,815	1 693 407,671	2 183 842,938

V-12- AUTRES PASSIFS COURANTS :

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
421300	PERSONNEL PRET ELECTRA	4 852,839	0,000	4 852,839	2 598,765
422000	PERSONNEL PRET C N S S	229,511	229,511	0,000	229,511
425000	REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	6 578,220	3 120,441	3 457,779	156 078,242
428200	DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PAYES	221 169,634	178 084,013	43 085,621	153 438,948
428600	CONTRIBUTION CONJONCTURELLE	0,000	0,000	0,000	3 759,196
432101	RETENUE A LA SOURCE SUR SALAIRE	30 388,317	26 127,885	4 260,432	79 844,078
432102	RETENUE SUR HONORAIRES 5%	263,225	540,534	-277,309	316,450
432103	RETENUE SUR HONORAIRES 15%	611,325	663,810	-52,485	946,125
432104	RETENUE SUR PRIME DE PRESENCE	0,000	6 999,996	-6 999,996	0,000
432105	RETENUE SUE MARCHÉ 1.5%	18 594,775	2 749,751	15 845,024	3 062,787
432106	RETENUE/LOYER 15%	185,220	352,800	-167,580	176,400
432107	RETENUE/TVA 100%	0,000	1 194,941	-1 194,941	0,000
432108	RETENUE PLACEMENT CAPITAUX	0,000	10 564,399	-10 564,399	0,000
432110	AVANCE IMPOT FORFAITAIRE	918,425	866,647	51,778	1 021,262
432111	AVANCE SUR SALAIRE 1%	121,011	98,214	22,797	115,752
434000	ETAT IMPOT SUR BENEFICE	11 505,823	67 340,000	-55 834,177	103 568,700
436500	ETAT TVA A PAYER	0,000	55 411,616	-55 411,616	-4 740,256
436300	ETAT TIMBRE FISCAL	441,000	408,400	32,600	446,700
436700	T P E	24 058,508	30 756,748	-6 698,240	39 739,406
436706	TAXE TVA COLLECTE 6%	8 895,125	0,000	8 895,125	0,000
436718	TAXE TVA COLLECTEE 18%	0,000	0,000	0,000	0,000
436580	T.C.L. TAXES SUR CHIFFRE D'AFFAIRE	2 030,866	2 480,018	-449,152	2 659,849
436800	COTISATION ECHOFILTRE	68 402,736	22 923,800	45 478,936	46 208,850
437100	TFP A PAYER	0,000	0,000	0,000	5 843,901
437200	FOPROLOS A PAYER	2 318,878	2 089,913	228,965	6 327,889
447000	DIVIDENDES ET TANTIEMES A PAYER	478 411,780	1 033 551,598	-555 139,818	8 508,775
453110	C N S S	229 960,489	212 668,154	17 292,335	315 937,013
453111	COTISAT PERSONNEL ASSURANCE GROUPE	31 784,392	58 904,559	-27 120,167	30 282,441
453112	C A V I S	13 794,787	12 718,523	1 076,264	9 312,331
458000	CHARGES A PAYER	508 245,498	510 634,987	-2 389,489	291 734,874
461000	COMPTE D'ATTENTE	0,000	648,790	-648,790	1 149,190
472000	PRODUITS CONTATES D'AVANCE	23 416,503	38 959,811	-15 543,308	46 334,368
	TOTAL	1 687 178,887	2 281 089,859	-593 910,972	1 304 901,547

V-13- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
505000	ECHEANCE A MOINS D'UN AN/EMPRUNT	141 193,206	41 772,210	99 420,996	80 774,336
505100	ECH. MOINS UN AN FINAN. STOCKS	360 000,000	0,000	360 000,000	0,000
506100	CREDIT MOBILISATION SICAV	2 900 000,000	1 500 000,000	1 400 000,000	2 500 000,000
506300	FINANCEMENT EN DEVISE	0,000	0,000	0,000	398 606,830
508000	INTERET COURUS	410,836	0,000	410,836	0,000
532100	STE TUNISIENNE DE BANQUE STB	72,845	0,000	72,845	47,830
532302	AB GROMBALIA	430 169,655	72 626,593	357 543,062	127 523,329
532200	BANQUE BT GROMBALIA	625 888,698	0,000	625 888,698	0,000
532201	BANQUE BT FONDS SOCIAL	5 222,628	0,000	5 222,628	0,000
532320	AMEN BANK EUR GROMBALIA	0,000	0,000	0,000	0,000
532330	AB PLACE 14 JANVIER	1 242,891	0,000	1 242,891	0,000
532600	BANQUE UIB GROMBALIA	186,710	0,000	186,710	0,000
532400	BANQUE BIAT GROMBALIA	1 700,363	0,000	1 700,363	0,000
	TOTAL	4 466 087,832	1 614 398,803	2 851 689,029	3 106 952,325

VI- LES COMPTES DE RESULTAT :**VI-1- REVENUS :**

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
700101	VENTES EN SUSPENSION DE TVA	578,057	4 605,900	-4 027,843	8 370,810
700105	VENTES EXPORT	1 065 281,790	906 080,152	159 201,638	1 910 964,502
700118	VENTES LOCALES 18%	4 772 024,102	4 892 137,580	-120 113,478	9 700 511,899
700122	VENTES LOCALES 22.5%	0,000	434 899,493	-434 899,493	867 274,845
700200	VENTES DECHETS	8 621,993	7 679,000	942,993	18 538,600
700900	RABAIS REMISE RISTOURNES A ACCORDES	-62 947,295	-106 746,671	43 799,376	-121 707,734
	TOTAL	5 783 558,647	6 138 655,454	-355 096,807	12 383 952,922

VI-2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
730900	AUTRES PRODUITS DU COMPTE DE PRODUCTION	19 104,568	8 930,454	10 174,114	17 440,454
739000	QUOTES-PARTS SUBVENT.D'INVEST.	34 941,750	35 612,400	-670,650	69 883,500
	TOTAL	54 046,318	44 542,854	9 503,464	87 323,954

VI-3- VARIATION DES STOCKS

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
603100	VARIATION DES STOCKS DE MATIERES	-1 202 065,848	107 866,858	-1 309 932,706	267 425,702
603101	VAR. PIECES DE RECHANGES	-56 313,491	3 242,595	-59 556,086	3 563,450
603510	VAR. STOCK PRODUITS SEMI FINIS	-72 716,344	-39 537,871	-33 178,473	-64 138,251
603500	VARI. STOCKS PRODUITS FINIS	-503 146,013	-13 313,582	-489 832,431	296 520,232
	TOTAL	-1 834 241,696	58 258,000	-1 892 499,696	503 371,133

VI-4- ACHATS MARCHANDISES CONSOMMES

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
601104	ACHATS RESSORTS POUR FILTRES	28 585,646	37 457,410	-8 871,764	64 869,419
601105	ACHAT LOCAUX PIECES DE RECHANGE	70 510,369	24 485,377	46 024,992	79 679,459
601110	ACHATS TOLES LOCAUX	162,604	0,000	162,604	0,000
601120	ACHATS JOINT LOCAL	25 960,733	12 002,859	13 957,874	23 720,147
601130	ACHAT PAPIER LOCAL	0,000	625,400	-625,400	625,400
601200	ACHATS DE MATIERES PREMIERES	1 281,566	0,000	1 281,566	0,000
601201	ACHAT LOCAUX PIECES DE RECHANGE	22 554,134	0,000	22 554,134	0,000
601202	ACHATS IMPORTES JOINTS	477 201,286	266 430,973	210 770,313	449 155,499
601210	ACHATS IMPORTES TOLES	1 005 511,261	617 698,348	387 812,913	1 123 463,065
601203	ACHATS IMPORTES PAPIER FILTRE	621 310,995	434 157,175	187 153,820	1 084 405,002
601204	ACHAT RESSORT IMPORTE	0,000	0,000	0,000	1 655,139
601205	ACHAT POLYRITHANE IMPORT ETRANGER	155 989,500	132 191,069	23 798,431	161 565,735
601206	ACHATS PIECES DE RECHANGE ETRANGERS	22 609,309	6 939,048	15 670,261	13 893,357
601400	ACHAT LOCAUX PIECES FILTRES	899 588,520	283 138,089	616 450,431	752 439,498
601500	ACHAT IMPORTES PIECES FILTRES	241 464,914	109 876,192	131 588,722	158 540,871
602100	ACHATS LOCAUX MATIERES CONSOMMABLES	116 125,765	52 654,031	63 471,734	121 152,911
602101	ACHATS LOCAUX COLLES	32 734,553	6 843,230	25 891,323	51 436,631
602102	ACHATS LOCAUX PEINTURE	59 446,270	57 994,471	1 451,799	95 132,728
602103	ACHAT MATIERES CONSOMMS (HUILE)	10 405,422	0,000	10 405,422	5 879,166
602200	ACHAT CONSOMMABLES ETRANGERES	3 185,430	6 842,879	-3 657,449	6 842,879
602201	ACHATS IMPORTES COLLE	149 365,043	163 352,968	-13 987,925	185 771,084
602202	ACHATS IMPORTES PEINTURE/FILTRE	0,000	22 251,200	-22 251,200	24 119,600
602600	ACHAT EMBALLAGES	414 436,625	260 602,662	153 833,963	447 281,036
604500	ACHAT D'ETUDE ET DE PRESTATION	9,000	5 088,341	-5 079,341	5 088,341
604600	ACHAT FRAIS DE TRANSIT	246 704,620	140 077,374	106 627,246	250 201,933
606003	ACHAT MARCHANDISES IMPORTES	0,000	0,000	0,000	0,000
	TOTAL	4 605 143,565	2 640 709,096	1 964 434,469	5 106 918,900

VI-5- ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
605100	ACHAT PETIT OUTILLAGE	35 485,377	26 190,820	9 294,557	62 466,215
606100	SONEDE	1 860,885	3 645,540	-1 784,655	7 558,082
606201	ELECTRICITE AGENCE	2 275,855	2 016,384	259,471	5 940,479
606200	E L E C T R I C I T E	86 679,901	77 736,014	8 943,887	153 534,826
606300	G A Z	20 231,341	13 978,250	6 253,091	28 442,759
606301	CARBURANT	69 662,694	70 058,543	-395,849	143 707,063
	TOTAL	216 196,053	193 625,551	22 570,502	401 649,424

VI-6- CHARGES DU PERSONNEL:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
640000	SALAIRES ET COMPLEMENT	838 358,163	796 233,207	42 124,956	1 535 530,668
640100	HEURES SUPPLEMENTAIRES 100%	6 195,150	0,000	6 195,150	2 947,756
640101	HEURES SUPPLEMENTAIRES 125%	10 346,906	5 414,720	4 932,186	10 024,677
640102	HEURES SUPPLEMENTAIRES 150%	55,161	0,000	55,161	5,839
640201	INDEMNITE DE PRESENCE	6 913,348	6 734,039	179,309	13 307,634
640202	INDEMNITE DE TRANSPORT	70 222,560	53 527,718	16 694,842	113 063,663
640203	INDEMNITE DE FONCTION	70 221,220	67 538,257	2 682,963	138 299,970
640204	INDEMNITE DE RESPONSABILITE	72 955,229	69 577,653	3 377,576	143 011,436
640205	INDEMNITE DE REPRESENTATION	35 252,228	32 030,729	3 221,499	68 394,366
640206	INDEMNITE KILOMETRIQUE	225,827	221,244	4,583	447,014
640207	IND ASSURANCE QUALITE	45 829,134	43 890,888	1 938,246	88 345,969
640208	INDEMNITE DE PERMANENCE	6 375,220	6 699,979	-324,759	13 472,077
640209	CONGES PAYES	35 284,786	20 584,711	14 700,075	77 677,709
640211	SALAIRES SIVP ET C E F	39 900,666	13 689,350	26 211,316	40 152,147
640212	INDEMNITE FORAIRE	421,818	425,180	-3,362	834,068
640215	SOLDE CONGES	219,647	19 337,812	-19 118,165	19 597,949
640221	INDEMNITE DE PANIER	23 656,344	23 310,040	346,304	46 288,960
640222	INDEMNITE DEPLACEMENT	4 920,582	5 936,128	-1 015,546	11 225,346
640223	INDEMNITE DE LOGEMENT	22 870,323	22 489,897	380,426	44 660,285
640224	INDEMNITE DE CHALEUR	14 478,842	14 237,165	241,677	28 271,896
640225	PRIME 13EME MOIS	147 946,969	139 833,228	8 113,741	215 270,848
640226	PRIME DE RENDEMENT	163 677,969	145 240,228	18 437,741	223 094,608
640227	INDEMNITE BON ESSENCE	1 393,500	4 329,000	-2 935,500	5 636,500
791000	TRANSFERT CARBURANT	-900,000	-3 360,000	2 460,000	-4 260,000
640229	SOLDE TOUT COMPTE	26 521,479	34 800,000	-8 278,521	92 509,412
640230	PRIME DE LAIT	33 016,395	28 629,838	4 386,557	56 576,415
640231	ASSIDUITE ET PRODUCTIVITE	45 294,536	47 603,935	-2 309,399	91 061,169
640232	PRIME PRODUCTIVITE	53 723,395	21 037,827	32 685,568	59 586,176
640900	RAPPEL	876,784	508,517	368,267	41 630,593
640901	IND EXEPTIONNELLE	5 048,459	4 836,275	212,184	14 051,595
644100	COMMISSIONS SUR VENTES	-14 284,554	35 049,354	-49 333,908	156 723,940
647000	CHARGES SOCIALES LEGALES	37 838,317	34 540,696	3 297,621	76 418,514
647100	COTISATION SECURITE SOCIALE SU	260 847,756	237 703,436	23 144,320	526 203,158
647600	ASSURANCE GROUPE	41 934,007	40 860,235	1 073,772	79 608,203
647700	COTISATION PATRONAL C A V I S	17 155,283	13 472,360	3 682,923	25 339,652
648000	CHARGES DU PERSONNEL LIEE A UNE MODIFICATION	0,000	0,000	0,000	3 729,554
649500	AUTRES CHARGES SOCIAL	478,880	25 790,400	-25 311,520	0,000
649501	TENUE DE TRAVAIL	39 128,862	16 686,980	22 441,882	32 580,294
681400	DOT.COMPT.PROV.CONGES	67 730,686	60 767,102	6 963,584	36 122,037
	TOTAL	2 232 131,877	2 090 208,128	141 923,749	4 127 442,097

VI-7- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
681000	DOT. AMORT. INCORPORELLES	5 833,142	0,000	5 833,142	20 525,617
681100	DOTATION AUX COMPTES D'AMORTIS	394 748,884	332 496,899	62 251,985	646 663,149
681700	DOT AUX COMPTE PROV/CLTS	2 608,313	57 562,510	-54 954,197	79 147,503
681800	DOT AUX COMPTE PROV/STOCK	0,000	25 313,271	-25 313,271	26 241,000
681500	DOT.COMP PROVI. POUR RISQUE	0,000	0,000	0,000	2 312,527
786200	REPRISES/PROVIS. DEP. CRE CLT	-28 332,260	-66 320,880	37 988,620	-93 437,989
	TOTAL	374 858,079	349 051,800	19 973,137	681 451,807

VI-8- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
606400	FOURNITURES DE BUREAU	16 898,423	15 225,099	1 673,324	29 190,576
606500	DOCUMENTATION	379,961	448,068	-68,107	965,118
606600	IMPRIMES(TRAITES)	304,000	187,384	116,616	473,284
606601	PHOTOCOPIES	1 135,000	167,530	967,470	169,330
611000	SOUS TRAITANCE GENERALE	13 253,900	14 386,200	-1 132,300	29 057,300
621000	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	723,000	165,000	558,000	4 892,000
613000	CHARGES LOCATIVES	16 847,922	16 101,640	746,282	31 027,280
615100	ENTRETIEN ET REPARATION VEHIC	28 986,019	41 298,583	-12 312,564	52 649,529
615200	ENTRETIEN ET REPARATION USINE	22 736,598	12 684,139	10 052,459	31 470,423
615202	REPARATION MATERIEL DE PRODUCT	0,000	2 182,450	-2 182,450	2 182,450
615300	ENTRETIEN ET REPARATION BUREAU	2 519,883	1 651,042	868,841	5 042,826
615301	ENTRETIEN REP MATER DE BUREAU	3 396,066	1 002,088	2 393,978	2 043,302
615400	ENTRETIEN ET REPA. MAT. INFORM	4 450,500	983,454	3 467,046	4 450,400
616100	PRIME D'ASSURANCE VEHICULE	24 031,083	15 959,473	8 071,610	39 364,039
616300	PRIME ASSURANCE DIVERSE	14 345,618	15 190,977	-845,359	32 106,220
616400	PRIME ASSURANCE SUR IMPORTATIO	5 382,836	4 025,220	1 357,616	5 484,641
616500	PRIME ASSURANCE SUR EXPORTATIO	0,000	2 624,525	-2 624,525	2 624,525
617000	ETUDE, RECHERCHE DE DIVERS SERV	0,000	2 685,479	-2 685,479	2 890,910
617100	FORMATIONS	13 288,000	16 662,160	-3 374,160	34 690,060
617200	ASSISTANCE TECHNIQUE	2 050,000	20 755,197	-18 705,197	14 122,000
617300	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	14 195,658	16 730,514	-2 534,856	16 616,101
619900	AUTRES TRAVAUX&SERVICES	13 418,467	4 025,885	9 392,582	18 368,405
622000	REMUNERATION INTERMEDIAIRES ET	31 480,911	23 512,511	7 968,400	63 022,350
622400	REMUNERATION DES TRANSITAIRES	0,000	50,400	-50,400	50,400
622100	COMMISSION/VENTE	13 800,988	33 359,132	-19 558,144	87 019,670
622610	HONORAIRE D'AVOCATS ET DE NOTA	11 027,925	1 041,720	9 986,205	6 472,458
622700	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	0,000	2 200,427	-2 200,427	2 200,427
623000	PUBLICITE,PUBLICATION,RELATION	21 561,323	29 294,537	-7 733,214	225 124,413
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	284,000	8 864,932	-8 580,932	21 471,155
623200	AUTRES FRAIS DE GESTION	37 306,933	16 186,282	21 120,651	40 629,544
623300	FOIRES ET EXPOSITIONS	1 371,557	7 860,105	-6 488,548	24 284,025
623400	SUBVENTIONS ET DONS	866,653	16 939,527	-16 072,874	18 259,527
624100	TRANSPORT SUR ACHAT	788,000	89,600	698,400	97,600
624200	TRANSPORT SUR VENTE	9 339,745	3 076,869	6 262,876	15 934,041
624300	TRANSPORT SUR VENTE EXPORT	7 917,256	11 387,948	-3 470,692	19 409,942
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	47 901,071	59 146,467	-11 245,396	133 894,037
625600	MISSIONS	4 466,000	9 576,450	-5 110,450	2 376,300
625700	RECEPTIONS	11 390,511	11 736,796	-346,285	13 202,007
626000	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELE	35 862,675	24 520,162	11 342,513	59 911,069
627100	FRAIS SUR TITRES	0,000	0,000	0,000	0,000
631000	REDEVANCES POUR CONCESSION	0,000	396,400	-396,400	396,400
633000	JETONS DE PRESENCE	18 000,000	17 500,000	500,000	35 000,000
633001	JETONS DE PRESENCE COMITE D'AU	9 000,000	7 500,000	1 500,000	15 000,000
661100	T F P	15 766,004	14 391,880	1 374,124	31 840,947
661200	FOPROLOS	15 766,004	14 391,880	1 374,124	31 840,947
665100	IMPOTS ET TAXES DIVERS	0,000	0,000	0,000	0,000
665210	TAXES TCL	12 571,102	13 927,391	-1 356,289	27 560,920
665400	DROITS D'ENREGISTREMENT	10 432,675	2 862,120	7 570,555	15 147,554
665401	DROIT DE TIMBRE	85,500	57,000	28,500	132,000
665402	DROIT DE TIMBRE VOYAGE	660,000	240,000	420,000	960,000
665403	DROIT DE TIMBRE FACTURES	375,329	0,000	375,329	0,000
665500	TAXES SUR LES VEHICULES	6 258,947	6 266,982	-8,035	11 474,948
665800	AUTRES DROITS	1 000,000	837,131	162,869	12 617,371
	TOTAL	523 624,043	542 356,756	-18 732,713	1 275 210,771

VI-9- CHARGES FINANCIERES NETTES

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0,000	1,500	-1,500	0,000
627200	COMMISSIONS BANCAIRES	23 874,471	11 901,069	11 973,402	44 414,021
655000	PERTES DE CHANGE	89 578,347	63 593,730	25 984,617	74 135,774
651000	CHARGES D'INTERETS	30 907,012	0,000	30 907,012	6 880,265
651160	INT./EMP. MOINS AN LEASING	8 786,470	7 878,687	907,783	16 837,538
651500	INTERETS DES COMPT COURANT	0,000	0,000	0,000	2 388,883
651600	INTERETS BANCAIRES	4 970,019	0,000	4 970,019	0,000
651800	INTERETS DES AUTRES DETTES	53 288,890	0,000	53 288,890	0,000
654000	ESCOMPTE ACCORDES	42 236,113	0,000	42 236,113	38 642,181
740000	PRODUITS FINANCIERS DE FONCTIO	0,000	0,000	0,000	-15,325
740100	INTERETS DES COMPTES COURANTS	-1 771,774	-5 604,557	3 832,783	-6 347,994
740900	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	-832,609	-64,297	-768,312	-521,995
756000	GAINS DE CHANGE	-70 381,039	-45 411,346	-24 969,693	-49 799,476
	TOTAL	180 655,900	32 294,786	148 361,114	126 613,872

VI-10- PRODUITS DE PLACEMENT

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
651100	INTERETS DES EMPRUNT ET DETTES	120 596,757	40 007,772	80 588,985	150 538,403
751000	PRODUITS DE PLACEMENTS	0,000	-28 733,381	28 733,381	-36 576,518
751200	PRODUITS PLACEMENTS ATTJARI	-46 153,846	-33 739,805	-12 414,041	-79 431,081
751300	PRODUITS PLACEMENT UIB	-30 933,467	-23 030,615	-7 902,852	-46 691,892
751400	PRODUITS PLACEMENT AB	-164 801,392	-106 708,678	-58 092,714	-274 161,491
751500	PRODUITS PLACEMENT STUSID	0,000	0,000	0,000	-49 806,548
751600	PRODUITS PLACEMENT UADH	-97 423,318	0,000	-97 423,318	0,000
	TOTAL	-218 715,266	-152 204,707	-66 510,559	-336 129,127

VI-11- AUTRES GAINS ORDINAIRES:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
736000	PRODUITS NETS SUR CESSION D'IMMO	-23 300,333	-29 000,000	5 699,667	-29 000,000
736400	GAINS/ELEMENTS NON RECURRENTS	-446,817	-228,766	-218,051	-1 295,978
	TOTAL	-23 747,150	-29 228,766	5 481,616	-30 295,978

VI-12- AUTRES PERTES ORDINAIRES:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
634000	PERTES SUR CREANCE IRRECOURRAB	16 068,036	958,438	15 109,598	11 683,907
634100	PERTE SUR CREANCE DE L'EXERCIC	0,000	0,000	0,000	0,000
634200	PERTES/EXERCICES ANTERIEURS	0,000	0,000	0,000	11 923,153
636000	CHARGES NETTES/CESSION IMMOB A	24 545,977	0,000	24 545,977	0,000
	TOTAL	40 614,013	958,438	39 655,575	23 607,060

VI-13- IMPOTS SUR LES BENEFICES:

CPT	DESIGNATION	juin-15	juin-14	Variation	déc-14
691000	IMPOTS SUR BENEFICE	11 505,823	67 340,000	-55 834,177	103 568,700
	TOTAL	11 505,823	67 340,000	-55 834,177	103 568,700

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

Les comptes de la Société GIF FILTER S.A , dont l'activité consiste en la fabrication des filtres conçus pour toutes les gammes de véhicules de transport, sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état de résultat, état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

Les notes aux états financiers reprennent le détail des principales rubriques comptables.

1.2 PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la Société GIF FILTER S.A est tenue sur micro-ordinateur par l'application SAGE. Elle permet d'éditer périodiquement :

- le Grand-livre des comptes ;
- la Balance générale des comptes ;
- le bilan ;
- l'état de résultat ; et
- l'état des flux de trésorerie ;

1.3 IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est assujettie au taux d'impôt de 25%.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

1.4 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la Société GIF FILTER S.A sont libellés en Dinar Tunisien.

1.5. REVENUS

Les revenus provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages substantiels inhérents à la propriété des biens.

- Le montant du revenu peut être évalué de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages économiques liés à l'opération iront à l'entreprise ;
- Les coûts de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

1.6 IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxe. Elles sont amorties selon leur durée de vie estimée selon le mode linéaire sur la base des taux suivants :

· Logiciels informatiques	33%
· Construction	5%
· Matériel et outillage industriel	15%
· Matériel de transport	20%
· Installations Générales, Agencements	15%
· Aménagements, installations divers	15%
· Equipements de bureau	20%
· Matériel informatique	33%
· Mobilier	20%
· Emballage commerciaux	20%

1.7 OPERATIONS CONCLUES EN MONNAIES ETRANGERES

A la date de clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date, déterminé par la Banque Centrale de Tunisie.

1.8 LES STOCKS

Les stocks sont évalués, au 30 Juin 2015, comme suit :

- les matières premières et consommables ainsi que les pièces de rechange sont valorisées au coût d'achat moyen pondéré, tous frais inclus.
- les stocks de produits finis sont valorisés au coût moyen de production.
- les produits semi finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.
- la dépréciation des stocks est calculée suivant l'évaluation des articles à rotation lente.

1.9 FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au cours du premier semestre de l'année 2015, la société a procédé à une augmentation de capital par incorporation de réserves de 121 705 DT, portant le capital social de 10 442 289 DT à 10 563 994 DT, conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 Juin 2015.

NOTE 2– TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 30/06/2015

DESIGNATIONS	Valeurs Brutes au 31/12/2014	ACQUISITIONS	CESSION/RECLAS SEMENT	Valeurs Brutes au 30/06/2015	AMORTISSEMENT			Total Amortis	V.C.N
					ANTERIEUR	EXERCICE	AJUST/CESS		
LOGICIEL INFORMATIQUE	339 895,747	29 693,000	0,000	369 588,747	327 658,419	5 833,142	0,000	333 491,561	36 097,186
TERRAIN	1 904 545,639	0,000	0,000	1 904 545,639	0,000		0,000		1 904 545,639
CONSTRUCTION	2 623 123,293	0,000	0,000	2 623 123,293	1 966 634,694	42 226,528	0,000	2 008 861,220	614 262,073
MATERIEL ET OUTILLAGE	3 296 242,201	0,000	0,000	3 296 242,201	3 294 361,571	772,268	0,000	3 295 133,839	1 108,362
AG.AMENAGEMENT ET INSTALLATION	1 182 553,799	45 427,047	0,000	1 227 980,846	1 029 471,761	24 008,864	0,000	1 053 480,626	174 500,220
MATERIEL INDUSTRIEL	4 400 403,664	1 289 408,506	0,000	5 689 812,170	3 035 450,853	198 369,547	0,000	3 233 820,399	2 455 991,771
OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 112 171,566	118 658,437	0,000	1 230 830,003	888 197,298	47 785,364	0,000	935 982,663	294 847,340
AGENC.AMENAG.INST.DIVERS	507 414,092	24 156,602	0,000	531 570,694	480 885,247	4 633,607	0,000	485 518,853	46 051,841
MATERIEL DE TRANSPORT	237 865,308	0,000	89 490,000	148 375,308	146 416,328	10 025,500	33 382,920	123 058,908	25 316,400
MAT DE TRANSP DE BIENS	487 797,200	9 175,000	33 719,571	463 252,629	449 803,743	14 990,807	33 719,572	431 074,978	32 177,651
EQUIPEMENT DE BUREAU	257 395,956	5 072,080	0,000	262 468,036	240 320,499	5 551,352	0,000	243 871,851	18 596,185
MATERIEL INFORMATIQUE	491 242,952	10 033,115	0,000	501 276,067	459 723,407	9 013,882	0,000	468 737,290	32 538,777
EMBALLAGES COMMERCIAUX	61 900,310	0,000	0,000	61 900,310	61 755,548	93,060	0,000	61 848,611	51,699
IMMOBILISATION CORPORELLE EN COURS	45 083,986	5 468,231	0,000	50 552,217	0,000	0,000	0,000	0,000	50 552,217
IMMOBILISATION A STATUT JURIDI	244 433,222	170 378,460	0,000	414 811,682	41 784,410	32 962,245	0,000	74 746,655	340 065,027
	17 192 068,935	1 707 470,478	123 209,571	18 776 329,842	12 422 463,778	396 266,167	67 102,492	12 749 627,454	6 026 702,389

NOTE 3- NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1/ La société GIF FILTER S.A a réalisé, au 30 juin 2015, les opérations suivantes :

Ventes en DT (TTC)

GIF Distribution	Economic Auto	Ets Med Loukil Et Cie	Inter Equipement	Med Equipement	Trucks Gros
34 614,520	38 784,400	14 878,200	4 231,000	10 155,024	1774,852

Achats en DT (TTC)

GIF Distribution	MIDCO	Aures Auto Citroen	Lokil Com	Med Equipement	Groupe audio com
803 722,008	4 803,680	2 939,153	4 693,000	1 525,129	1 4126,555

4) La société GIF FILTER a souscrit au cours du premier semestre l'exercice 2015, à l'émission de billets de trésorerie effectuées par certaines sociétés du même groupe et domiciliées auprès des banques UIB, ATTIJARI BANK, STUSID et Amen Bank. (Voir détail de la note 6-3 : liste des placements).

NOTE 4 - NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 30 juin 2015, les engagements hors bilan de la société « GIF FILTER S.A », se présentent comme suit :

3) Garanties constituées en faveur de la BT (Emprunt de 1 600 000 DT) :

- Hypothèque de la totalité de la propriété sise à Sfax d'une superficie de 825m², objet du titre foncier numéro 45942 ;
- Nantissement de l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce consistant en l'unité de fabrication de filtres sis à Grombalia inscrit sous le numéro de B139271997 ;
- Nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel énuméré et décrit aux factures proforma jointes au contrat d'emprunt.

NOTE 5 - NOTE SUR LES PLACEMENTS

5-1/ liste des participations

Ci-dessous la liste des titres de participations détenus par la société GIF FILTER au 30/06/2015 :

DESIGNATIONS	Montant (DT)	provision	% de détention
BTS	20 000	0	-
CDF	50 000	50 000	-

5-2/ liste des participations détenus sur les sociétés filiales

Ci-dessous la liste des titres de participations détenus sur les sociétés filiales par la société GIF FILTER au 30/06/2015 :

DESIGNATIONS	Montant (DT)	provision	% de détention
GIF DISTRUBITION	99 000,00	0,000	99%

5-3/ liste des placements

(Exprimé en DT)

DESIGNATION	Société convention	Date Début	Période Placement	Date Fin	Montant	Taux
PLACEMENT UIB	MISS	16/02/2015	180	15/08/2015	400 000	8.0%
PLACEMENT UIB	ETS MED LOUKIL	18/03/2015	180	14/09/2015	400 000	8.0%
SOUS-TOTAL UIB					800 000	
ATTIJARI	AUDIOCOM	01/01/2015	180	30/06/2015	400 000	8.0%
ATTIJARI	ETS MED LOUKIL	01/01/2015	180	30/06/2015	800 000	8.0%
SOUS-TOTAL ATTIJARI					1 200 000	
PLACEMENT STUSID	MIDCO	10/05/2015	90	08/08/2015	500 000	9.5%
PLACEMENT AB	AUDIOCOM	16/04/2015	90	15/07/2015	300 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	05/05/2015	60	04/07/2015	1 000 000	9.0%
PLACEMENT AB	MIDCO	19/05/2015	90	17/08/2015	100 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	13/02/2015	180	12/08/2015	200 000	8.0%
PLACEMENT AB	LIG	07/04/2015	90	06/07/2015	1 600 000	8.0%
SOUS-TOTAL AMEN BANK					3 700 000	
PLACEMENT STUSID	UADH	16/04/2015	90	15/07/2015	1 174 000	9.5%
PLACEMENT	UADH	15/04/2015	80	04/07/2015	1 000 000	9.2%
SOUS-TOTAL STUSID					2 174 000	
TOTAUX					7 874 000	

Durant le premier semestre de l'exercice 2015, les produits des placements sont de 339 312 Dinars.

NOTE 6 - NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société « GIF FILTER S.A » n'a pas enregistré, entre la date d'arrêté des comptes, au 30 Juin 2015, et la date de publication des états financiers, des événements qui pourraient entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif et qui risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

NOTE 7 – ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(Exprimé en DT)

Mouvements des capitaux propres

Désignation	31/12/2014	Mouvements		30/06/2015
		en plus	en moins	
Capital social	10 442 289	121 705 (4)		10 563 994
Réserves légales	1 003 806	31 511 (1)		1 035 317
Réserves statutaires	1 174 552			1 174 552
Réserves pour réinvestissements	1 076 088			1 076 087
Réserves pour fonds social	202 598		113 681 (3)	88 917
Réserves de régularisation du cours	250 000			250 000
Autres réserves	67 795			67 795
Résultats reportés	142 347		135 250 (1)	7 097
Réserve spéciale de réévaluation	523 512			523 512
Subvention d'investissement	1 351 362			1 351 362
Résorption subventions	-1 265 859	-34 941 (2)		-1 300 800
Total capitaux propres avant résultat	14 968 490			14 837 833
Résultat de l'exercice	487 868	-270 420	487 868	-270 420 (5)
Capitaux propres avant affectation	15 456 358			14 567 413

(1); Suivant PV de L'AGO du 26/05/2015

(2); Résorption de la subvention

(3); Prélèvement sur fonds social

(4); Suivant PV de L'AGE du 23/06/2015

(5) ; Le résultat du premier semestre de l'année 2015 s'est élevé à un déficit de 270 420 DT, contre un bénéfice de 389 829 DT au 30/06/2015, soit une baisse de 660 250 DT. Cette baisse est due essentiellement à :

-La diminution de la marge brute de 449 602 DT, suite à la baisse des prix de vente unitaires dans le cadre des actions promotionnelles effectuées lors du premier semestre de l'année 2015.

-La hausse de la charge du personnel de 141 924 DT, suite à la décision d'augmentation prise lors du mois de mars 2015.

-La hausse de la charge financière nette de 148 361 DT, due aux intérêts sur l'emprunt de 1 600 000 DT contracté auprès de la BT à fin 2014, et ayant servi à l'acquisition de matériel industriel dans le cadre du programme de mise à niveau.

NOTE 8- SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Solde Intermédiaires de Gestion 30/06/2015
(Exprimé en Dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2015	2014
Ventes de Marchandises & Autres Produits Stockées	5 783 558,647	Coût d'Achats des Marchandises Vendues	4 821 339,618	Marge Commerciale	962 219,029	3 304 320,807
Revenu & Autres Produits D'Expl. Production Stockée	54 046,318	Déstockage de Production	-503 146,013			
Production Immobilisée	1 331 095,683					
Total	7 168 700,648	Total	4 318 193,605	Production	7 168 700,648	6 111 626,726
Production	7 168 700,648	Achats Consommés	4 318 193,605	Marge sur coût Matière	2 850 507,043	3 290 605,661
Marge Commerciale	962 219,029	Autres Charges externes	460 708,482			
Marge sur coût matière	2 850 507,043					
Subvention d'Exploitation						
Total	2 850 507,043	Total	460 708,482	Valeur Ajoutée Brute	2 389 798,561	2 801 223,289
Valeur Ajoutée Brute	2 389 798,561	Impôts et Taxes et Autres Charges D'expl Charges de Personnel	62 915,561 2 232 131,877	Excedent Brut (ou insuffisance) d'Exploitation		
		Total	2 295 047,438		94 751,123	658 040,777
Excedent Brut D'Exploitation	94 751,123	Insuffisance Brute d'Exploitation				
Autres Produits Ordinaires	23 747,150	Autres Charges Ordinaire	40 614,013			
Transfert & Reprise de Charges		Charges Financières nettes	- 38 059,366			
		Dotations aux Amort. & aux prov.	374 858,079			
		Impôt sur les résultats Ordinaires	11 505,823			
Total	118 498,273	Total	388 918,549	Résultat des Activités Ordinaires	- 270 420,276	389 829,226
Résultat Positif des activité Ordinaires	- 270 420,276	Résultat Négatif des Activités Ordin. Pertes Extraordinaires				
Gains Extraordinaires		Effets Négatif des modif.Comptable				
Effet Positif des Modif.Comptable		Impôt / Eléments Extraord. & Modifications Comptable				
Total	- 270 420,276	Total	- 270 420,276	Résultat Net après Modification Comptable	- 270 420,276	389 829,226

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la **SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION "GIF FILTER S.A"** pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2015.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société **GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION "GIF FILTER S.A"** au 30 juin 2015 qui font ressortir des capitaux propres s'élevant à **14 567 413 DT**, y compris le résultat de la période qui s'élève à un déficit de **270 420 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, de la société **GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION "GIF FILTER S.A"** arrêtés au 30 Juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Managing Partner

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Anney Les Berges du Lac 1053 Tunis

La société Attijari Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes M.Walid BEN AYED et M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2015
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2015	2014	2014
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	4	13 552 364	7 571 746	10 670 992
Créances sur la clientèle de Leasing	5	416 250 421	378 048 066	403 795 854
Acheteurs factorés	6	8 804 309	7 356 867	10 029 312
Portefeuille de placement	7	500 006	15 597 185	16 334 547
Portefeuille d'investissement	8	6 867 080	4 287 208	4 304 322
Valeurs immobilisées	9	4 408 390	3 651 336	3 645 002
Autres actifs	10	3 754 658	4 464 723	4 889 559
TOTAL DES ACTIFS		<u>454 137 228</u>	<u>420 977 131</u>	<u>453 669 587</u>
PASSIFS				
Concours bancaires	11	616	17 662	760 431
Dettes envers la clientèle	12	8 037 262	6 892 902	7 019 561
Comptes courants des adhérents	6	1 669 135	1 444 698	1 784 952
Emprunts et dettes rattachées	13	388 366 975	364 064 105	385 181 991
Fournisseurs et comptes rattachés	14	15 779 569	12 152 545	18 767 049
Autres passifs	15	3 239 497	2 613 874	2 960 422
TOTAL DES PASSIFS		<u>417 093 054</u>	<u>387 185 787</u>	<u>416 474 405</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		8 711 852	6 225 403	6 192 204
Résultats reportés		5 204 777	3 750 179	4 301 979
Effets des modifications comptables		(551 800)	-	(551 800)
Résultat de l'exercice		2 429 345	2 565 763	6 002 799
Total des capitaux propres	16	<u>37 044 174</u>	<u>33 791 344</u>	<u>37 195 181</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>454 137 228</u>	<u>420 977 131</u>	<u>453 669 587</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 30 JUIN 2015
(Montants exprimés en dinars)

	<u>30 Juin</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	73 868 550	60 355 494
Engagements de financement en faveur de la clientèle	22 281 975	13 040 196
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	48 377 572	43 554 344
Engagements de factoring	3 209 003	3 155 800
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	522 464 554	485 750 234
Garanties reçues	788 458	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	64 918 466	63 054 807
Valeurs des biens, objet de leasing	456 757 630	452 311 522
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	18 500 000	11 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	18 500 000	-

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2014</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	19 230 702	17 345 969	35 991 932
Revenus de Factoring	18	512 030	362 596	887 231
Total des revenus		<u>19 742 732</u>	<u>17 708 565</u>	<u>36 879 163</u>
Autres produits d'exploitation	19	973 425	900 519	1 986 823
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		<u>20 716 157</u>	<u>18 609 084</u>	<u>38 865 986</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	20	(12 524 793)	(10 865 405)	(22 734 155)
COMMISSIONS ENCOURUES				
		(49 970)	(34 000)	(64 000)
PRODUITS DES PLACEMENTS				
	21	272 254	194 278	460 996
PRODUITS NETS		<u>8 413 648</u>	<u>7 903 957</u>	<u>16 528 827</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	22	(2 114 159)	(1 843 786)	(3 653 800)
Autres charges d'exploitation	23	(1 181 869)	(1 131 869)	(2 481 075)
Dotations aux amortissements	24	(164 621)	(148 879)	(302 873)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>4 953 000</u>	<u>4 779 423</u>	<u>10 091 079</u>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(1 416 504)	(1 318 329)	(2 515 193)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(156 000)	(446)	(2 753)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 380 496</u>	<u>3 460 648</u>	<u>7 573 133</u>
Autres gains ordinaires	27	87 816	220 255	355 038
Autres pertes ordinaires	28	(88)	(2 807)	(3 111)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>3 468 224</u>	<u>3 678 096</u>	<u>7 925 060</u>
Impôt sur les bénéfices	29	(1 038 878)	(1 112 334)	(1 922 262)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>2 429 345</u>	<u>2 565 763</u>	<u>6 002 799</u>
Résultat par action	16	1,143	1,207	2,825

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2015	2014	2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	130 758 617	120 847 260	249 021 302
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	20 965 760	9 462 199	25 883 293
Financements des adhérents	31	(19 309 209)	(10 523 878)	(28 715 498)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(125 214 242)	(111 495 176)	(240 048 674)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(3 221 187)	(2 912 883)	(5 700 567)
Intérêts payés	34	(13 803 794)	(10 752 991)	(21 667 334)
Impôts et taxes payés	35	(806 850)	(767 602)	(2 415 122)
Autres flux de trésorerie	36	15 916 852	(14 178 615)	(14 303 174)
		<u>5 285 946</u>	<u>(20 321 686)</u>	<u>(37 945 774)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(864 068)	(112 310)	(259 971)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	57 955	-	44 689
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 500 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
		<u>(3 306 113)</u>	<u>(2 112 310)</u>	<u>(2 215 281)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(2 580 352)	(2 579 422)	(2 612 622)
Encaissements provenant des emprunts	13	94 321 605	84 547 662	171 047 662
Remboursement d'emprunts	13	(90 799 898)	(68 875 302)	(141 808 565)
Flux liés au financement à court terme	13	720 000	14 820 000	21 370 000
		<u>1 661 356</u>	<u>27 912 938</u>	<u>47 996 475</u>
Variation de trésorerie				
		<u>3 641 187</u>	<u>5 478 943</u>	<u>7 835 420</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	9 910 561	2 075 141	2 075 141
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	13 551 748	7 554 084	9 910 561

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « Général Leasing » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 10.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à D : 12.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 3.750.000, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D : 21.250.000 par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2015, à 21.250.000 Dinars composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Attijari Leasing est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la société Attijari Leasing, arrêtés au 30 juin 2015, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Attijari Leasing et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société Attijari Leasing sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a. la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b. les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Attijari Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par ATTIJARI LEASING.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.
2. La détermination pour chaque groupe de créances, d'un taux de migration moyen sur les années 2010 à 2013, TMMgi selon la formule suivante :

$$\text{TMMgi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2014. La formule de calcul est la suivante :

$$\text{FSgi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2013}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2010-2013 :

$$\text{TPMgi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$\text{PCgi} = (\text{Engagements gi 0 et 1}) \times \text{TMMgi} \times \text{FSi} \times \text{TPMgi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

Les provisions additionnelles :

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (Portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Banques	13 549 745	7 570 909	10 670 962
- Caisses	2 620	837	30
<u>Total</u>	<u>13 552 364</u>	<u>7 571 746</u>	<u>10 670 992</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Créances de leasing	411 636 345	375 726 988	403 945 431
- Impayés	33 387 360	31 220 792	31 427 800
- Effets impayés et à l'encaissement	44 249	49 981	44 696
- Intérêts échus et différés	(2 078 240)	(1 818 418)	(1 915 951)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	5 581 117	3 939 254	1 721 565
<u>Total brut</u>	<u>448 570 831</u>	<u>409 118 597</u>	<u>435 223 541</u>
- Provisions pour dépréciation des encours	(10 453 999)	(9 624 553)	(10 256 015)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(16 281 922)	(15 897 770)	(15 648 076)
- Provisions additionnelles	(433 327)	(515 132)	(448 259)
- Provisions collectives	(1 704 976)	(1 520 467)	(1 704 976)
- Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 232 407)	(3 298 829)	(3 156 581)
<u>Total des provisions et produits réservés</u>	<u>(32 320 410)</u>	<u>(31 070 530)</u>	<u>(31 427 687)</u>
<u>Total net</u>	<u>416 250 421</u>	<u>378 048 066</u>	<u>403 795 854</u>

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant la période sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2014	<u>405 666 996</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	107 577 056
- Relocations	2 056 963
- Consolidations	4 241
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(87 943 371)
- Remboursement anticipé de créances	(7 409 831)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(69 213)
- Relocations	(2 221 260)
- Radiations de créances	(444 119)
Solde au 30 juin 2015	<u>417 217 462</u>

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	<u>455 720 006</u>	<u>414 107 482</u>	<u>446 445 386</u>
A recevoir dans moins d'un an	172 364 666	154 685 001	165 592 249
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	275 504 675	251 071 299	266 651 299
A recevoir dans plus de 5 ans	7 850 665	8 351 182	14 201 838
Produits financiers non acquis (b)	<u>64 918 466</u>	<u>56 158 360</u>	<u>63 054 807</u>
A recevoir dans moins d'un an	30 520 965	27 002 971	29 431 012
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	33 613 654	28 120 912	31 953 211
A recevoir dans plus de 5 ans	783 847	1 034 477	1 670 584
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	<u>390 801 540</u>	<u>357 949 122</u>	<u>383 390 579</u>
Créances en instance de mise en force (2)	<u>5 581 117</u>	<u>3 939 254</u>	<u>1 721 565</u>
Créances échues (3)	<u>402 669</u>	<u>448 141</u>	<u>477 647</u>
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	<u>627 066</u>	<u>577 516</u>	<u>395 333</u>
Contrats suspendus (contentieux) (5)	<u>19 805 070</u>	<u>16 752 208</u>	<u>19 681 873</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	<u>417 217 462</u>	<u>379 666 242</u>	<u>405 666 996</u>

ANALYSE PAR CLASSE						TOTAL
A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis		
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	260 146 221	123 382 980	6 572 197	4 254 061	17 193 145	411 548 605
Impayés	50 523	10 331 838	1 791 961	2 061 442	19 151 597	33 387 360
Contrats en instance de mise en force	5 227 101	109 662	-	-	244 354	5 581 117
CREANCES LEASING	265 423 845	133 824 480	8 364 158	6 315 503	36 589 097	450 517 083
Avances reçues (*)	(5 894 067)	(37 938)	(21 103)	(82 484)	(2 001 670)	(8 037 262)
ENCOURS GLOBAL	259 529 779	133 786 542	8 343 055	6 233 019	34 587 426	442 479 821
ENGAGEMENTS HORS BILAN	20 180 667	2 101 308	-	-	-	22 281 975
TOTAL ENGAGEMENTS	279 710 446	135 887 850	8 343 055	6 233 019	34 587 426	464 761 796
Produits réservés	-	-	(218 509)	(238 404)	(2 775 493)	(3 232 406)
Provisions sur encours financiers	-	-	(27 831)	(100 488)	(10 325 679)	(10 453 999)
Provisions sur impayés	-	-	(226 871)	(573 962)	(15 481 089)	(16 281 922)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(433 327)	(433 327)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(473 211)	(912 854)	(29 015 589)	(30 401 654)
ENGAGEMENTS NETS	279 710 446	135 887 850	7 869 844	5 320 166	5 571 838	434 360 142

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,80%	1,34%	7,44%
	10,58%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2014	10,41%
---	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	5,67%	14,65%	83,89%
	61,84%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2014	63,96%
---	--------

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Comptes des acheteurs factorés	8 531 856	7 112 458	9 781 162
- Effets à l'encaissement	979 008	974 962	964 703
<u>Sous Total (A)</u>	<u>9 510 864</u>	<u>8 087 421</u>	<u>10 745 865</u>
- Provisions	(634 038)	(653 765)	(651 245)
- Agios réservés	(72 517)	(76 789)	(65 309)
<u>Total des provisions</u>	<u>(706 555)</u>	<u>(730 554)</u>	<u>(716 554)</u>
<u>Total net</u>	<u>8 804 309</u>	<u>7 356 867</u>	<u>10 029 312</u>
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	1 669 135	1 444 698	1 784 952
<u>Sous total (B)</u>	<u>1 669 135</u>	<u>1 444 698</u>	<u>1 784 952</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>7 841 729</u>	<u>6 642 722</u>	<u>8 960 913</u>

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 30/06/2015 se présentent comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	7 503 558	260 156	-	-	775 409	8 539 122
Valeurs à l'encaissement	967 008	-	-	-	12 000	979 008
Fonds de garantie (**)	(1 559 638)	(30 000)	-	-	(80 854)	(1 670 492)
ENGAGEMENTS BILAN	6 910 927	230 156	-	-	706 554	7 847 637
ENGAGEMENTS HORS BILAN	3 182 622	26 381	-	-	-	3 209 003
TOTAL ENGAGEMENTS	10 093 550	256 537	-	-	706 554	11 056 641
Produits réservés	-	-	-	-	72 517	72 517
Provisions	-	-	-	-	634 038	634 038
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	-	-	706 554	706 554
ENGAGEMENTS NEIS	10 093 550	256 537	-	-	-	10 350 086
Ratio des actifs non performants de 30 juin 2015					6,39%	
Ratio des actifs non performants de 31 décembre 2014					5,91%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2015					100%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2014					100%	

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 7 266 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 357 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	-	15 597 185	16 334 547
- Actions cotées	500 006	-	-
<u>Total</u>	<u>500 006</u>	<u>15 597 185</u>	<u>16 334 547</u>

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
- Fonds de placements à capital risque (Attijari Sicar)	6 690 680	4 110 808	4 127 922
<u>Total</u>	<u>6 867 080</u>	<u>4 287 208</u>	<u>4 304 322</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>% détention</u>
- Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2015, cette rubrique totalisant 4 408 390 DT contre 3 645 002 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2015
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	234 094	-	-	234 094	213 659	6 268	-	219 927	14 167
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>234 094</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>234 094</u>	<u>213 659</u>	<u>6 268</u>	<u>-</u>	<u>219 927</u>	<u>14 167</u>
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 385 720	85 091	-	1 470 811	1 932 839
Matériel de transport	20,0%	247 650	303 998	124 388	427 259	148 964	21 794	93 827	76 931	350 328
Installations générales	10,0%	682 430	36 590	-	719 020	275 283	27 744	-	303 028	415 992
Mobilier de bureau	20,0%	223 454	4 767	-	228 221	185 530	7 377	-	192 906	35 315
Matériel informatique	33,3%	219 851	13 733	-	233 584	201 506	7 032	-	208 539	25 045
Immobilisations hors exploitation		95 377	504 981	-	600 358	-	-	-	-	600 358
Matériel de transport, acquis en leasing		-	94 502	-	94 502	-	9 314	-	9 314	85 187
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>5 821 571</u>	<u>958 570</u>	<u>124 388</u>	<u>6 655 753</u>	<u>2 197 004</u>	<u>158 352</u>	<u>93 827</u>	<u>2 261 530</u>	<u>4 394 223</u>
TOTAUX		6 055 665	958 570	124 388	6 889 847	2 410 663	164 621	93 827	2 481 457	4 408 390

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Frais d'émission des emprunts	709 218	534 699	581 442
- Dépôts et cautionnements versés	30 884	44 616	30 884
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	47 626	30 226	77 305
- Avances et acomptes au personnel	439 815	249 848	415 346
- Autres créances sur le personnel	2 040	3 009	3 009
- Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	1 860 577	3 014 810	2 902 677
- Etat, Report IS	-	-	241 989
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré	-	236 494	166 653
- Prestataires Assurances	317 507	-	-
- Autres comptes débiteurs	416 585	381 972	412 216
- Produits à recevoir	137 430	165 269	301 152
- Compte d'attente	-	-	-
- Charges constatées d'avance	88 179	98 984	52 089
Total brut	4 184 765	4 894 830	5 319 666
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(430 107)	(430 107)	(430 107)
Total net	3 754 658	4 464 723	4 889 559

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUIN 2015
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 249 313	249 451	1 498 764	667 871	121 675	789 546	709 218
TOTAUX		1 249 313	249 451	1 498 764	667 871	121 675	789 546	709 218

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Banques, découverts	616	17 662	760 431
Total	616	17 662	760 431

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Avances et acomptes reçus des clients	8 037 262	6 892 902	7 019 561
Total	8 037 262	6 892 902	7 019 561

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
Emprunts			
- Banques locales	138 694 369	133 687 975	141 044 033
- Banques étrangères	27 384 150	18 276 346	17 862 544
- Crédits Leasing	85 187	-	-
- Emprunts obligataires	133 147 040	130 163 480	136 787 960
- Certificats de leasing	61 350 000	52 250 000	56 400 000
- Certificats de dépôt	7 500 000	-	-
- Billets de trésorerie	15 440 000	24 770 000	27 170 000
Total emprunts	383 600 746	359 147 801	379 264 538
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 593 440	1 424 478	2 073 467
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	77 196	74 375	72 833
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 140 296	3 148 296	3 981 215
- Intérêts courus sur certificats de leasing	265 480	634 368	248 359
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(173 565)	(365 213)	(458 420)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(136 618)	-	-
Total dettes rattachées	4 766 228	4 916 303	5 917 454
Total général	388 366 975	364 064 105	385 181 991

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>141 044 033</u>	<u>54 800 000</u>	<u>57 149 664</u>	<u>138 694 369</u>	<u>68 939 207</u>	<u>69 755 162</u>
* ATTIJARI BANK 8	283 888	-	283 888	-	-	-
* ATTIJARI BANK 9	500 000	-	500 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 10	500 000	-	500 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 11	564 493	-	564 493	-	-	-
* ATTIJARI BANK 16	625 000	-	625 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 17	625 000	-	625 000	-	-	-
* ATTIJARI BANK 18	1 750 000	-	500 000	1 250 000	250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 19	2 250 000	-	500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 20	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 21	5 500 000	-	1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 22	7 500 000	-	2 500 000	5 000 000	-	5 000 000
* ATTIJARI BANK 23	677 033	-	219 517	457 517	-	457 517
* ATTIJARI BANK 24	8 750 000	-	2 500 000	6 250 000	1 250 000	5 000 000
* ATTIJARI BANK 25	9 000 000	-	1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTIJARI BANK 26	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 27	4 750 000	-	500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 28	5 000 000	-	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 29	5 000 000	-	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 30	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
* ATTIJARI BANK 31	-	7 000 000	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000
* Crédits Directs, ATTIJARI BANK	25 000 000	30 000 000	30 000 000	25 000 000	-	25 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK	85 275 414	42 000 000	43 817 898	83 457 517	34 600 000	48 857 517
* AL BARAKA BANK CMT7	357 392	-	357 392	0	-	-
* AL BARAKA BANK CMT8	268 044	-	268 044	0	-	-
* AL BARAKA BANK CMT9	352 398	-	173 702	178 696	-	178 696
* AL BARAKA BANK CMT10	352 398	-	173 702	178 696	-	178 696
* AL BARAKA BANK CMT11	1 044 309	-	337 866	706 443	-	706 443
* AL BARAKA BANK CMT12	522 155	-	168 933	353 222	-	353 222
* AL BARAKA BANK CMT13	469 939	-	152 040	317 900	-	317 900
* AL BARAKA BANK CMT14	417 724	-	135 146	282 577	-	282 577
* AL BARAKA BANK CMT15	314 381	-	101 461	212 921	-	212 921
* AL BARAKA BANK CMT16	687 747	-	163 778	523 969	180 271	343 698
* AL BARAKA BANK CMT17	687 747	-	163 778	523 969	180 271	343 698
TOTAL AL BARAKA BANK	5 474 234	-	2 195 841	3 278 392	360 542	2 917 850

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* AMEN BANK 6	1 439 989	-	397 536	1 042 453	214 326	828 127
* AMEN BANK 7	1 437 823	-	396 938	1 040 885	214 003	826 882
* AMEN BANK 13	312 500	-	312 500	-	-	-
* AMEN BANK 14	312 500	-	312 500	-	-	-
* AMEN BANK 15	266 667	-	266 667	-	-	-
* AMEN BANK 16	400 000	-	266 667	133 333	-	133 333
* AMEN BANK 17	187 500	-	125 000	62 500	-	62 500
* AMEN BANK 18	1 375 000	-	250 000	1 125 000	625 000	500 000
* AMEN BANK 19	1 100 000	-	200 000	900 000	500 000	400 000
* AMEN BANK 20	300 000	-	50 000	250 000	150 000	100 000
* AMEN BANK 21	1 508 445	-	189 337	1 319 108	921 172	397 936
* AMEN BANK 22	380 521	-	47 724	332 797	232 457	100 340
* AMEN BANK 23	1 565 234	-	186 516	1 378 718	986 625	392 093
* AMEN BANK 24	1 565 524	-	186 551	1 378 974	986 808	392 166
* AMEN BANK 25	2 922 343	-	366 511	2 555 831	1 785 238	770 593
* AMEN BANK 27	1 500 000	-	95 462	1 404 538	1 139 411	265 127
* AMEN BANK 28	-	1 000 000	53 256	946 744	767 858	178 886
* AMEN BANK 29	-	1 500 000	-	1 500 000	1 239 021	260 979
TOTAL AMEN BANK	16 574 046	2 500 000	3 703 166	15 370 881	9 761 919	5 608 962
* BANQUE DE TUNISIE 1	1 035 705	-	-	1 035 705	464 276	571 429
* BANQUE DE TUNISIE 2	1 714 200	-	107 150	1 607 050	1 071 300	535 750
* BANQUE DE TUNISIE 3	1 142 000	-	143 000	999 000	713 000	286 000
* BANQUE DE TUNISIE 4	3 400 000	-	200 000	3 200 000	2 200 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 5	-	4 000 000	-	4 000 000	3 200 000	800 000
TOTAL BANQUE DE TUNISIE	7 291 905	4 000 000	450 150	10 841 755	7 648 576	3 193 179
* BIAT 1	1 638 301	-	390 197	1 248 103	435 173	812 931
* BIAT 2	1 250 000	-	500 000	750 000	-	750 000
* BIAT 3	1 052 632	-	526 316	526 316	-	526 316
TOTAL BIAT	3 940 932	-	1 416 513	2 524 419	435 173	2 089 246
* ABC2	500 000	-	500 000	-	-	-
* ABC5	1 312 500	-	375 000	937 500	187 500	750 000
* ABC6	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* ABC7	2 500 000	-	250 000	2 250 000	1 750 000	500 000
* ABC8	2 500 000	-	250 000	2 250 000	1 750 000	500 000
* ABC9	-	1 300 000	-	1 300 000	-	1 300 000
TOTAL ABC	9 812 500	1 300 000	4 375 000	6 737 500	3 687 500	3 050 000
* BH 1	3 425 002	-	341 096	3 083 906	2 373 698	710 207
* BH 2	-	5 000 000	-	5 000 000	4 421 799	578 201
TOTAL BH	3 425 002	5 000 000	341 096	8 083 906	6 795 497	1 288 408
* ATB	2 750 000	-	250 000	2 500 000	1 250 000	1 250 000
* ATB 2	1 500 000	-	100 000	1 400 000	900 000	500 000
TOTAL ATB	4 250 000	-	350 000	3 900 000	2 150 000	1 750 000
* QNB	5 000 000	-	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
TOTAL QNB	5 000 000	-	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	17 862 544	9 521 605	-	27 384 149	25 347 746	2 036 403
* BAD 1	4 723 521	-	-	4 723 521	4 386 127	337 394
* BAD 2	1 245 961	-	-	1 245 961	1 245 961	-
TOTAL BAD	5 969 482	-	-	5 969 482	5 632 088	337 394
* BEI 5	10 082 294	-	-	10 082 294	8 641 966	1 440 328
* BEI 6	1 810 768	-	-	1 810 768	1 552 087	258 681
TOTAL BEI	11 893 062	-	-	11 893 062	10 194 053	1 699 009
* SANAD	-	9 521 605	-	9 521 605	9 521 605	-
TOTAL SANAD	-	9 521 605	-	9 521 605	9 521 605	-
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	158 906 578	64 321 605	57 149 664	166 078 519	94 286 954	71 791 565

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 01/09	20 000 000	-	20 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 01/2010 F	1 750 000	-	-	1 750 000	-	1 750 000
* Emprunt obligataire 01/2010 V	4 250 000	-	-	4 250 000	-	4 250 000
* Emprunt obligataire 01/2011 F	17 100 000	-	5 700 000	11 400 000	5 700 000	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	900 000	-	300 000	600 000	300 000	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	6 984 000	-	2 328 000	4 656 000	2 328 000	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	1 672 000	6 688 000	5 016 000	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	1 782 000	-	-	1 782 000	1 188 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	8 298 000	-	-	8 298 000	5 532 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	2 285 760	-	-	2 285 760	1 828 640	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	2 000 000	-	-	2 000 000	1 500 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	14 633 600	-	600 000	14 033 600	10 375 200	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	-	3 290 000	3 290 000	-
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	15 204 600	-	3 040 920	12 163 680	9 122 760	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	-	9 950 000	9 950 000	-
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG A	7 368 000	-	-	7 368 000	5 894 400	1 473 600
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	-	-	10 632 000	10 632 000	-
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG C	2 000 000	-	-	2 000 000	1 600 000	400 000
* Emprunt obligataire 2015/01 CATG A	-	11 082 000	-	11 082 000	8 865 600	2 216 400
* Emprunt obligataire 2015/01 CATG B	-	17 918 000	-	17 918 000	17 918 000	-
* Emprunt obligataire 2015/01 CATG C	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	136 787 960	30 000 000	33 640 920	133 147 040	101 840 600	31 306 440
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* Certificats de Leasing	56 400 000	91 350 000	86 400 000	61 350 000	-	61 350 000
* Billets de trésorerie	27 170 000	47 390 000	59 120 000	15 440 000	-	15 440 000
* Certificats de dépôt	-	7 500 000	-	7 500 000	-	7 500 000
* Crédits Leasing	-	94 502	9 314	85 187	55 515	29 672
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	83 570 000	146 334 502	145 529 314	84 375 187	55 515	84 319 672
TOTAL GENERAL	379 264 538	240 656 106	236 319 898	383 600 746	196 183 069	187 417 677

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>			
- Factures d'achats	4 361 429	866 270	5 933 140
- Effets à payer	11 418 140	11 286 274	12 833 909
<u>Sous total</u>	<u>15 779 569</u>	<u>12 152 545</u>	<u>18 767 049</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>15 779 569</u>	<u>12 152 545</u>	<u>18 767 049</u>

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Personnel, rémunérations dues	30 509	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	185 903	147 182	146 712
- Etat, retenues sur salaires	22 973	18 758	56 252
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	381 903	398 504	445 539
- Etat, impôts sur les bénéfices	217 515	158 992	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	61 887	50 546	37 933
- Etat, TCL à payer	13 238	11 472	12 669
- C.N.S.S	214 915	157 538	147 288
- CAVIS	34 555	19 504	13 948
- Autres comptes créditeurs	40 968	8 369	6 811
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	1 314 395	742 336	955 165
- Compte d'attente	161 776	163 840	159 106
- Prestataires Assurances	34 202	365 849	563 878
- Caisse de compensation	24 839	38 601	25 882
- Produits constatés d'avance	95 274	85 620	105 590
- Prestataires de services	118 125	110 229	142 697
- Retenue de garantie	19 248	16 385	18 182
- Remboursement assurance	2 828	272	-
- Provisions pour passifs et charges	181 772	51 551	25 772
- Provisions pour départ à la retraite	40 672	-	28 672
<u>Total</u>	<u>3 239 497</u>	<u>2 613 874</u>	<u>2 960 422</u>

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2015	2014	2014
- Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000	21 250 000
- Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	6 500 000	4 000 000	4 000 000
- Réserve pour fonds social	(D)	86 852	100 403	67 204
- Effets de modifications comptables		(551 800)	-	(551 800)
- Résultats reportés		5 204 777	3 750 179	4 301 979
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>34 614 829</u>	<u>31 225 582</u>	<u>31 192 382</u>
Résultat de l'exercice		2 429 345	2 565 763	6 002 799
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(F)	<u>37 044 174</u>	<u>33 791 344</u>	<u>37 195 181</u>
Résultat par action:				
Résultat de la période (1)		2 429 345	2 565 763	6 002 799
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,143	1,207	2,825

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2015 à la somme de 21.250.000 Dinars divisé en 2.125.000 actions de 10 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats, elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Cette réserve est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 16 : Capitaux propres (suite)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 JUIN 2015
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 826	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 004
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014			2 000 000	50 000		3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(62 622)				(62 622)
Résultat au 31 décembre 2014							6 002 799	6 002 799
Solde au 31 Décembre 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 181
Affectations approuvées par l'AGO du 26/05/2015			2 500 000	50 000		3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(30 352)				(30 352)
Résultat au 30 juin 2015							2 429 345	2 429 345
Solde au 30 Juin 2015	21 250 000	2 125 000	6 500 000	86 852	(551 800)	5 204 777	2 429 345	37 044 174

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
Intérêts conventionnels	18 725 213	16 750 013	34 711 439
Intérêts intercalaires	10 718	31 220	43 737
Intérêts de retard	642 007	647 304	1 258 709
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>19 377 938</u>	<u>17 428 536</u>	<u>36 013 885</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(436 351)	(443 730)	(534 349)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	289 115	361 163	512 396
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(147 236)</u>	<u>(82 567)</u>	<u>(21 953)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>19 230 702</u>	<u>17 345 969</u>	<u>35 991 932</u>

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de Factoring se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Commissions de factoring	150 820	127 477	318 958
- Intérêts de financement	361 211	235 118	568 274
<u>Total revenus de factoring</u>	<u>512 030</u>	<u>362 596</u>	<u>887 231</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	237 785	213 648	388 861
- Commissions d'assurance	-	-	158 319
- Frais divers sur dossiers	733 424	684 155	1 433 727
- Autres	2 216	2 716	5 915
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>973 425</u>	<u>900 519</u>	<u>1 986 823</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Intérêts des emprunts obligataires	4 158 450	3 344 280	7 545 879
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 000 241	4 661 635	9 499 158
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	421 295	201 067	627 432
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	121 625	102 710	232 700
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>9 701 611</u>	<u>8 309 692</u>	<u>17 905 170</u>
- Intérêts des comptes courants	460 221	362 626	608 703
- Intérêts sur opérations de financement	2 362 961	2 193 087	4 220 283
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>2 823 182</u>	<u>2 555 713</u>	<u>4 828 986</u>
<u>Total général</u>	<u>12 524 793</u>	<u>10 865 405</u>	<u>22 734 155</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Dividendes sur titres immobilisés	-	6 174	6 174
- Dividendes sur titres SICAV	208 275	408 000	506 014
- Plus values latentes sur titres immobilisés	-	32 022	5 788
- Plus values sur cession de titres SICAV	105 369	-	3 408
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	-	109 715
- Revenus des certificats de dépôt	17 737	-	-
- Moins values réalisés sur cession de titres SICAV	-	(70 780) (*)	(254 320) (*)
- Moins values latentes sur titres SICAV	(135 104) (*)	(233 275) (*)	(17 308) (*)
- Intérêts des comptes courants	75 977	52 137	101 525
<u>Total</u>	<u>272 254</u>	<u>194 278</u>	<u>460 996</u>

(*) Ces moins values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Salaires et compléments de Salaires	1 551 634	1 327 037	2 569 710
- Rémunérations du personnel détaché	274 691	220 304	546 576
- Charges connexes aux salaires	39 191	9 974	17 112
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	290 461	249 478	473 201
- Autres charges sociales	70 509	56 978	139 607
- Transfert de charges	(112 327)	(19 985)	(92 406)
<u>Total</u>	<u>2 114 159</u>	<u>1 843 786</u>	<u>3 653 800</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Achat de matières et fournitures	72 239	57 096	124 147
<u>Total des achats</u>	<u>72 239</u>	<u>57 096</u>	<u>124 147</u>
- Locations	21 070	17 971	71 833
- Charges locatives et de copropriété	18 691	23 878	39 020
- Entretien et réparations	28 822	33 520	76 551
- Primes d'assurances	53 332	58 896	101 511
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	5 295	8 500	23 929
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>127 210</u>	<u>142 764</u>	<u>312 845</u>
- Formations	13 922	23 185	61 874
- Personnel extérieur à l'entreprise	16 432	31 536	59 915
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	138 636	221 747 *	395 694
- Publicités, publications, relations publiques	234 382	58 641	155 237
- Transports	20 330	17 351	38 389
- Déplacements, missions et réceptions	18 084	20 248	32 597
- Frais postaux et de télécommunications	66 653	89 706	160 048
- Services bancaires et assimilés	178 850	203 517	415 450
- Documentations	2 077	2 205	5 530
- Transfert de charges	(901)	-	-
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>688 465</u>	<u>668 136</u>	<u>1 324 734</u>
- Jetons de présence	25 000	33 000	58 000
- Rémunération comité d'audit	6 000	6 000 *	12 000
- Rémunération comité de risque	6 000	6 000 *	12 000
- Rémunération comité de crédit	6 000	6 000 *	12 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>43 000</u>	<u>51 000</u>	<u>94 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	45 641	40 242	58 628
- T.C.L	73 436	65 699	138 838
- Contributions conjoncturelles	-	-	204 005
- Droits d'enregistrement et de timbres	122 311	102 152	218 372
- Autres impôts et taxes	9 567	4 780	5 507
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>250 955</u>	<u>212 873</u>	<u>625 349</u>
<u>Total général</u>	<u>1 181 869</u>	<u>1 131 869</u>	<u>2 481 075</u>

(*) Les rémunérations des divers comités figurant, au 30/06/2014, au niveau des "Rémunérations d'intermédiaires et honoraires" ont été reclassées dans des rubriques distinctes.

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	6 268	8 644	16 822
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	158 352	140 235	286 051
<u>Total</u>	<u>164 621</u>	<u>148 879</u>	<u>302 873</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 828 612	2 421 847	4 260 853
- Reprises sur provision additionnelles	-	-	(66 873)
- Dotations aux provisions collectives	-	-	184 509
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 409 104)	(978 441)	(1 702 823)
- Créances radiées	692 623	645 064	1 459 553
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(602 610)	(625 442)	(1 358 297)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(71 410)	(19 622)	(101 256)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(17 207)	(15 091)	(17 611)
- Encaissement sur créances radiées	(4 400)	(109 986)	(142 862)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>1 416 504</u>	<u>1 318 329</u>	<u>2 515 193</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Dotations aux provisions pour risques et charges	156 000	446	2 753
- Reprises sur provision des autres actifs	-	(62 937)	-
- Pertes sur autres actifs	-	62 937	-
<u>Total</u>	<u>156 000</u>	<u>446</u>	<u>2 753</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	27 393	-	47 800
- Revenus des immeubles	21 780	21 781	43 562
- Autres produits locatifs	-	5 085	5 085
- Apurement de comptes	36 791	187 155	248 618
- Autres produits	1 852	6 234	9 973
<u>Total</u>	<u>87 816</u>	<u>220 255</u>	<u>355 038</u>

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations propres	-	-	3 111
- Reprises sur provisions des autres actifs	-	-	(62 937)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-	(28 086)
- Apurement de comptes	-	2 807	91 023
- Autres	88	-	-
<u>Total</u>	<u>88</u>	<u>2 807</u>	<u>3 111</u>

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2015 est calculé en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt annuel effectif moyen pondéré et en tenant compte des réinvestissements à réaliser.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+ 5	31 427 800	30 022 455	30 022 455
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	- 5	(33 387 360)	(31 220 792)	(31 427 800)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+ 5	44 696	76 776	76 776
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	- 5	(44 249)	(49 981)	(44 696)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	- 12	(7 019 561)	(6 203 126)	(6 203 126)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+ 12	8 037 262	6 892 902	7 019 561
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou - 5	164 297	(452 290)	(566 205)
- Intérêts constatés d'avance en début de période	- 5	(1 915 951)	(1 728 980)	(1 728 980)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+ 5	2 078 240	1 818 418	1 915 951
- TVA collectée	+	15 897 980	14 664 337	30 603 804
- Loyers encaissés	+ 5 & 17	106 679 302	100 503 822	207 387 437
- Intérêts de retard	+ 17	642 007	647 304	1 258 709
- Créances virées en Pertes	- 25	(692 623)	(645 064)	(1 459 553)
- Encours financiers virées en pertes	+ 5	444 119	221 611	269 143
- Commissions encourues	-	(49 970)	(34 000)	(64 000)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+ 5	69 213	1 047	20 461
- Encaissement sur créances radiées	+ 25	4 400	109 986	142 862
- Consolidations	- 5	(4 241)	-	(15 460)
- Remboursements anticipés	+ 5	7 409 831	5 322 314	9 985 459
- Produits sur Cessions anticipées	+ 19	237 785	213 648	388 861
- Autres produits d'exploitation	+ 19	735 640	686 872	1 439 643
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>130 758 617</u>	<u>120 847 260</u>	<u>249 021 302</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Encours de Financement des adhérents en début de période	+ 6	8 960 913	5 180 701	5 180 701
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	- 6	(7 841 729)	(6 642 722)	(8 960 913)
- Produits constatés d'avance en début de période	- 15	(105 590)	(76 827)	(76 827)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ 15	95 274	85 620	105 590
- Revenus du factoring	+ 18	512 030	362 596	887 231
- Variations des agios réservés	- 6	7 208	5 091	(6 389)
- Financement des adhérents	+	19 309 209	10 523 878	28 715 498
- TVA collectée	+	28 445	23 862	38 401
<u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u>		<u>20 965 760</u>	<u>9 462 199</u>	<u>25 883 293</u>

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+ 14	18 767 049	17 068 240	17 068 240
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	- 14	(15 779 569)	(12 152 545)	(18 767 049)
- Fournisseurs, avances en début de période	- 10	(77 305)	(30 210)	(30 210)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+ 10	47 626	30 226	77 305
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+ 5	107 577 056	93 687 635	213 198 776
- TVA sur Investissements	+	14 679 385	12 891 831	28 501 612
Décaissements pour financement de contrats de leasing		125 214 242	111 495 176	240 048 674

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Prestataires Assurances en début de période	- 10	-	(76 295)	(76 295)
- Prestataires Assurances en fin de période	+ 10	317 507	-	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- 10	(418 355)	(250 044)	(250 044)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ 10	441 855	252 857	418 355
- Charges constatées d'avance en début de période	- 10	(52 089)	(59 372)	(59 372)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ 10	88 179	98 984	52 089
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ 15	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- 15	(30 509)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ 15	146 712	142 987	142 987
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- 15	(185 903)	(147 182)	(146 712)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ 15	56 252	38 075	38 075
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- 15	(22 973)	(18 758)	(56 252)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ 15	445 539	360 595	360 595
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- 15	(381 903)	(398 504)	(445 539)
- C.N.S.S en début de période	+ 15	147 288	129 390	129 390
- C.N.S.S en fin de période	- 15	(214 915)	(157 538)	(147 288)
- CAVIS en début de période	+ 15	13 948	12 730	12 730
- CAVIS en fin de période	- 15	(34 555)	(19 504)	(13 948)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ 15	955 165	768 517	768 517
- Diverses Charges à payer en fin de période	- 15	(1 314 395)	(742 336)	(955 165)
- TVA, payées sur biens et services	+	204 940	215 500	447 591
- Charges de personnel	+ 22	2 102 159	1 843 786	3 625 128
- Autres charges d'exploitation	+ 23	1 181 869	1 131 869	2 481 075
- Impôts et taxes	- 23	(250 955)	(212 873)	(625 349)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		3 221 187	2 912 883	5 700 567

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Frais d'émission des emprunts	+ 10	249 401	140 416	317 150
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ 13	3 981 215	3 571 333	3 571 333
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- 13	(3 140 296)	(3 148 296)	(3 981 215)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+ 13	2 073 467	1 189 003	1 189 003
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	- 13	(1 593 440)	(1 424 478)	(2 073 467)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ 13	72 833	42 474	42 474
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	- 13	(77 196)	(74 375)	(72 833)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+ 13	248 359	247 659	247 659
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	- 13	(265 480)	(634 368)	(248 359)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	- 13	(458 420)	(284 286)	(284 286)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+ 13	173 565	365 213	458 420
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	- 13	-	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	+ 13	136 618	-	-
- Charges financières	+ 20	12 524 793	10 865 405	22 734 155
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- 20	(121 625)	(102 710)	(232 700)
		13 803 794	10 752 991	21 667 334

Intérêts payés

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ 15	-	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- 15	(217 515)	(158 992)	-
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	- 10	(241 989)	(340 915)	(340 915)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	+ 10	-	-	241 989
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ 15	37 933	29 466	29 466
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- 15	(61 887)	(50 546)	(37 933)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	+ 15	25 882	2 385	2 385
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	- 15	(24 839)	(38 601)	(25 882)
- Etat, TCL à payer en début de période	+ 15	12 669	11 070	11 070
- Etat, TCL à payer en fin de période	- 15	(13 238)	(11 472)	(12 669)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- 10	(133 515)	(133 515)	(133 515)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ 10	133 515	133 515	133 515
- Impôts et taxes	+ 23	250 955	212 873	625 349
- Impôts sur les bénéfices	+ 29	1 038 878	1 112 334	1 922 262
		806 850	767 602	2 415 122

Impôts et taxes payés

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou - 10 & 15	-	2 970	2 970
- Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou - 10 & 15	2 828	272	-
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ 10	301 152	132 755	132 755
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- 10	(137 430)	(165 269)	(301 152)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+ 10	166 653	953 900	953 900
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	- 10	-	(236 494)	(166 653)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ 10	413 606	444 776	444 776
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- 10	(417 974)	(383 361)	(413 606)
- Comptes d'attente en début de période	+ ou - 10 & 15	(159 106)	(162 897)	(162 897)
- Comptes d'attente en fin de période	+ ou - 10 & 15	161 776	163 840	159 106
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	- 15	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+ 15	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	- 15	(6 811)	(381)	(381)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ 15	40 968	8 369	6 811
- Prestataires en début de période	- 15	(706 575)	(135 701)	(135 701)
- Prestataires en fin de période	+ 15	152 327	476 077	706 575
- Dépôts et cautionnements en début de période	+ 10	30 884	44 616	44 616
- Dépôts et cautionnements en fin de période	- 10	(30 884)	(44 616)	(30 884)
- Retenue de garantie en début de période	- 15	(18 182)	(13 439)	(13 439)
- Retenue de garantie en fin de période	+ 15	19 248	16 385	18 182
- Placements en titres en début de période	+ 7	16 334 547	-	-
- Placements en titres en fin de période	- 7	(500 006)	(15 597 185)	(16 334 547)
- Produits des placements	+ 21	209 496	162 256	411 861
- Autres produits d'exploitation	+ 19	-	-	158 319
- Autres gains ordinaires	+ 27	60 423	220 255	307 238
- Autres pertes ordinaires	- 28	(88)	(2 807)	(91 023)
- Appurement compte débiteur divers	- 26	-	(62 937)	-
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>15 916 852</u>	<u>(14 178 615)</u>	<u>(14 303 174)</u>

NOTE 37 : DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ 9	-	5 100	9 600
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 9	958 570	107 210	250 371
- Financement de Leasing	- 9 & 13	(94 502)	-	-
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>864 068</u>	<u>112 310</u>	<u>259 971</u>

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Cessions d'immobilisations incorporelles	+	-	-	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ 9	30 562	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 27	27 393	-	47 800
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	- 28	-	-	(3 111)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>57 955</u>	<u>-</u>	<u>44 689</u>

NOTE 39 : DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 8	2 500 000	2 000 000	2 000 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>2 500 000</u>	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Dividendes et tantièmes	+ 16	2 550 000	2 550 000	2 550 000
- Dotation au fonds social	+ 16	30 352	29 422	62 622
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>2 580 352</u>	<u>2 579 422</u>	<u>2 612 622</u>

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Banques	+ 4	13 549 745	7 570 909	10 670 962
- Caisses	+ 4	2 620	837	30
- Banques, découverts	- 11	(616)	(17 662)	(760 431)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>13 551 748</u>	<u>7 554 084</u>	<u>9 910 561</u>

NOTE 42 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 Août 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015**

Messieurs les actionnaires de la société ATTIJARI LEASING,

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 454 137 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 2 429 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2015, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2015

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2015

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 30 JUIN 2015.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 juin 2015, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 JUIN 2015.

Tunis, le 30 Juillet 2015

Le Commissaire aux Comptes :

CMC-DFK International

Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/06/2015
(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	1 023 339	844 568	967 497
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		538 905	423 168	424 053
b - Obligations et Valeurs assimilées		484 434	421 400	543 444
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		255 141	442 338	364 115
a - Placements monétaires	3-3	200 278	386 913	303 937
b - Disponibilités	3-9	54 863	55 424	60 178
AC 3 - Créances d'exploitation	3-10	2 411	4 383	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 280 890	1 291 288	1 331 961
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	3 536	3 545	4 207
PA 2 - Autres créditeurs divers		8	-	-
TOTAL PASSIF		3 544	3 545	4 207
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	1 251 619	1 266 982	1 286 001
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	25 727	20 761	41 753
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		7	10	10
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		25 720	20 751	41 743
ACTIF NET		1 277 346	1 287 743	1 327 754
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 280 890	1 291 288	1 331 961

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 Juin 2015
(Unité : en Dinars)

Notes	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Période du 01/04/2014 au 30/06/2014	Période du 01/01/2014 au 30/06/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	20 411	27 357	14 220	20 032	40 808
a - Dividendes		13 823	13 823	8 855	8 855	17 801
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 589	13 534	5 365	11 177	23 006
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	2 184	5 396	3 885	7 746	15 096
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 595	32 752	18 105	27 778	55 903
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-3 521	-7 065	-3 529	-7 048	-14 182
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 074	25 688	14 575	20 729	41 721
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 074	25 688	14 575	20 729	41 721
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		33	33	21	21	21
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		19 106	25 720	14 597	20 751	41 743
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-33	-33	-21	-21	-21
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-14 352	-61 308	-18 747	-6 050	18 571
* +/- values réalisées sur cession des titres		3 026	23 911	3 396	5 246	-43
* Frais de négociation de titres		-278	-601	-159	-210	-523
RESULTAT NET DE LA PERIODE		7 469	-12 311	-934	19 716	59 726

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 30 Juin 2015

(Unité : en Dinars)

	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Période du 01/04/2014 au 30/06/2014	Période du 01/01/2014 au 30/06/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>					
<u>des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	19 074	25 688	14 575	20 729	41 721
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-14 352	-61 308	-18 747	-6 050	18 571
c - +/- values réalisées sur cession de titres	3 026	23 911	3 396	5 246	-43
d - Frais de négociation de titres	-278	-601	-159	-210	-523
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-41 746	-41 746	-31 294	-31 294	-31 294
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	3 649	3 649	2 969	2 969	2 969
* Capital	3 704	3 704	2 933	2 933	2 933
* Régularisation des sommes non distrib.	-88	-88	15	15	15
* Régularisations des sommes distrib.	33	33	21	21	21
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-30 628	-50 408	-29 260	-8 609	31 401
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 307 974	1 327 754	1 317 003	1 296 353	1 296 353
b - En fin de période	1 277 346	1 277 346	1 287 743	1 287 743	1 327 754
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	22 912	22 912	22 859	22 859	22 859
b - En fin de période	22 978	22 978	22 912	22 912	22 912
VALEUR LIQUIDATIVE	55,589	55,589	56,204	56,204	57,95
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,57%	-0,93%	-0,07%	1,52%	4,60%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30/06/2015

(Unité en Dinars)

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/06/2015, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2015 à 1 023 339 DT contre 844 568 DT au 30/06/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<i>Coût d'acquisition</i>	1 107 934	895 515	988 445
- Actions et droits rattachés	579 973	436 257	405 806
- Titres OPCVM	54 656	45 948	52 663
- Obligations et valeurs assimilées	473 305	413 310	529 975
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	-95 724	-59 037	-34 416
- Actions et droits rattachés	-94 492	-58 209	-34 824
- Titres OPCVM	-1 232	-828	408
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	11 129	8 090	13 469
Total	1 023 339	844 568	967 497

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 20 411 DT pour la période allant du 01/04/2015 au 30/06/2015 contre un montant de 14 220 DT du 01/04/2014 au 30/06/2014, et se détaillent ainsi :

Libellé	2ème trimestre 2015	30/06/2015	2ème trimestre 2014	30/06/2014	31/12/2014
- Revenus des actions	11 474	11 474	7 017	7 017	15 963
- Revenus des Titres OPCVM	2 349	2 349	1 838	1 838	1 838
- Revenus des Obligations	6 589	13 534	5 365	11 177	23 006
Total	20 411	27 357	14 220	20 032	40 808

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2015, à 200 278 DT contre 386 913 DT au 30/06/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Bons de trésor à court terme	200 278	185 964	98 390
Compte à terme	-	200 949	205 547
Total	200 278	386 913	303 937

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/04/2015 au 30/06/2015, à 2 184 DT contre à 3 885 DT du 01/04/2014 au 30/06/2014, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme et les comptes de dépôts.

Libellé	2ème trimestre 2015	30/06/2015	2ème trimestre 2014	30/06/2014	31/12/2014
- Intérêts/ Placements à terme	1 989	4 366	2 423	4 838	9 979
- Intérêts/ Bons de trésor	195	1 030	1 461	2 907	5 116
Total	2 184	5 396	3 885	7 746	15 096

3-5 Note sur le capital

Capital au 31/03/2015	
- Montant	1 259 607
- Nombre de titres	22 912
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions	
- Montant	3 616
- Nombre de titres	66
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles sur titres	-14 352
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	3 026
- Frais de négociation de titres	-278
Capital au 30/06/2015	
- Montant	1 251 619
- Nombre de titres	22 978
- Nombre d'actionnaires	21

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Sommes distribuables de l'exercice en cours	25 720	20 751	41 743
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7	10	10
Total	25 727	20 761	41 753

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2015 à 3 536 DT contre 3 545 DT au 30/06/2014, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
- Gestionnaire	1 049	1 057	1 124
- Dépositaire	2 488	2 488	3 083
Total	3 536	3 545	4 207

3-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04/2015 au 30/06/2015, à 3 521 DT contre 3 529 DT du 01/04/2014 au 30/06/2014, et se détaillent ainsi :

Libellé	2ème trimestre 2015	30/06/2015	2ème trimestre 2014	30/06/2014	31/12/2014
- Rémunération du gestionnaire	3 228	6 480	3 235	6 463	13 002
- Rémunération du dépositaire	294	585	294	585	1 180
Total	3 521	7 065	3 529	7 048	14 182

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2015 à 54 863 DT contre 55 424 DT au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
- Avoirs en banque	54 863	55 424	60 178
Total	54 863	55 424	60 178

3-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2015 à 2 411 DT contre 4 383 DT au 30/06/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dividendes à recevoir	2 411	4 383	348
Total	2 411	4 383	348

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/06/2015

(Unité : en Dinars)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 30/06/2015	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		579 973,221	485 481,345	37,90%	38,01%
AE TECH	4500	11 880,000	7 083,000	0,55%	0,55%
ARTES	2500	18 375,000	18 995,000	1,48%	1,49%
ASSAD	842	6 188,700	6 001,776	0,47%	0,47%
ATB	3000	13 095,569	13 872,000	1,08%	1,09%
ATL	15475	43 857,120	41 968,200	3,28%	3,29%
ATTIJARI BANK	1000	28 000,000	27 547,000	2,15%	2,16%
BTE ADP	550	16 895,000	11 132,000	0,87%	0,87%
CAR CEMENT	39175	94 560,363	71 416,025	5,58%	5,59%
CIL	500	7 500,000	7 350,000	0,57%	0,58%
CITY CARS	2000	29 686,000	27 962,000	2,18%	2,19%
ENNAKL	2974	31 044,249	33 665,680	2,63%	2,64%
ESSOUKNA	3000	16 461,163	14 991,000	1,17%	1,17%
SERVICOM	3000	42 595,740	32 262,000	2,52%	2,53%
SFBT	2000	54 000,000	53 020,000	4,14%	4,15%
SIAME	2000	5 260,000	5 056,000	0,39%	0,40%
SIPHAT	1400	35 593,600	11 915,400	0,93%	0,93%
SOMOCER	7000	20 180,000	20 293,000	1,58%	1,59%
SOTEMAIL	5000	14 489,060	12 485,000	0,97%	0,98%
SOTRAPIL	990	23 569,130	8 161,560	0,64%	0,64%
SOTUVER	3596	21 244,840	16 609,924	1,30%	1,30%
TPR	1680	6 195,687	7 229,040	0,56%	0,57%
TUNINVEST	600	6 304,000	6 741,000	0,53%	0,53%
TUNIS RE	3580	32 998,000	29 724,740	2,32%	2,33%
Obligations		473 305,000	484 433,770	37,82%	37,93%
AMENBANK2009 B	500	33 325,000	34 465,581	2,69%	2,70%
ATL 2014-3 C	500	50 000,000	51 205,260	4,00%	4,01%
BNA 2009 SUB	1000	59 980,000	60 574,687	4,73%	4,74%
BTE 2009	1000	50 000,000	51 656,986	4,03%	4,04%
BTK 2014-1 B	1000	100 000,000	103 216,767	8,06%	8,08%
CIL 2012/1	500	20 000,000	20 241,311	1,58%	1,58%
ELW 2013	1000	60 000,000	60 657,836	4,74%	4,75%
TL 2013-2 B	1000	100 000,000	102 415,342	8,00%	8,02%
OPCVM		54 655,977	53 423,910	4,17%	4,18%
SICAV_EPARGNANT	531	54 655,977	53 423,910	4,17%	4,18%
Total Général		1 107 934,198	1 023 339,025	79,89%	80,11%